VOLUME XXIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 OCTOBRE 1941 — NUMERO 23

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — Directeur: Donatien Frémont — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE!

Jubilé d'argent de l'Association d'Education

Les Canadiens Français dans l'aviation

Extrait d'un discours prononcé à Montréal par le Ministre de l'Aviation.

Est-il nécessaire pour moi de répéter ici qu'il y a place pour un plus grand nombre de Canadiens français dans l'aviation canadienne? C'est ainsi que les jeunes médecins trouveront chez nous un vaste champ où exercer leur art.

D'autre part, par suite de l'élargissement de nos cadres, des professeurs bilingues de mathématiques et de physique pourront s'enrôler afin de parfaire dans ces domaines l'instruction des recrues.

Nous aimerions aussi à bénéficier des connaissances d'hommes expérimentés dans le commerce, la gérance de magasins, la comptabilité, le génie civil. En qualité d'officiers des services de l'administration, ces hommes d'âge mûr seraient en mesure d'être grandement utiles au pays.

Enfin, il nous faut, en nombre toujours croissant, des pilotes, des radiotélégraphistes - mitrailleurs et des observateurs.

Ce sont eux qui composeront les équipages aériens de demain. C'est pourquoi je m'adresse d'une façon toute particulière aux jeunes Canadiens français qui ont bon pied bon oeil, qui possèdent du courage à en revendre et chez qui vibre un sens profond du patriotisme et de l'honneur. J'invite cette élite à faire partie du Corps d'aviation royal canadien. Dans nos rangs, la fine fleur de la race trouvera des coeurs sincères, des camarades loyaux et des chefs bienveillants, sympathiques et dévoués.

(Suite de la septième page)

Coopération anglo-russe

MOSCOU—Six comités anglo-russo-américains désignés pour délimiter l'étendue de l'aide des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à la Russie, ont travaillé à la rédaction de leurs rapports, qui seront soumis aux délégués de la conférence tripartite bientôt.

Pour la seconde nuit consécutive, le premier ministre Joseph Staline a reçu lord Beaverbrook et W.-Averell Harriman, respectivement chefs des missions britannique et américaine à la conférence convoquée à Moscou pour accélérer l'expédition des secours à l'armée rouge.

Les discussions sont entourées du plus grand secret. On ne doit donc pas s'attendre à connaître du travail des six comités plus que n'en disent les communiqués du Kremlin.

Liberté religieuse en Russie

SEATTLE (Etat de Washington)—Son Excellence Mgr Gerald Shaughnessy, évêque de Seattle, a qualifié d'"inexprimablement révoltante" la déclaration attribuée par la presse à M. Roosevelt sur la question de la liberté religieuse en Russie soviétique.

Presque au même moment, Matthew Woll, vice-président de l'"American Federation of Labor" et chef du comité ouvrier d'aide aux travailleurs britanniques, a affirmé de son côté dans une entrevue à la presse "qu'il n'y a pas plus de liberté religieuse en Russie aujourd'hui qu'il n'y en avait au début du régime soviétique."

La déclaration de Mgr Shaughnessy a été publiée dans l'hebdomadaire diocésain, "The Catholic Progress", sous forme d'entrevue. Il dit, entre autres choses:

—La déclaration du président Roosevelt est inexprimablement révoltante. Son renvoi à la clause de la Constitution qui a trait à la "liberté religieuse" et son opinion qu'elle est essentiellement la même que celle des Etats-Unis, laissent inévitablement l'impression à celui qui n'est pas renseigné que la liberté religieuse existe déjà en Russie aujourd'hui. Cette déclaration est atrocement fausse.

Parmi les plus vigoureux protestataires contre les paroles du président Roosevelt, il y a le Père Walsh, jésuite, de l'Université de Georgetown; le congressiste Martin Dies, du Texas, l'ancien ministre russe Alexandre Kerensky et autres.

La rumeur court à Washington qu'il se peut que la Russie fasse une déclaration de liberté religieuse et même qu'elle conclue un concordat avec le Vatican pour l'éclaircissement et le règlement des affaires ecclésiastiques dans ce pays.

(Suite à la septième page)

Notre vingt-cinquième anniversaire

Les membres de l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba ont décidé de fêter le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre société; c'est-à-dire de commémorer l'événement par une réunion sociale à laquelle doit prendre part une grande partie de nos compatriotes des différentes paroisses françaises du Manitoba. Afin de faire un succès de cette fête, il est important que chacun coopère avec les membres de l'Exécutif.

Si nous jetons un regard en arrière et si nous considérons le travail accompli durant ces vingt-cinq ans d'existence, nous avons raison d'être fiers de ce que l'Association a fait au Manitoba dans le domaine de l'éducation religieuse et française. D'année en année depuis sa fondation notre société a réussi à augmenter le nombre de nos écoles catholiques et françaises. Mais, il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers, parce que notre travail est loin d'être accompli; au contraire, nous ne faisons que commencer à bien faire, il nous faut doubler nos efforts si nous voulons atteindre notre but.

Une association du genre de la nôtre ne peut rester inerte, il faut qu'elle avance ou qu'elle recule. Le mot d'ordre est d'avancer, c'est ce que nous nous proposons de faire. Après les vingt-cinq ans de services que l'association a rendus à la population catholique et française du Manitoba, il n'est que juste que nos compatriotes reconnaissent ce que notre société a fait pour leurs enfants en leur procurant la culture française et la foi catholique. Elle a conscience de rendre un double service à la nation tout entière. La culture française est, de toutes les cultures qui existent, la plus parfaite; c'est donc un "avoir" considérable que de la posséder. La foi catholique est le rempart qui résistera aux assauts des éléments de désordre qui menacent toute autorité constituée.

Le but principal pour lequel notre société a été fondée est l'enseignement de la religion et de la langue française dans nos écoles. En effet la langue est à la race ce que l'âme est au corps. Enlevez l'une, et l'autre dépérit fatalement et finit par disparaître. De plus, chez nos compatriotes, c'est la langue qui assure la vitalité de la religion. C'est une vérité incontestable.

Voilà ce qui démontre bien l'importance de l'obligation de soutenir notre société à tout prix. Il est donc urgent de vous convaincre que c'est un devoir pour tous de s'occuper de l'atmosphère de l'école, de donner à nos enfants l'esprit français qui se manifeste dans une langue pleine de délicatesse. Cet état d'esprit, on doit coûte que coûte l'inculquer dans l'âme des parents et des institutrices et leur faire comprendre leurs responsabilités à ce sujet. C'est le seul moyen de donner à la formation religieuse et française la place d'honneur qui lui convient.

Il faut que notre Association se développe davantage et progresse pour qu'elle poursuive son oeuvre bienfaisante dans toutes nos paroisses. Elle nous est tout aussi nécessaire aujourd'hui qu'au jour de sa fondation et pour longtemps encore, pour de nombreuses années, elle restera parmi les facteurs humains notre seul agent de conservation nationale. Elle est définitivement entrée dans nos moeurs et est devenue l'organisation laïque la plus importante pour la population de langue française et catholique de notre province.

Il est du devoir de chacun de nos compatriotes de faire un effort pour aider au bon fonctionnement de notre société. Avec tous ses rouages elle est l'organisation qui doit primer.

Toute la population, non seulement canadienne-française mais catholique, doit une dette de reconnaissance à l'Association d'Education pour l'oeuvre qu'elle accomplit.

J.-A. MARION, Président Général.

L'effort de guerre du Canada

LONDRES.—M. Malcolm MacDonald, haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, a déclaré à Londres au cours d'une conférence de presse que l'effort de guerre du Canada a "atteint des proportions formidables" et que, proportions gardées, son effort financier est plus grand que celui des Etats-Unis.

Les Canadiens de toute nuance politique sont déterminés résolument à faire tous les sacrifices nécessaires pour mener cette guerre jusqu'à la victoire, a ajouté M. MacDonald. Cela est vrai de toutes les provinces du Canada français que du reste du pays. La seule question que posent les Canadiens est celle-ci: que peuvent-ils faire de plus?

M. MacDonald a aussi dit que 40 pour cent du revenu des Canadiens va au trésor fédéral en taxes ou emprunts pour la guerre, soit la moitié pour le maintien des troupes canadiennes et l'autre moitié pour l'approvisionnement anglais. La Grande-Bretagne, dit-il, a un grand besoin de vivres et de matériaux, mais elle manque d'argent. Le Canada fournit les dollars et s'assure en Grande-Bretagne un crédit égal en livres sterling.

M. MacDonald a terminé par l'éloge du plan impérial d'entraînement aérien au Canada, qui fournira en 1942 un nombre considérable de pilotes et d'autres aviateurs pour combattre les Allemands.

Pie XII dénonce encore le paganisme

CITE DU VATICAN—Sa Sainteté le pape Pie XII a dit, vendredi dernier, qu'un nouvel esprit de paganisme est la principale cause du relâchement dans les moeurs à travers le monde et de la popularité dont jouit le divorce.

Le Saint Père, dans un discours à l'inauguration de la nouvelle année du tribunal de la Rote (Cour suprême du Saint-Siège ayant juridiction sur l'annulation des mariages), a déploré les souffrances et les misères causées par l'extension et la prolongation de la guerre.

"Pour la troisième fois, oh! chers fils, l'inauguration de l'année juridique de la Sacra Romana Rota a lieu dans une atmosphère de guerre terrible et attristante", a dit le Pape.

"Cette guerre a, de mois en mois, de saison en saison, d'année en année—comme une tempête qui détruit tout sur son passage—pris des proportions toujours plus grandes, laissant derrière elle des ruines immenses et des dommages considérables.

"La caractère tragique de la situation mondiale, du double point de vue moral et religieux, Nous cause de grandes souffrances et une grande affliction qui s'accroissent chaque jour à mesure que le conflit s'étend et accable un plus grand nombre de peuples."

Le Pontife a poursuivi en disant qu'en ce moment, alors que beaucoup de personnes sacrifient leur respect de la loi au "service des intérêts des forts et des riches, il est plus que jamais nécessaire que les organismes de l'Eglise, chargés d'administrer la justice, fassent comprendre aux peuples chrétiens que l'Eglise ne change jamais, mais qu'elle demeure toujours fidèle à sa mission.

Pie XII a dénoncé la stérilisation qu'Il juge comme "une théorie moderne contraire au catholicisme" et loué la législation maritale, telle que la conçoit l'Eglise.

"En ces temps modernes, alors que le mépris et l'indifférence pour la religion ont créé un nouvel esprit de paganisme, il est indubitablement vrai qu'en plusieurs endroits, une véritable manie du divorce s'est manifestée et tend à conclure et à briser les mariages avec une grande facilité, avec la légèreté que l'on apporte à la signature d'un bail de location ou de contrats d'affaires," a dit Sa Sainteté.

Mgr Julio Grazioli a annoncé que durant la précédente année juridique, il y a eu 82 requêtes pour annulation de mariage et que 32 seulement ont été accordées.

Cette année, le tribunal de la Rote est composée de 13 membres: 8 Italiens, 1 Français, 1 Allemand, 1 Anglais, 1 Polonais et 1 Américain.

LES SUCCESSIONS HOLT ET WEBSTER DONNENT 3 MILLIONS A LA PROVINCE

QUEBEC.—Les droits de succession provinciaux résultant de la mort de sir Herbert Holt et de l'hon. sénateur Lorne Webster, atteindront le chiffre d'environ $3,000,000. C'est ce qu'on a appris de sources autorisées. On a rapporté également que sir Herbert avait transporté la plus grande partie de sa fortune à Nassau au temps où plusieurs financiers cherchaient aux îles Bahamas l'avantage de taxes moins élevées. Si toute sa fortune était restée au Canada, dit-on, les droits de succession auraient atteint environ $30,000,000.

L'honorable W. F. Turgeon en route pour l'Argentine

MONTREAL. — "De plus en plus le Canada assume ses responsabilités et son rôle de nation de premier plan dans l'univers et je vois en ma nomination en Argentine une nouvelle démonstration de ce rôle international grandissant".

Cette déclaration a été faite par l'hon. W.-F. Turgeon, de Prince-Albert, Saskatchewan, qui tout récemment était nommé ministre du Canada en Argentine. En route pour New-York d'où il s'embarquera samedi prochain pour l'Amérique du Sud le nouveau ministre accompagné de sa femme, son fils et sa fille, est de passage dans la métropole pour y saluer un grand nombre d'intimes et d'amis personnels.

"Le Canada était techniquement une nation depuis une dizaine d'années mais aujourd'hui notre pays assume nettement son rôle dans le grand tout mondial," a dit le ministre.

L'hon. M. Turgeon a révélé que, si le Canada avait été en paix, il n'aurait pas accepté pareil poste diplomatique.

"Mais, dit-il, en temps de guerre il est du devoir de chacun d'acquiescer sur le champ aux demandes du gouvernement. Le gouvernement m'a proposé ce poste, j'ai accepté".

Le nouveau ministre a déclaré qu'il ne connaissait pas le Sud. "La Nouvelle Orléans est le point extrême de mes pérégrinations en cette direction, mais j'anticipe avec un vif intérêt le voyage d'études et de travail que je vais accomplir dans l'intérêt de mon pays.

"Non, dit-il aussi, je ne connais pas la langue espagnole. Je lis l'espagnol avec une certaine facilité, mais pour le parler c'est autre chose. Toutefois je suis déjà à l'étude et très sérieusement et j'espère pouvoir en acquérir une connaissance suffisante pour mon arrivée en Argentine.

Ce pays et le nôtre sont deux grands concurrents sur le marché mondial du blé et malheureusement il n'existe aucune formule pour remédier à cet état de choses.

Cependant à la lumière de mon expérience du marché du blé canadien et de nos méthodes, je serai en mesure d'étudier celles de nos compétiteurs et cela pour le bien commun des deux pays."

On sait qu'en deux occasions l'hon. juge Turgeon présida aux enquêtes sur les problèmes du blé dans l'Ouest canadien et qu'il est l'auteur de deux volumineux et remarquables rapports sur cette question capitale.

LORD-MAIRE DE LONDRES

LONDRES.—Le lieutenant-colonel sir John Laurie, a été élu lord-maire de Londres. Il avait déjà servi comme échevin et shérif de la ville. Son grand-oncle sir Peter Laurie, avait été lord-maire de Londres en 1831.

Cours pour préparer des officiers canadiens-français

Le quartier général de la Défense nationale annonce que, conformément à la décision rendue publique récemment d'affecter un nombre d'officiers de langue française proportionnel à l'effectif de langue françaises des régiments de l'Armée canadienne, un nombre plus considérable de candidats de la province de Québec suivront les cours au Centre d'instruction des officiers de Brockville (Ont.).

Si d'ici le 10 octobre, on peut réunir un nombre suffisant de candidats compétents, les districts militaires Nos 4 et 5, Montréal et Québec, enverront chacun 30 candidats de plus au Centre d'instruction des Officiers. Ce nombre s'ajoute aux contingents habituels que ces districts militaires envoient chaque mois à Brockville. Il sera constitué de cadets, d'officiers et de sous-officiers de la Réserve qui iront au Centre de Brockville dans le but d'obtenir un brevet d'aptitude pour devenir officiers de l'Armée active.

Elections en Colombie-Britannique

VICTORIA, C.B.—Un total de 154 candidats se feront la lutte, lors des élections provinciales générales, qui se tiendront le 21 octobre.

Il y a des candidats libéraux dans tous les comtés, à l'exception d'un seul, celui de Grand-Forks-Greenwood, où le candidat libéral E. C. Henniger arriva 15 minutes après l'heure de la mise en nomination.

Avec deux candidats dans le comté de Vancouver-nord, dont l'un est le représentant officiel du parti, les conservateurs auront 44 hommes sur les rangs, et le parti CCF, 45. On compte trois candidats travaillistes et 15 autres de diverses allégeances politiques.

Un candidat CCF fait la lutte au premier ministre Pattullo, qui représente le comté de Prince Rupert, depuis 1916. Il porte le nom de G. W. Weaver.

Il y a dix candidats de plus qu'aux élections générales de 1937, alors que 422,072 électeurs allèrent aux runes et élirent 31 libéraux, 8 conservateurs, 7 CCF et 1 indépendant.

M. Maurice Dupré est décédé

QUEBEC—M. Maurice Dupré est mort le vendredi 3 octobre, à 11 h. 40, à l'hôpital Saint-Joseph, des Trois-Rivières. Il était âgé de 53 ans. Il a succombé aux nombreuses blessures reçues lorsque le rapide "Viger", du Pacifique Canadien, sur lequel il revenait de Montréal, a déraillé à Maskinongé. L'ancien solliciteur général du Canada a conservé sa pleine connaissance jusqu'à la fin. Il s'est éteint paisiblement, entouré de sa femme, de ses quatre enfants, de ses deux soeurs, de son beau-frère et de quelques amis intimes, entre autres, M. Onésime Gagnon, son associé professionnel, et M. Bona Arsenault. Les docteurs Jean Sirois et Antoine Pouliot, de Québec, et les docteurs Louis Rochefort, Roch Hébert et Avila Denoncourt, des Trois-Rivières, étaient aussi à son chevet.

L'état de M. Dupré a commencé à s'aggraver jeudi soir. Des complications survinrent au cours de la journée d'hier et les médecins perdirent peu à peu l'espoir de lui sauver la vie. On fit mander les membres de sa famille qui n'étaient pas déjà aux Trois-Rivières et au début de l'après-midi, on jugea prudent de lui faire administrer les derniers sacrements.

M. Dupré était né à Lévis le 20 mars 1888. Il avait fait ses études au collège de Lévis, puis à l'Université Laval. Il fut admis au barreau de la province de Québec en 1911. Il alla ensuite poursuivre ses études à Oxford. Il épousait, en 1919, Mlle Anita Arden Dowd, de New-York. Défait aux élections fédérales de 1925, il fut élu en 1930 et devint ministre dans le cabinet Bennett. Il a été réélu par acclamation la même année après avoir été nommé ministre. M. Bennett le choisit comme conseiller à la conférence impériale de 1930. M. Dupré alla aussi représenter le Canada à Genève.

M. Dupré fut un des avocats les plus en vue du Barreau de Québec. Dans l'arène politique, il avait joué un rôle de tout premier plan, ayant déjà occupé la charge de solliciteur général du Canada. Les diverses missions qu'il fut appelé à remplir à Londres et à Genève lui avaient donné l'occasion de représenter la Canada avec honneur, dans la sphère internationale. Il s'intéressait à tous les mouvements sociaux.

Survivent au défunt, en plus de sa femme: deux fils, Maurice et Stéphane; deux filles, Constance et Diane; sa mère, Mme Edmond Dupré; deux soeurs, Mme Gérald Monaghan et Mlle Jeanne Dupré.

Les funérailles ont eu lieu à Québec.

LE FILLE DE CHURCHILL ENTRE DANS LE SERVICE AUXILIAIRE BRITANNIQUE

LONDRES.—La fille cadette du premier ministre Churchill, Mlle Mary Churchill, âgée de dix-huit ans, s'est engagée dans le service auxiliaire territorial de l'armée britannique, et elle étudiera la manoeuvre technique des opérations anti-aériennes, a annoncé le War Office.

La nouvelle ajoute que Mlle Churchill a passé "l'examen préliminaire éliminatoire pour les travaux anti-aériens."

Nouveau ministre en Australie

CANBERRA—Le chef travailliste John Curtin a été chargé de former un nouveau gouvernement en Australie, après que deux partisans du premier ministre Arthur Fadden eurent donné leur appui aux travaillistes, ce qui a entraîné la défaite du gouvernement.

Après avoir été prié de former un nouveau ministère par le gouverneur général, M. Curtin a annoncé qu'il sera prêt à prêter le serment d'office le 7 octobre, tout en déclarant que ce changement politique "n'affecterait pas l'unité du peuple dans la guerre".

Le premier ministre démissionnaire, M. Fadden, a exprimé sa confiance dans le patriotisme de M. Curtin, mais a affirmé que les travaillistes ne devraient pas profiter de la guerre pour éprouver leurs théories du temps de paix, qui pourraient affecter la structure financière de l'Australie. Il a dit au gouverneur général qu'il appuierait le nouveau gouvernement en soutenant toute politique destinée à imprimer un élan vigoureux à la guerre. Le parti travailliste dispose maintenant d'une majorité de 3 voix.

CORRECTION

N.D.L.R.—Sous le cliché qui se trouve au bas de la page 9, à droite, prière de lire, M. le Juge Prud'homme, 2e président, au lieu de M. le Juge Prendergast, 1er président.

La jeunesse catholique en Colombie

VANCOUVER—Un millier de jeunes catholiques de toutes les parties de la Colombie canadienne se réuniront ici, les 11, 12 et 13 octobre, pour discuter les moyens à prendre pour répandre davantage les idées chrétiennes dans les activités de la jeunesse.

Ces jeunes gens assisteront à la première assemblée annuelle de l'Association de la Jeunesse catholique de la Colombie canadienne. La conférence visera à établir un fondement de coopération avec des groupements semblables à travers le Canada en vue de répandre le christianisme.

Elle aura lieu sous les auspices de Mgr William Duke, archevêque de Vancouver. Le principal orateur sera le Père H.-W. Daley, S.J., de Montréal, organisateur de l'Union des Jeunesses catholiques du Canada.



M. J.-A. MARION, président de l'Association d'Education, qui présidera le banquet de dimanche prochain.

Nouvelle charte de travail en France

VICHY.—La charte du travail dont le communiqué du Conseil des ministres annonce la prochaine promulgation est destinée à remplacer l'ensemble disparate des lois en vigueur, réglant les rapports entre les ouvriers et les patrons et de façon générale entre le capital et le travail.

Elle s'inspirera des directives développées à trois reprises par le maréchal Pétain, le 1er mars 1941, devant les ouvriers de Saint-Etienne; le 12 août 1941 dans son message en 12 points; le 22 septembre 1941, à Chambery, dans une allocution aux populations de la Savoie.

La future charte du travail doit: 1o, supprimer la lutte des classes en instaurant en France une atmosphère d'entente et de concorde; 2o, harmoniser les relations entre employés et employeurs par la réorganisation des représentations professionnelles.

Aux syndicats patronaux et ouvriers succèderont des comités sociaux mixtes; 3o, permettre aux travailleurs d'accéder aux bénéfices de l'entreprise une fois acquise la rénumération légitime des capitaux investis.

Ces projets socialement très avancés sur les législations actuelles furent chaleureuement accueillis dans les milieux ouvriers. En zone occupée, ils firent l'objet d'une enquête approfondie, surtout dans les cercles syndicaux dont l'activité persista même depuis l'occupation.



Mgr G. CABANA, Archevêque Coadjuteur de St-Boniface, qui portera la parole au banquet de l'Association.



M. le JUGE PRENDERGAST, 1er président de l'Association d'Education.

Grand Banquet

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE
LE DIMANCHE 12 OCTOBRE, A 6 H. 30 P.M.

On peut se procurer des billets en s'adressant au Secrétariat de l'Association, à St-Boniface, ou au Cercle local de l'Association, dans chaque paroisse. Prix: $1.00.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire

de l'Association d'Education

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 1er octobre

Cinquante-huit personnes ont été exécutées à Prague. Les canons allemands sur la côte française ont fait feu sur un convoi.

M. Power promet qu'une escadrille exclusivement canadienne-française sera formée.

Les chinois ont déclenché hier une offensive générale sur le front de Chang-Sha.

Jeudi 2 octobre

Les attaques allemandes qui avaient pour but d'enfoncer la ligne russe sur le sud du front ont été repoussées après un violent combat.

Une entente qui veut que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis fournissent à la Russie le plus d'armements possibles a été conclue.

La R.A.F. a bombardé le sud-ouest du Reich.

Deux autres généraux tchèques ont été exécutés; le premier ministre de la Bohème-Moravie est sous le coup d'une sentence de mort.

Vendredi 3 octobre

La délégation américaine à Moscou aborde la question de la liberté de la religion en Russie.

Au moins cinq villes anglaises ont été bombardées par les Allemands. Les pertes en morts et en blessés sont nombreuses. La R.A.F. a exécuté des raids en territoire occupé par les Allemands.

Hier 130 personnes ont été condamnées en Bohème-Moravie par les Allemands. Plusieurs personnes ont été exécutées.

Six synagogues ont sauté à Paris.

Hitler a prononcé un discours à Berlin, au Palais des Sports, et il a dit que "la Russie est déjà battue".

Samedi 4 octobre

Des parachutistes russes sont descendus derrière les lignes allemandes.

M. Roosevelt révèle qu'il est intervenu deux fois en faveur de la liberté religieuse en Russie.

Les échanges de prisonniers allemands et anglais ont été retardés.

Un septième navire américain, le T. C. White, a été coulé, annonce-t-on aujourd'hui.

La pression japonaise sur le Siam s'accentue.

Dimanche 5 octobre

Un combat naval faisait rage, hier soir, au large du Brésil. On n'a pas encore identifié les navires engagés.

Des "guerrileros" yougoslaves ont capturé 650 soldats allemands, dont au moins 40 officiers. Ils menacent de les mettre à mort si l'exécution des otages yougoslaves continue.

On rapporte, de source autorisée, que les Allemands ont lancé une force considérable dans la direction de Moscou.

Les Russes prétendent avoir repris 30 villages aux Allemands.

Lundi 6 octobre

M. Ilsley, ministre des Finances, annonce qu'une pénurie de main-d'oeuvre se fera peut-être sentir au Canada et que la production de guerre devra s'étendre aux dépens du consommateur.

On craint qu'une sérieuse offensive des sous-marins allemands ne se prépare dans l'Atlantique.

Vichy prétend que deux vaisseaux français ont été torpillés dans la Méditerranée par les Anglais.

Mardi 7 octobre

Les Russes résistent à l'offensive que les Allemands dirigent sur Moscou.

De nouvelles représailles allemandes ont eu lieu en Tchécoslovaquie. La marine anglaise a coulé quatre navires italiens et en a endommagé plusieurs autres dans la Méditerranée. L'échange projeté de prisonniers allemands et anglais semble avoir échoué.

M. Roosevelt doit tenir deux conférences importantes aujourd'hui, l'une au sujet du rappel de la Loi de neutralité, l'autre au sujet de la liberté religieuse en Russie.

Les Allemands prétendent avoir remporté une victoire éclatante sur le front russe.

A Vichy on annonce que cinq vaisseaux marchands français ont été coulés par les Anglais.

L'échange de prisonniers entre l'Allemagne et l'Angleterre a été arrêté.

Photo de la 5ème session du Comité de la Survivance française (27 sept. 1941)



1ère rangée (assis, de gauche à droite): Abbé Adrien Verrette, Plymouth, N.H.; T. R. Père Hébert, O.M.I., d'Ottawa; Me Antonio Langlais, Québec; M. Adrien Pouliot, Québec (président); Mgr Camille Roy, Québec (président d'honneur); Me Alphonse de la Rochelle, Montréal; Mgr Olivier Maurault, Montréal; M. le Magistrat Henri Lacerte, Saint-Boniface, Manitoba.

2ème rangée (debout, de gauche à droite): R. Père Arthur Joyal, O.M.I., d'Ottawa; docteur L. O. Beauchemin, Calgary, Alberta; abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général, Québec; abbé Albert Tessier, Trois-Rivières; Paul-Eugene Gosselin, chef du secrétariat; M. le chanoine Cyrille Gagnon, Québec; M. Esdras Minville, Montréal; M. le docteur Arthur Leclerc, Québec; M. Adolphe Robert, Manchester, N.H.; Me Eugène-L. Jalbert, Woonsocket, R.I.; R. Frère A. Bernard, C.S.V., de Montréal; M. Jean-Jacques Tremblay, Ottawa; notaire Henri Boisvert, de Québec.

Cinquième session du Comité de la Survivance française

QUEBEC—M. Adrien Pouliot, l.c., doyen de la faculté des sciences de l'université Laval, a été réélu président du Comité permanent de la Survivance française. Celui-ci en est à sa cinquième session annuelle. Les quelque 25 représentants des minorités françaises de tout le continent américain ont délibéré pendant deux jours sur les problèmes de la survivance de notre nationalité. Après avoir expédié un certain nombre de messages d'hommages aux autorités religieuses et civiles du pays, le Comité a étudié la question du français à la radio, en particulier dans l'Ouest; celle du bilinguisme à Ottawa et dans l'administration fédérale, et celle de la proportion des officiers canadiens-français dans l'armée.

Les élections

Mgr Camille Roy reste président d'honneur. Le notaire Alphonse de Larochelle demeure 1er vice-président. Me Henri Boisvert, représentant de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, devient 2e vice-président et remplace M. Victor Doré, surintendant de l'instruction publique, qui devient directeur.

Le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary, Alta, succède au juge Henri Lacerte, de St-Boniface, Manitoba, comme directeur. Le secrétaire général et le trésorier, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin et Me Antonio Langlais, de Québec, restent à leurs postes.

A la séance d'ouverture, M. Adrien Pouliot souhaita la bienvenue à tous, et en particulier aux quatre nouveaux membres du comité, MM. Omer Héroux et le Dr Hector Cypihot, de Montréal; M. Hector Ménard, d'Ottawa, et M. James Broussard, de la Louisiane.

Le français à la radio

On étudia la question du français à la radio. Bien que les Associations nationales de l'Ouest réclament un minimum de six heures de français par semaine à la radio, elles constatent avec plaisir qu'elles ont obtenu trois heures et demie de français, alors qu'auparavant, elle n'en avaient qu'une demi-heure.

On a également parlé du problème radiophonique propre aux régions de Rouyn et d'Amos. La question du français dans l'administration fédérale vint aussi sur le tapis et on décida de poursuivre la lutte en faveur des droits des Canadiens français.

Enfin, le problème de la proportion d'officiers canadiens-français dans l'armée fut abordée et l'on recommanda d'étudier soigneusement la question et de faire les représentations jugées opportunes au gouvernement d'Ottawa.

L'ELECTRICITE EN NOUVELLE-ANGLETERRE

WASHINGTON—Il se peut que le gouvernement américain décide d'appliquer un certain rationnement de l'électricité à des industries non essentielles à la guerre dans la Nouvelle-Angleterre, du moins pendant quelques semaines. La Federal Power Commission étudie la chose.

L'étatisation de la médecine en Nouvelle-Zélande

AUCKLAND — Un conflit de six ans entre le gouvernement travailliste de la Nouvelle-Zélande et la profession médicale arrive rapidement à son point culminant.

Le parti travailliste a remporté les deux dernières élections grâce à son programme de sécurité sociale, qui comprenait comme article principal le service médical gratuit pour tout le pays.

L'opposition des médecins au projet du gouvernement a empêché, toutefois, la mise en vigueur de l'item. Les médecins, avec l'appui de la British Medical Association, refusèrent d'opérer une clinique gratuite pour tout le monde. A la place, ils offrirent de soigner gratuitement les gens pauvres ou d'opérer un système universel en vertu duquel les patients paieraient un quart des honoraires et ce, afin d'éviter les appels d'aucune importance.

Le gouvernement, l'an dernier, introduisit un bill pourvoyant à un système obligatoire gratuit entre le patient et le médecin, l'Etat devant payer les honoraires. Seulement 47 médecins répondirent à la demande du gouvernement et le projet a été un fiasco.

Nouvel effort

Le gouvernement vient de présenter une nouvelle législation basée sur un nouveau système et avec une clause obligatoire. Les médecins, en vertu du nouveau plan, recevront cinq shillings pour chaque appel avec des allocations pour le voyage.

Il sera illégal pour le médecin d'accepter des honoraires d'un patient. Les émoluments seront pris à même un fonds d'Etat.

Les médecins, à l'issue de plusieurs conférences avec le gouvernement, ont déclaré qu'ils continueraient à soigner comme par le passé et qu'ils étaient contre le nouveau projet.

Les unions ouvrières par tout le pays ont adopté des résolutions demandant au gouvernement de "continuer" avec le bill.

Le danger de l'invasion demeure

LONDRES—Le premier ministre Churchill a déclaré, à la chambre des Communes, la semaine dernière, que l'Allemagne manque d'avions mais il a ajouté qu'elle est tellement forte à d'autres points de vue que le danger de l'invasion n'est pas passé, et que seule une production "énorme" des usines américaines peut maintenir les Russes sur leur front.

"Le peuple britannique devra faire les sacrifices les plus graves", si la Russie continue de combattre, déclara-t-il, tout en envisageant avec optimisme la position générale de l'Angleterre.

M. Churchill laissa entendre que la guerre se poursuivra au moins pendant l'année 1942. "La disette d'avions de l'ennemi est une grave disette, mais ailleurs, il garde l'initiative. Il possède les divisions, les armes et les moyens de transport en Europe."

Si l'Allemagne devait se contenter de la défensive en Russie, il serait possible à Hitler de lancer une attaque simultanée contre l'Angleterre, l'Afrique et l'Espagne, déclara le chef d'état britannique en ce jour qui marque le troisième anniversaire de la signature du pacte de Munich.

En dépit des graves avertissements qu'il a donnés, en précisant que l'hiver n'offre aucune assurance "que le danger d'invasion de l'ile soit entièrement dissipé," M. Churchill dit que la situation de la Grande-Bretagne au point de vue maritime, réserve de vivres et autres problèmes, est meilleure que jamais.

"Nous émergeons, dit-il, du puits du péril sur un plateau assez vaste. Nous pouvons apercevoir devant nous, le sentier difficile et dangereux que nous avons à gravir mais nous voyons aussi le mouvement de convergence de deux puissantes nations, la Russie et les Etats-Unis."

NOUVELLES ALLOCUTIONS AUX FAMILLES D'OFFICIERS

LONDRES.—L'Angleterre augmentera ses allocutions aux familles des officiers de l'armée, de la marine et de l'aviation dès le premier janvier 1942. D'après les nouveaux taux, les officiers de l'armée recevront une allocution de .96 par jour, pour l'épouse, 1.54 pour l'épouse et deux enfants. Chaque enfant de plus fera augmenter l'allocution de .24 par jour.

Protestation de S. E. Mgr. McGuigan

Voici la traduction du texte d'une lettre adressée au directeur du **Globe and Mail**, de Toronto, par Son Excellence Mgr James C. McGuigan, archevêque de Toronto.

"Tout en désirant user de modération et éviter une controverse stérile, je me sens obligé de protester, avec la plus grande indignation, contre l'insertion, dans vos colonnes de samedi, d'une annonce coiffée de la manchette suivante en gros caractères "Pourquoi le Délégué apostolique au Canada, l'archevêque Antoniutti, devrait être expulsé pour activité subversive."

"Aucun pays au monde durant la présente guerre, n'a eu l'idée d'une telle insulte au centre historique de la Chrétienté, telles que celles que formule votre annonce. Le président Roosevelt dont la bonne volonté efficace envers la cause pour laquelle le Canada se bat ne saurait être mise en doute, a délégué un envoyé personnel auprès du Vatican. La Grande-Bretagne, nous pouvons en être assurés, serait horrifiée de la simple suggestion d'une telle insulte faite par un groupe britannique quelconque à la plus haute et plus puissante autorité morale au monde. Seuls nos ennemis pourraient et voudraient se réjouir d'un désaccord entre un pays britannique et le Saint-Siège, à cette heure d'angoisse. Seuls les propagandistes nazis seraient enchantés des réactions religieuses et de la désunion que causerait une telle insulte au représentant de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

"Si je formule cette protestation, ce n'est pas parce que je pense qu'aucune autorité responsable au Canada irait donner un seul moment de considération à la politique formulée dans votre annonce; mais parce que cette protestation est due, en toute loyauté, à Mgr Antoniutti, le gracieux représentant du Pape Pie XII au Canada qui,—nonobstant la loyauté et l'affection qu'il a toujours manifestées envers notre pays, son peuple et ses institutions,—a été insulté d'aussi grossière façon, et parce que les sentiments les plus sacrés de chaque catholique dans cette province ont été outragés."

En fait l'annonce parue dans le **Globe and Mail**, samedi dernier, vient du groupe violemment anticatholique du pasteur Shields.

Petit Courrier d'Europe

GRANDE-BRETAGNE

Leurs noms français

BRISTOL — Le nouveau commandant en chef de la région aérienne de l'Atlantique, en Angleterre, s'appelle Sir Philip Joubert de la Ferté, Français d'origine déjà lointaine, qui s'était révélé l'hiver dernier comme un excellent commentateur de la guerre à la B.B.C. Maréchal de l'Air, Sir Philip a remplacé dans ce nouveau poste le maréchal de l'Air Sir Frederick Bowhill qui est maintenant chargé au Canada de la livraison directe des avions américains. Sir Philip s'occupe tout spécialement, dans la bataille de l'Atlantique, de la chasse aux sous-marins et aux avions maraudeurs Focke-Wulf Kuriers qui, de leurs bases du Finistère, menacent les convois britanniques sur l'océan. L'hiver dernier, sur cette côte du Finistère, une bombe de la R.A.F. mettait fin aux jours d'un autre commandant en chef de l'Atlantique, le vice-amiral commandant des forces navales allemandes en France occidentale. Ce marin nazi s'appelait Lothar von Arnauld de la Périère, d'origine poitevine. Il avait été au cours de la dernière guerre commandant du sous-marin U.C. 5 qui avait inauguré les attaques de nuit en surface. Il avait coulé le paquebot Gallia, les vapeurs Pax, Togo, Villa de Soler et bien d'autres.

Le trophée de Dunkerque

DOUVRES—Le trophée le plus convoité par les yachtsmen d'Amérique est celui qu'offre à tous les ans le Cruising Club des Etats-Unis sous la forme d'une médaille appelée Médaille des Flots bleus. On a décerné la médaille de 1940 au Royal Cruising Club d'Angleterre en l'honneur de tous les yachtsmen anglais qui participèrent à l'héroïque évacuation de Dunkerque au printemps tragique de l'an dernier. Le trophée fut solennellement remis par l'attaché naval de l'ambassade des Etats-Unis à Londres aux membres du club. L'Amirauté était représentée par l'amiral Sir T. Vaughan Phillips, et les Forces Navales Françaises Libres par le vice-amiral Muselier. Au cours de la cérémonie de présentation, on a rappelé les circonstances de l'événement qui a permis de concentrer au large de Ramsgate, Douvres, Sheerness et Folkestone une flotille de 600 bateaux de plaisance qui traversèrent sans cartes ni boussole le Pas-de-Calais pour servir à l'évacuation des troupes.

HOLLANDE

On ne repêche que des nazis

AMSTERDAM — La statistique officielle établit que dans les premiers trois mois de 1941, il y eut 139 noyades dans les canaux de cette ville, à comparer avec 42 accidents du même genre au cours des premiers trois mois de l'occupation en 1940. Et par une étrange coïncidence, la plupart des noyés repêchés étaient ou des soldats allemands ou des Hollandais nazifiés.

FRANCE

Le roquetin de Vichy

VICHY—Le mot de roquetin pour désigner un très vieux général est-il péjoratif ou non? C'est ce que certains grammairiens se demandent à l'heure actuelle en France non-occupée à la suite de la faveur inusitée que ce mot a repris dans les conversations des Français. On dira pour désigner le chef de l'Etat, "le roquetin de l'hôtel du Parc", le "roquetin de l'armistice", etc. Dans un roman intéressant qu'il publiait en 1937, Léo Larguier, de l'Académie Goncourt, nous fixe bien là-dessus et nous apprend: "Roquetin est un terme burlesque désignant un vieillard qui radote, et dans le **Dissipateur**, de Destouches, le marquis frappant sur l'épaule de Géroute, lui dit: "Bonjour, vieux roquetin".

ALLIANCE MILITAIRE TCHECO-RUSSE

LONDRES — L'agence d'information Reuteurs rapporte que la radio de Moscou a annoncé que la Russie a conclu une entente militaire avec les agents du gouvernement tchécoslovaque réfugié à Londres.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire — *Fondé en 1913*

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXIX — *Numéro 23*

Que nous réserve l'après-guerre?

La fin de la guerre actuelle, même si elle est couronnée par la victoire des alliés—ce que nous devons souhaiter et ce pourquoi il est urgent d'accepter les sacrifices même les plus onéreux—nous trouvera dans un déséquilibre économique et social fort dangereux. Il faudrait être aveugle volontaire pour ne pas s'inquiéter à la vue des dettes fabuleuses que doit contracter notre pays pour mener à bonne fin l'oeuvre entreprise. De plus, les milliers de ruraux qui chaque jour quittent nos campagnes à un rythme qui va s'accélérant pour travailler dans les usines de guerre de nos grandes villes, seront sur le pavé dès que les hostilités auront cessé. A de très rares exceptions près ces familles n'auront pas réussi à se mettre quelqu'argent de côté. Fascinées par le régime apparemment plus agréable de la ville, elles ne voudront pas retourner à la vie austère et humble des campagnes. Le chômage risque de sévir plus général que durant les années de dépression.

Aux sans-travail des usines de guerre, il faut ajouter les militaires de retour du front. Ils réclameront du travail et un emploi avec d'autant plus d'ardeur qu'ils ont accepté d'aller servir outre-mer alors que leurs compatriotes sont demeurés au pays et ont touché des salaires élevés dans des postes relativement faciles.

Il est à craindre que la crise qui suivra cette guerre sera encore plus aiguë que celle que nous avons connue en 1919 et 1920. Et cependant si nous relisons les récits des troubles survenus en Europe durant cette période, nous savons combien ils furent terribles.

La misère, le chômage, le malaise ont toujours fourni aux idées subversives un terrain propice. Ce serait donc une grande illusion que de vouloir ignorer cette période et de négliger de s'y préparer. Au congrès des chefs de police, tenu à Winnipeg au mois de septembre, M. Marcel Gaboury, le directeur de la police provinciale de Québec, n'a pas craint de le rappeler: "L'agitation sociale et économique ne fait que sommeiller. Après la guerre, nombre d'hommes qui sont actuellement outre-mer ne se contenteront pas de déposer les armes et glorifier leurs exploits. Ils seront en quête d'un emploi. Des chefs ouvriers m'ont dit que si le gouvernement peut dépenser des millions pour la guerre, il peut faire la même chose en temps de paix." Parlant des agitateurs communistes, M. Gaboury a ajouté: "Pour eux, n'importe quel moyen, bon ou mauvais, est justifié s'il les aide à parvenir à leurs fins. Leur tâche est d'exploiter les estomacs vides, lesquels signifient en bien des cas, des têtes vides également. Ils prennent avantage de la liberté de la presse pour attaquer l'autorité même qui leur accorde le privilège de se faire entendre. Ils mordent ainsi la main qui les nourrit."

Au cours d'une conférence, sur l'après-guerre, le savant économiste, John P. Day, de McGill, disait: "Que le public soit bien averti, l'après-guerre sera terrible et il faut inévitablement nous attendre à des conditions de vie pires que celles que nous avons connues aux plus mauvaises heures de la dépression qui précéda la guerre actuelle.

"C'est entendu que ce fait va décourager certains esprits. Ce sera un désappointement total, car chacun s'imagine que la victoire nous apportera le bonheur et la prospérité. Or, les lois économiques nous avertissent du contraire. Les ignorants et les gens peu scrupuleux vont accuser les politiciens, les puissances économiques, le capital, de cet état de choses dont, pourtant, ils ne seront aucunement responsables. Les conditions de vie seront démoralisantes. Notre industrie aura travaillé trois, quatre et même cinq ans à des oeuvres de guerre. Or, à la paix nous n'aurons rien de ce qui rend la paix intéressante. Il faudra tout refaire, tout édifier, tout bâtir. Manquant de tout dans tous les domaines, nous devrons vivre dans des conditions lamentables aussi longtemps que l'ordre ne sera pas revenu dans la production industrielle. Il faut craindre deux choses: le mécontentement du peuple et l'inquiétude individuelle. Alors que l'harmonie sera indispensable nous aurons des disputes et l'acrimonie.

"Il sera inutile d'accuser qui que ce soit de nos malheurs. Chacun d'entre nous voudra sa part et la meilleure. Cela sera impossible. Les ouvriers devront revenir aux anciens salaires; les employeurs à des profits moindres et le capital à des revenus moins énormes. Le gouvernement le mieux intentionné n'y pourra rien. Les marchandises ne seront pas là et aussi longtemps qu'elles n'y seront pas, il faudra s'en priver.

"Il faudra travailler, être patients et savoir sainement administrer nos affaires. Mais que l'on soit averti, la paix ne sera pas exactement ce qu'on l'imagine."

Sans doute dans le désarroi de l'après-guerre, le Canada occupera encore une situation privilégiée, surtout si on le compare aux pays d'Europe. Mais ce n'est pas là un motif suffisant pour ignorer les troubles qui se prépareront et laisser aux événements le soin de rétablir l'équilibre de l'après-guerre. Il existe quelques moyens faciles que tous peuvent mettre en pratique.

Si jusqu'à maintenant nous avons vécu de la terre, n'allons pas la délaisser pour un gain passager. Elle sera encore la grande pourvoyeuse après le conflit. Pratiquons la plus stricte économie, surtout créons des oeuvres qui faciliteront le réajustement de la période anormale que nous aurons vécue durant ces dernières années.

La pension des vieillards

Le coût de la vie augmente avec la durée de la guerre et il est plausible de supposer que le mouvement ascensionnel des prix ne s'arrêtera pas de sitôt. Pour permettre aux ouvriers de faire face à la situation, le gouvernement fédéral a élaboré le système des bonis. On rapporte aussi que les dépendants des soldats actuellement en service profiteront peut-être également d'un boni du coût de la vie.

Il est au pays une autre catégorie de personnes que la hausse des prix affecte tout particulièrement. Ce sont les personnes âgées n'ayant d'autre moyen de subsistance que la maigre pension de $20.00 par mois qu'elles reçoivent du gouvernement. Il ne semble pourtant pas que celui-ci ait encore songé à leur venir en aide.

L'augmentation considérable dans les prix du bois de chauffage et du charbon ainsi que la hausse récente du prix du lait ne font que rendre plus angoissante la situation de ces personnes âgées.

Il est donc bien évident que la pension de $20.00 n'est pas suffisante. Pour arriver à vivre avec si peu, il faut non seulement savoir exécuter de véritables prodiges d'économie, ce qui n'est pas donné à tout le monde, mais encore faut-il s'imposer des privations. Ce serait peu honorable, de la part d'un gouvernement qui s'est voué à la destruction de la barbarie nazie, que d'abandonner à leur sort ces vieillards auxquels on devrait épargner, pendant leurs dernières années, les cruelles inquiétudes que leur cause actuellement l'excessive modicité de leurs ressources.

Combien de ces vieillards ont travaillé courageusement toute leur vie et n'ont cessé de pratiquer l'économie la plus rigoureuse? S'ils n'ont pas fait des épargnes pour leurs vieux jours, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre mais aux employeurs qui ont abusé de leur impuissance à se défendre ou ont été incapables ou peu désireux de réagir contre un état de choses établi depuis longtemps.

N'oublions pas, qu'en principe, un salaire n'est juste que lorsqu'il permet à l'ouvrier, tout en vivant avec une honnête aisance, de faire des épargnes en vue de la maladie, des accidents et de l'inactivité de la vieillesse. Or, voyez tel couple ouvrier qui, après avoir travaillé dur pendant toute une vie et s'être ingénié à vivre à force d'économies et de calcul, après avoir fait face, avec un sens de l'honneur et une honnêteté exemplaires, à toutes les impasses que dressaient devant eux les exigences de la vie, voyez ce couple dénué de toutes ressources et acculé à vivre au crochet de l'Etat. C'est là une situation anormale et pénible qui ne devrait pas se produire dans une société bien organisée. Il convient, pour le moins, qu'on ne fasse pas trop étroite à ces ouvriers la compensation qu'ils ont très largement méritée.

Tous les vieillards ne sont pas dans le même cas, nous le savons très bien. Chez certaines gens, malheureusement, l'économie est chose assez peu en honneur. Il n'en reste pas moins que lorsqu'ils ont atteint la vieillesse, ces gens sont sans ressources et qu'il est de toute nécessité de pourvoir à leur existence. Si l'Etat avait vu, comme c'était son devoir, à ce que des mesures appropriées fussent prises, par les patrons et les ouvriers d'un commun accord, en prévision de la vieillesse, ces personnes en auraient naturellement bénéficié et ne se trouveraient pas aujourd'hui dans un pareil état de dénuement.

La pension des vieillards n'est donc autre chose qu'une mesure tardive, qu'un palliatif ou un succédané dont il faut bien se contenter, en attendant mieux.

Pour le moment, ce qui est urgent, c'est d'augmenter cette pension en rapport avec le coût de la vie. S'il est une classe de la population à laquelle il faille épargner les souffrances qu'amène la guerre, c'est bien celle des hommes et des femmes qui ont atteint l'âge où l'on ne peut plus gagner sa vie.

Prières pour la paix, en octobre

QUEBEC. — Leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province ont décidé, à leur réunion du mercredi 17 septembre, que, pour répondre aux voeux maintes fois exprimés par Sa Sainteté le Pape Pie XII, les exercices du mois du Rosaire seront accomplis dans le but particulier d'obtenir une juste paix au monde.

Chacun y ajoutera, selon les inspirations de sa piété, ses prières et ses sacrifices en union d'intention avec le chef suprême de la chrétienté.

ROME SERA BOMBARDEE

LONDRES.—L'Angleterre fera bombarder Rome, si cela devient nécessaire. Une source autorisée de Londres dit que la capitale italienne sera bombardée avec autant de vigueur que possible si les opérations futures de la guerre rendent cette mesure nécessaire et utile.

La hausse des prix

La hausse des prix au Canada a été constante et régulière depuis le début de la guerre. Le peuple canadien doit se préparer à envisager encore de plus fortes augmentations dans les prix. Le gouvernement doit établir sans retarder un contrôle sévère; autrement nous connaîtrons les hausses fabuleuses de la grande guerre. Ces faits ressortent clairement des tableaux de prix que nous publions ci-dessous. Ces listes ont été préparées par une maison de commerce en gros, de Winnipeg, et publiées dans la "Winnipeg Free Press". Elles représentent exactement les chiffres paraissant dans les livres de 1939 et des années de guerre, 1940 et 1941, au mois de septembre dans les trois cas.

ALIMENTS	Septembre 1939	1940	1941
Thé, en gros, Indien, la livre	.30	.49	.67
Café, en gros, Umballa, la livre	.12	.27	.28
Beurre, 1ère qualité	.26	.23	.37
Saindoux	.09	.08	.15
Bacon	.23	.22	.31
Quartiers de boeuf	.12	.14	.15
Oeufs, 1ers, moyens	.28	.36	.43
Farine, 1ère, 98s	3.00	3.10	2.60
Farine, 2ème, 98s	2.75	2.85	2.35
Sucre, 100s	6.54	7.05	8.05
Sirop, maïs, 24-2s	3.45	3.30	5.10
Tomates, en boites	2.40	2.78	3.00
Maïs, en boites	2.00	2.10	2.25
Pois, No 4, en boites	2.20	2.20	2.26
Pruneaux, 60-70	.07	.07	.09
Pommes sèches	.08	.09	.09
Confiture, sans mélange, 12-4	6.12	5.95	7.00
Lait, condensé, 48s	3.67	3.58	4.00
Lait, en poudre, 50s	.29	.30	.32
Savon, buanderie	3.90	3.70	4.57
Savon, toilette, Lux	3.35	3.45	4.20
Blé, octobre	.72	.73	.73
VETEMENTS POUR HOMMES (douz.)			
Gants de travail non doublés	7.90	8.10	11.34
Bas de cachemire	3.30	3.61	3.75
Salopettes, 8 onces	13.85	14.45	16.55
Sarraux	10.05	11.00	13.10
Salopettes pour garçons, 6-12	8.50	8.80	9.85
Pantalons de cotonnade	13.25	14.00	15.50
Pantalons en "denim" noir	11.20	11.85	14.60
Chemises de travail Chambray	4.90	5.60	5.80
Sous-vêtements en merino	12.84	13.38	13.76
Sous-vêtements F. L.	11.00	11.60	12.10
Coupe-vents en peau de daine	19.50	21.50	24.00
Coupe-vents en peau de daine	13.75	14.00	15.00
Chaussettes de travail, tout laine—			
5 liv.	4.95	5.35	5.65
4 liv.	4.45	4.85	4.95
3 liv.	3.90	4.30	4.35
DIVERS			
Couvertures de coton pour berceaux	.29	....	.31
Couvertures de fantaisie	2.70		2.75
Couvertures de finette	1.45	1.50	1.65
Edredons	17.28	17.28	19.44
Coussins	3.78	3.78	4.59
Finette blanche	.09	.09	.10
Coton imprimé	.14	.15	.17
Finette pour draps	.30	.31	.32
Taffetas	.23	.23	.24
Toile cirée	3.60	3.60	3.60
Taies d'oreiller en coton	1.70	1.75	2.35
Oreillers	1.08	1.08	1.24
Serviettes de bain en ratine blanche	1.48	1.52	1.80
Serviettes	2.15	2.40	2.65
Robes de nuit	40.00	44.00	50.00
Denim, à la verge	.23	.25	.33
VETEMENTS POUR DAMES ET MERCERIE			
Galon élastique blanc, ½ pouce	4.90	4.90	5.15
Bas de soie	5.75	5.80	6.95
Bas de rayonne	1.70	1.70	1.90
Linges à vaisselle	.68	.75	.80
Bas de coton pour enfants	1.20	1.25	1.30
Bas de laine à côtes pour dames	3.00	3.00	3.10
Bobines de fil	.56	.66	.83
Laine, pelote de 1 once	1.35	1.40	1.45
Tabliers	2.00	2.05	2.50
Bérets	3.46	3.46	3.46
Sous-vêtements en coton	3.00	3.00	3.25
Sous-vêtements en rayonne	2.45	2.60	3.10
Chemises de coton—moyennes	2.25	2.35	2.85
Chemises de coton—grandes	2.50	2.60	3.10
FERRONNERIE			
Hache H.B. avec manche, 2½ liv., douzaine	13.95	13.95	13.95
Brosses, 2 pouces, "magique", douz.	1.50	1.67	2.09
Brosses à plancher, 8 pces, douz.	1.05	1.26	1.37
Bidons galvanisés à pétrole, 1 gal., douzaine	4.62	4.62	4.85
Bouilloires, "London" No 4, douz.	5.39	5.64	6.06
Chaudières galvanisées, No 012, douzaine	2.26	2.49	2.61
Fanaux à gaz Coleman, douz.	4.73	4.73	5.00
Pétrins en étain, 14 pintes	21.50	23.65	24.72
Poêles à frire en fer, No 1, douz.	1.98	2.18	2.32
Chaudières en étain, No 1, douz.	6.02	6.62	6.98
Pièges, No 1½, douzaine	4.16	4.68	5.05
Moteurs Johnson L.T., chacun	130.00	136.50	183.50

Radio-ouest française

OSTRACISME... OU NON...

Deux faits récents qui ont attiré notre attention méritent, croyons-nous, d'être soulignés et quelque peu commentés.

• • •

Le premier, nous en devons la connaissance à la radio de ce matin, 1er octobre.

M. le Chanoine Chamberland, qui venait d'arriver en Angleterre en compagnie d'autres représentants de la presse canadienne, aurait présenté un groupe d'expéditionnaires canadiens-français au premier ministre de Grande-Bretagne. Et il l'aurait fait **en français.**

Le T. H. Monsieur Churchill, pour répondre, aurait employé tour à tour la langue anglaise **et la langue française.**

La radio ne nous a pas révélé si les Anglais ont protesté. Ce n'est pas probable. Car, **là-bas**, ils ne voient pas partout le spectre de "la domination papale et française". Tandis qu'**ici** . . . Bref, ce serait bien chic si l'une des deux langues officielles du pays fleurissait sur les lèvres des "officiels" canadiens.

• • •

Le deuxième fait date de dimanche, 28 septembre.

Quelques-uns des délégués de l'Amérique française à la session annuelle du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique ont pris la parole à la radio-état.

Ces allocutions furent, paraît-il, relayées par tout le **réseau français** (entendez: québecois) et irradié par les postes à ondes-courtes CBFY, qui atteint à peu près 25% des Canadiens français de l'Ouest qui possèdent un radio-récepteur toutes-ondes. Elles ne le furent **point par le réseau national**—celui qui couvre tout le Canada, pays sensément bilingue.

Ces Messieurs n'en valaient sans doute pas la peine. . . Ni **davantage l'organisme unique qui** représente la pensée française de l'Atlantique au Pacifique et de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique. . . En d'autres termes, les assises annuelles de la race française en Amérique—"à qui incombe, a pourtant déclaré un jour le premier ministre canadien, le devoir de maintenir la civilisation et la culture françaises traditionnelles"—ne constituent donc pas un événement qui justifiât l'utilisation de tout le réseau!

Et pourtant, que de faits divers sans envergure, le monopolisent parfois . . . quand il s'agit de la race anglaise!

• • •

Ostracisme? . . . Oh non!
Ce 1er octobre 1941

Les Associations Nationales de l'Ouest.

Cahiers d'Action Catholique au service des éducateurs

Message de l'aumônier—Pour que son règne arrive (Emile Deguire c.s.c.)

Action catholique—Saint François et l'Action catholique (Roland Fournier, p.s.s.); La marche de la J.E.C. (Les Cahiers); Boîte aux questions (Les Cahiers); Comment, l'Action catholique fait pénétrer les principes chrétiens dans la vie de l'étudiant (Fr. Léo Bonneville, C.S.V.); But de la J.E.C. et noyautage (Germain-M. Lalande, C.S.C)

Spiritualité étudiante — Pour faire vivre les étudiants de la vie de l'Eglise (S. M. de S.-Flore d'Auvergne, C.S.C.); Exposition catéchistique à St-Laurent, près Montréal (S. Marie-de-Ste-Edith-de-la-Croix, C.S.C.).

Doctrine chrétienne—Récollection pour militants d'Action catholique (René Lebel, O.M.I.)

IMAGES DE GUERRE

Noël BERNIER.

Tous les jours nous touchons à quelque chose qui nous met face à face avec les terribles réalités de la guerre. Ce matin même nous lisions, sur l'immeuble qui fait le coin des rues Main et Notre Dame, un écriteau plein de signification: "BLOOD DONORS, register here": **ceux qui veulent donner du sang sont priés de s'inscrire ici.**

Oui, là-bas, en Angleterre, sur les côtes de France, en Méditerranée, il y a des soldats qui tombent blessés, qui saignent, qui saigneraient à la mort, si on ne leur substituait, pour le sang qu'ils ont perdu, un peu du sang des autres. C'est effrayant à écrire; mais, aussi, c'est réconfortant par certains côtés. On palpe ici la solidarité qui nous étreint tous en ces heures tragiques. Les combattants combattent partout, de l'autre côté de l'eau; et à l'arrière, on aide, jusqu'à la **relève** du sang! Le lointain Winnipeg, et la province, et le Canada, et l'empire, contribuent chaque jour à ce consortium, ce **pool** du sang.

Ce sang est emmagasiné, comme la poudre, comme le blé, et il est expédié aux points urgents. Et il en faut des tonnes, entendez-vous!

Quand on pense à cela on évoque immédiatement le spectacle que doivent présenter les hôpitaux du front—de tous les fronts: de vastes salles, où l'on amène les blessés; des chirurgiens, des infirmières, qui se penchent sur toutes ces tragédies et s'acharnent à la guérison de ceux qu'on a transportés pantelants de la ligne du feu. Hélas, ce ne sont plus seulement les combattants qui réclament ces soins, car, du haut des airs, on tue maintenant les civils comme les hommes d'armes.

On saisit maintenant pleinement ce qu'il y a de dramatique en cette situation quand on rencontre ceux et celles dont c'est la tâche d'administrer ces secours; quand, par exemple on cause avec des infirmières qui ont fait du service sur le théâtre même des hostilités: telle Béatrice Biron, si vous voulez un nom.

Mademoiselle Biron est une enfant de Saint-Boniface, que nous avons tous vu grandir. Elle appartient à l'une de nos vieilles familles — celles qui étaient ici voilà 40 ans. Dès avant la guerre elle était déjà garde-malade: en 1934 elle avait gradué à l'hôpital St-Luc de Montréal, et dans l'automne de la même année elle obtenait sa licence d'infirmière à l'Université de Montréal. Quand survint le conflit, elle s'inscrivit immédiatement aux hôpitaux militaires; **j'y étais déjà tenue**, nous expliqua-t-elle simplement, **parce que, déjà j'avais signé la carte jaune de la Croix-Rouge qui constituait une espèce d'enrôlement éventuel en cas de guerre, d'épidémie et de désastre.**

Mademoiselle Biron—aux heures de service, le lieutenant Biron, avec droit au salut militaire—partit pour l'Angleterre dans les premiers temps des hostilités; elle appartient au corps des infirmières de l'hospitalisation canadienne, et vient de retraverser l'Atlantique pour accompagner un convoi de malades en majorité canadiens-français.

Sur ce qu'elle a vu là-bas, cette infirmière experte parle peu: on sent qu'elle est dressée à la discipline, mais on devine l'énergie sous le langage tranquille où toute dramatisation est absente. Nous disions un mot tantôt sur les transfusions de sang: Mlle Biron a vu tout cela, et elle a vu tout ce que les hôpitaux en activité peuvent recéler; mais elle n'a pas étendu le récit. Elle nous a pourtant confié ces détails bien intéressants:

"Quelque part en Angleterre, j'ai assisté à un raid aérien; nous avons évacué l'hôpital durant 92 heures. Sous le feu, tous et toutes se sont comportés comme il fallait quand on a une responsabilité. En deux minutes le feu bleu de la bombe à retardement a été éteint.

"Je ne puis assez constater le moral élevé du peuple d'Angleterre, partout: et je me demande parfois si nous aurions le même courage.

"Un trait qu'il ne faut pas oublier: l'Angleterre est devenue le pays de **l'entr'aide: tous s'abordent et se traitent comme des frères, sont prêts à tous les services mutuels.**

"Je retourne à ma tâche comme à un travail que je dois à la cause."

On nous saura gré d'avoir signalé le passage de l'infirmière Biron parmi nous, car elle est un exemple du devoir accompli; un témoignage aussi, pour le nom canadien-français dans les huttes où l'on dispute à la mort la vie des soldats du Canada.

Vers l'accomplissement de notre DESTIN AMERICAIN

par Léopold RICHER

Ce cahier traite d'un problème d'actualité qui intéresse l'avenir du Canada. La guerre soulève des questions dont l'importance n'échappe à personne. L'une de ces questions est celle de nos relations avec les Etats-Unis.

Tout comme pendant la guerre de 1914-1918, la question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis, se pose de ce temps-ci, mais sur le plan académique seulement. Toutefois, ce qu'il y a de certain, pour l'heure, c'est le rapprochement canado-américain. Ce rapprochement, préparé par des négociations personnelles King-Roosevelt, a été confirmé par l'accord d'Ogdensburg (17 août 1940), accord de défense permanente conjointe.

Tel est le sujet développé par M. Léopold Richer. L'auteur du "Canada et le Bloc anglo-saxon" fait preuve, une fois de plus, de bon sens et de sagacité. La diffusion de ce travail éclairera les esprits en situant bien les données de la question.

On se procure les CAHIERS de l'Ecole des Sciences Sociales en payant un abonnement de $1.00 pour la série de 10 cahiers. Les deux premiers parus à date sont: **"Témoignage sur la crise actuelle"** par le R. P. J.-T. Delos, o.p., et **"L'Hygiène, science économique"** par le Dr Wilfrid Le Blond.

Faire parvenir son chèque ou bon de poste à l'administrateur, M. Jean-Pierre Després, Secrétariat de l'Ecole des Sciences Sociales de Laval, rue de l'Université, Québec. Les CAHIERS sont aussi en vente dans toutes les bonnes librairies.

M. le Juge Doiron

Comme nous l'avons écrit la semaine dernière, la nomination de Me Adrien Doiron au Banc de la Saskatchewan perpétue une tradition à laquelle nous tenons beaucoup en raison du prestige et de l'influence qui en découlent. Nous remercions sincèrement les autorités fédérales tout d'abord d'avoir respecté cette tradition qui est une reconnaissance pratique de l'existence du groupe français en cette partie du Canada où les droits que nous concède la Constitution sont par trop souvent méconnus, sinon méprisés; nous remercions les autorités ensuite d'avoir choisi un candidat qui jouit de l'estime de ses compatriotes et qui est très considéré des personnalités de l'élite de langue anglaise. De fait M. le juge Doiron a une belle pratique et un bureau très achalandé dans une région où cependant il y a très peu de gens de langue française. Sa compétence comme avocat, la dignité de sa personne, sa droiture d'intelligence lui ont créé une belle réputation dont les échos n'ont pas tardé à faire une heureuse impression au ministère de la Justice d'Ottawa.

A l'instar de l'honorable Turgeon, nouveau ministre plénipotentiaire en Argentine, M. le juge Doiron est d'origine acadienne. Il est le fils d'une vieille famille acadienne et a sans doute hérité de la mâle énergie du groupe français qui a écrit et écrit encore des pages si glorieuses dans les annales françaises de notre race sur ce coin historique du pays. Il est né à Tignish, Ile-du-Prince-Edouard, le 27 octobre 1894. En septembre 1906, son père, Jérôme Doiron, M.D., s'établissait à Vonda avec sa famille. Le jeune Doiron suivit les cours de l'école paroissiale. Son père l'envoya ensuite au Collège classique de Saint-Boniface. En 1916, il obtenait son baccalauréat ès arts. C'est alors que le jeune étudiant s'orienta vers la carrière du droit. Il suivit les cours du "Wetmore Hall" à Régina et obtint son diplôme en 1919. De cette année jusqu'en 1935, il exerça sa profession à Vonda. Brillant avocat, il fut créé Conseiller du Roi en 1935. Il a rempli des postes importants, tels que celui d'agent du procureur général depuis 1926, celui de membre de l'Exécutif du Barreau canadien à titre de représentant de la Saskatchewan. Il représente, depuis plusieurs années, la minorité française au Conseil de l'Instruction publique de la province. Il a puissamment aidé les siens dans cette institution dont les activités passent la plupart du temps inaperçues aux yeux du grand public. Grâce à son tact, M. Doiron a fait apporter d'heureuses modifications aux livres de classes des écoles de la province, modifications qui corrigeaient des erreurs historiques au point de vue religieux et français. Estimé et respecté par les membres du Conseil, ses suggestions et ses rectifications étaient toujours sérieusement considérées et très souvent mises à exécution.

En reconnaissance de ses qualités et de son jugement, le gouvernement provincial le nomma membre de la Commission Martin, qui fit une enquête assez générale et assez approfondie du système scolaire en notre province, alors que la propagande devenait de plus en plus intense en faveur des grandes unités scolaires. De l'opinion commune, M. Doiron était l'un des membres les plus en vue. A encore nous pouvons être assurés que ses jugements et sa manière d'aborder et de situer les problèmes en cause ont aidé le gouvernement à voir clair dans cette question épineuse.

Malgré ses nombreuses occupations, M. Doiron n'a pas négligé ses compatriotes. Il commença par le commencement, en donnant le bon exemple. Il épousa en 1921 une canadienne française, Mlle Joséphine Prince, fille du défunt J.-A. Prince, de Delmas, nom bien connu dans la région. Il est aujourd'hui père de trois enfants qui ont reçu une belle éducation. En plus de créer un foyer français, M. Doiron a consacré une grande partie de son temps aux oeuvres et initiatives de l'Association catholique et française qui certes a bénéficié de ses talents, de ses avis légaux et du prestige dont il jouit auprès des autorités provinciales. Il a pris une part active au travail de l'Association des commissaires à titre de vice-président depuis 1930; il a aussi puissamment secondé les efforts de l'A.C.F.C. en qualité de vice-président depuis 1934 et de membre de plusieurs comités. Fidèles aux réunions habituelles de l'exécutif, il mettait de côté ses occupations de bureau pour répondre à la convocation du secrétaire; il le faisait de bonne grâce, tout naturellement, pour accomplir un devoir qu'il a toujours considéré de première importance. Calme par nature, franc et ouvert, au courant des subtilités des lois, il a été un aide précieux aux moments critiques de certaines luttes scolaires encore fraîches à la mémoire, tant elles nous ont affectés. Ses lumières ont toujours dévoilé la note juste, lorsqu'il fallait revendiquer des droits lésés et, lorsque tout avait été bien pesé, bien mûri, il n'hésitait pas à pousser de l'avant.

Comme professionnel, il ne s'est donc pas désintéressé de notre cause. Au contraire, il s'est toujours montré fier de faire partie de l'état-major des forces françaises en Saskatchewan. Au lieu de lui nuire, comme certains le croient trop fréquemment de nos jours, cette attitude normale et loyale l'a grandi dans l'estime de ses concitoyens d'autres races. C'est une preuve entre tant d'autres qu'un patriotisme bien aéré, sain, au service d'une âme impartiale, force l'admiration et le respect. Nous avons le ferme espoir que le juge Doiron continuera en dépit de ses nouvelles fonctions ses bons offices à l'oeuvre qu'il a si bien servie. Son prestige accru et son influence augmentée seront un apport précieux aux associations qui se réjouissent à juste titre de voir l'un des leurs dans la haute magistrature de la province. Nous comprenons que cet honneur représente de nouveaux devoirs dont l'accomplissement requérera de M. Doiron une somme de travail plus ardu, d'études plus approfondies, besogne nécessaire au perfectionnement dans une branche plus élevée du domaine professionnel. Nous avons la certitude que le nouveau juge s'adonnera de tout coeur à cette étude, car il a horreur du médiocre. Il sait par expérience que c'est par le travail et l'étude que l'on devient bon avocat et bon juge, c'est-à-dire que ce sont les longues heures consacrées à son art, à son métier, qui en dévoilent tous les secrets et acheminent vers les sommets du succès.

Au nom de tous les compatriotes de la Saskatchewan, qu'il nous soit permis d'offrir à M. Doiron nos plus sincères et chaleureuses félicitations et de formuler nos meilleurs voeux. Une nouvelle carrière s'ouvre devant lui. Nous sommes convaincus que, là comme partout ailleurs dans le passé, M. le juge Doiron saura faire honneur à ses compatriotes et aux autorités qui ont mis en lui leur confiance.

Joseph VALOIS, O.M.I.

SAINT-BONIFACE

Communiqué de l'Archevêché

C'est le désir ardent du Souverain Pontife que les fidèles prient avec plus de ferveur pour l'Eglise et pour la paix, et tout particulièrement durant le mois d'octobre.

Son Exc. Mgr l'Archevêque Coadjuteur de St-Boniface invite donc ses fidèles à adresser des prières ferventes à la Reine du Saint-Rosaire aux intentions précitées du Très Saint-Père. Il demande à Messieurs les Curés de rappeler le désir du pape et les intentions recommandées à l'attention des fidèles aux prônes des dimanches du mois d'octobre. Qu'on insiste pour que les fidèles viennent en plus grand nombre aux exercices du mois du Rosaire et qu'on ait soin de recommander les intentions du Souverain Pontife à la Sainte Vierge!

Cours de tissage à Lourdes

Les cours de tissage, organisés par la Société d'Enseignement Postscolaire et le Département de l'Education, se sont ouverts à Lourdes, mardi de cette semaine. Jusqu'à date une douzaine de jeunes filles se sont inscrites et ce résultat est très satisfaisant.

L'Association d'Education

CERCLE LOCAL

Dimanche dernier avait lieu à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Narcisse Fournier, une nombreuse assemblée en vue de la prochaine perception pour l'Association qui aura lieu le dimanche, 19 octobre. Une division de la ville par rues fut présentée, discutée et approuvée. Une cinquantaine de percepteurs furent choisis. A titre d'essai, cette année, une carte au nom de l'Association sera donnée avec chaque contribution. On espère ainsi mettre plus en évidence l'oeuvre de l'Association et stimuler la perception. Certains aspects de l'oeuvre de l'Association furent présentés et discutés. Il en ressort que cette perception répond plus que jamais à un devoir et à un besoin urgent. On espère donc que, comme dans le passé, Saint-Boniface fera sa noble part.

Il y aura assemblée spéciale pour les percepteurs le jeudi, 16 octobre au soir, à l'école Provencher.

A l'Hôtel de Ville

Nouvelles mesures sanitaires

Le service sanitaire de la ville a fait distribuer dans chaque maison un copie imprimée sur fort carton, en français et en anglais, des règlements et ordonnances concernant l'enlèvement des ordures ménagères de la ville. Ils se résument à ceci que chaque occupant d'une maison doit avoir près de la ruelle une boîte à ordures métallique convenable avec un couvercle. On ne peut qu'encourager ce mouvement de l'enlèvement des déchets avec ordre et système. Une visite dans les ruelles montre que l'application plus stricte des règlements sanitaires à ce sujet est bien dans l'ordre et répond à un réel besoin. Il est donc fort à désirer que les intéressés prendront en bonne part cette application de la loi et verront à s'y conformer. La bonne tenue de la ville sur ce point ne peut dépendre que de la bonne volonté et de la coopération de tous.

Arrérages de taxes

Le bureau du trésorier est à préparer la liste de propriétés en vue de la prochaine vente pour taxes arriérées. Toute propriété dont les taxes de l'année 1939 n'auront pas été complètement payées avant le 4 novembre, est sujette à cette vente.

Le mouvement de Gaulle

En vue d'aider ce mouvement il y aura ce soir, mercredi, le 8 octobre, à la salle de la "Canadian Legion", sur la rue Marion, une partie de cartes et un programme musical. L'entrée sera de 25 sous et tous sont invités.

Diplômes de catéchisme

Dimanche dernier a eu lieu à la cathédrale la collation des diplômes mérités par les enfants du sixième grade, lors du concours de catéchisme en mai dernier. La cérémonie fut accompagnée de la rénovation des promesses du baptême.

J. E. C.

Une retraite pour les jécistes aura lieu à la Maison Notre-Dame du mercredi soir 28 octobre au dimanche matin 2 novembre. Prédicateur R. P. de l'Etoile, C.SS.R. Téléphone, 202 485.

Journée Missionnaire

A l'occasion de la Journée Missionnaire, S. E. le Délégué Apostolique a envoyé au clergé et aux fidèles du Canada le message suivant:

Encore une fois la journée missionnaire se célèbre au cours d'une année de guerre. N'oublions pas que si cette guerre affecte terriblement tous les pays, ses conséquences se font sentir d'une manière spéciale dans les Missions, dont les oeuvres sont soutenues exclusivement par la charité des fidèles.

En dépit de toutes les difficultés de l'heure présente, nos missionnaires sont restés partout à leur poste, au milieu de tant de dangers et de tant de souffrances, et ont conduit au bercail du Christ des centaines de milliers d'âmes. Ce fait nous remplit d'émotion et de fierté, car c'est grâce à la charitable coopération de nos fidèles que l'oeuvre des Missions a pu être poursuivie en intensité et en ampleur par les vaillants soldats de l'armée pacifique de l'Eglise, qui travaillent, souffrent et meurent pour répandre le royaume de Jésus-Christ.

Nous invitons donc nos chers catholiques à penser aux sacrifices des Missionnaires, qui s'occupent avec tant de zèle et de dévouement à la conversion des infidèles, et nous leur demandons, au nom du Christ lui-même, d'aider ces apôtres et de compenser par de plus larges aumônes ce que ne peuvent pas donner leurs frères d'Europe, qui se trouvent à présent dans l'impossibilité de montrer leur traditionnelle générosité.

On fait tant de sacrifices pour ceux qui luttent sur les champs de bataille pour défendre les intérêts de leur patrie; faisons aussi quelque chose pour ceux qui sont engagés dans les combats spirituels pour assurer aux âmes le bonheur d'une patrie éternelle. Les richesses des nations sont mobilisées pour les oeuvres de guerre; que nos aumônes ne manquent pas aux soldats de la paix. On dépense des millions dans le but de garantir la liberté des peuples; donnons quelques sous pour soutenir ceux qui assurent la vraie liberté des enfants de Dieu.

Chers Canadiens, dans vos belles églises aux clochers d'argent, que vos coeurs d'or s'ouvrent à la prière ardente, au don généreux, à la compréhension exacte de l'idéal des Missions, pour la gloire de Dieu et la diffusion de l'Evangile.

Le Saint-Père a été profondément touché de l'effort de générosité des fidèles du Canada pour la journée missionnaire de l'année dernière. Je suis heureux de vous exprimer Sa paternelle reconnaissance et je vous envoie, ne Son nom, les plus abondantes bénédictions, avec la confiance de pouvoir Lui annoncer que, même cette année, vous aurez répondu à Son appel dans la plus large mesure.

Ildebrando ANTONIUTTI,
Archevêque tit. de Synnade,
Délégué Apostolique.

Ottawa,
1er septembre 1941.

NOUVEAU PROJECTEUR

MELBOURNE—Deux opticiens et un mécanicien aviateur ont construit un projecteur qui lance un faisceau lumineux très intense jusqu'à plus de trente milles.

M. Bériau au Manitoba

La semaine prochaine, nous aurons la visite de M. Bériau, directeur des Arts Domestiques à Québec.

M. Bériau est un Canadien français connu à travers tout le pays. Il débuta par la chimie et s'intéressa d'abord aux teintures végétales. De là son intérêt se porta à l'application de ses connaissances dans la préparation des tissus et autres matériaux pour tissage. M. Bériau s'acheminait déjà vers l'oeuvre de sa vie, les arts domestiques. Peu à peu il s'intéressa au tissage, puis aux autres arts domestiques. Aujourd'hui, il est reconnu comme une des premières autorités du Canada. Son livre, "Tissage Domestique", est le manuel classique du genre. Il a été traduit en anglais et sert de manuel à toutes les étudiantes du pays et est même répandu aux Etats-Unis.

M. Bériau dirige au Ministère de l'Agriculture de Québec le département des Arts Domestiques. Sous son action le travail s'est perfectionné et accru et surtout les tisserands et autres ouvriers ont mieux compris la philosophie profonde de ces mouvements.

Lui-même s'est fait l'apôtre des travaux domestiques.

M. Bériau arrivera au Manitoba le 16 octobre. Le même soir il parlera à une grande réunion à Winnipeg. Le lendemain (vendredi), M. Bériau sera l'hôte de la Pensée Française pour le déjeuner et, dans la soirée, parlera à Saint-Boniface. Le lendemain (samedi), M. Bériau visitera la paroisse de Lourdes où Soeur Donalda inaugure ses cours cette semaine.

M. Bériau visitera ensuite les principales villes de l'Ouest et assistera au Congrès de l'Association des Canadiens français de l'Alberta. Au Manitoba, il est l'invité de la Société d'Enseignement Postscolaire.

Funérailles de Mme J.-E. Cyr

Les funérailles de Mme J.-Ernest Cyr ont eu lieu le jeudi 2 octobre dernier, à la cathédrale de St-Boniface. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Le service fut chanté par Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., assisté de M. l'abbé J. Bellavance, curé de Transcona, comme diacre, et de M. l'abbé Léo Blais, vicaire, comme sous-diacre. On remarquait dans le choeur les RR. PP. J.-O. Plourde, O.M.I., Martial Caron, S.J., F. Faure, S.J., Léo Lafrenière, O.M.I., et Harold Fry, O.M.I.

Les porteurs d'honneur étaient: S. H. le juge Joseph Bernier, S. H. le juge L.-P. Roy, MM. J.-A. Marion, A.-C. La Rivière, Jules Mager, A.-J.-H. Dubuc, Ernest Gagnon et J.-C. Davis.

Les porteurs actifs étaient ses neveux: Napoléon Senez, Charles Senez, Louis Bétournay, Albert Séguin, Edouard Cossette, Fred Nys, Donald Hart et Léo Aubin.

Mmes J.-T. Dumouchel, Charles Bernier, J.-P. Proulx et C. Gareau portaient les coins du poêle, et Mmes Noël Bernier et E. Sumner ont fait la quête.

Ont offert des messes, bouquets spirituels, etc.:

Les RR. SS. du Précieux-Sang, les RR. SS. Grises de l'Hospice Taché, les RR. SS. Marie-Réginald et Marie-Flora, de l'Académie Ste-Marie, Rév. Sr Isabelle-Marie, de l'Académie St-Joseph, R. P. Alfred Bernier, S.J., M. l'abbé J. Bellavance, R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., R. P. Aimé Bertrand, S.J., l'Oeuvre de Presse, Winnipeg, l'A.C.J.F., la Fédération des Femmes C.-F., et le Cercle Ste-Cécile.

MM. et Mmes Joseph Senez, O. Bellavance, Médéric Cyr, Louis Bétournay, Albert Manny (Montréal), Albert Séguin, Gustave Maher (Montréal), Norbert Lemire, Adélard Senez (Montréal), Mme et Mlle Kelly, Mlle Rose Senez, Mme Proulx, Mlle F. Gosselin, MM. et Mmes Jules Mager J.-C. Davis et Mme J.-A. Hébert.

Son Honneur le Juge et Mme Prendergast, le juge et Mme J. Bernier, le juge et Mme L.-P. Roy, Mme J.-T. Dumouchel, M. et Mme J. Bibeau, Mme T. Bertrand, Mlles Bertrand, M. et Mme Ernest Gagnon, Mme et Mlle Sumner, Mlle T. Laurendeau, Mme C. Bernier, Mlle A. Bernier, M. et Mme J.-S. Boivin (Québec), Mme et Mlle Landry, les employés de la Cie Catelli, Mme C. Gareau, Mlle G. Laporte, MM. et Mmes W. Côté (Québec), J. Baxter, H. Béchard, E. Bernier, F. Kenniff (St-Paul), J. Costello, Laurent Boivin (Québec), J. P. Doyle.

A la famille en deuil, "La Liberté et le Patriote" offre ses sincères condoléances.

PETITES NOTES

Mme O. Lacerte, rue des Meurons, est revenue d'un court séjour à Calgary, où elle a visité son fils, Charles, de l'Aviation royale canadienne, stationné à Calgary, ainsi que Raymond Gauthier et Mme Gauthier, autrefois de St-Boniface.

• • •

Le dimanche 28 septembre, les amies de Mlle Yvonne Mercier se réunissaient à la demeure de ses parents, M. et Mme Isidore Mercier, 493, rue Cherrier, afin de lui faire une petite fête-surprise à l'occasion de son 18e anniversaire de naissance.

La soirée se passa en amusements variés et un délicieux goûter fut servi. La table était artistiquement décorée de fleurs d'automne.

Une jolie bague fut présentée à l'héroïne de la fête par Mlle Blanche Aubert, organisatrice de la soirée.

Les invitées étaient: Mlles Yvonne Mercier, Pauline, Jeanne et Yvonne Simon, Blanche Aubert, Eva Lamarche, Thérèse Sourisseau, Noëlline Gagnon, Albertine Guigné, Marguerite Massou, Madeleine Sourisseau, Mariette Sicotte, Yvette Fourneaux, Helen Kett, Helen Kaporetz, Francis Koshmeter, Helen Marder et Mimi Mercier.

• • •

A l'occasion du départ de Mlle Antoinette Poitras pour Montréal, Mlle Patricia Desjardins a reçu dans l'intimité à la demeure de ses parents, 138 Boulevard Dollard. Mme J. B. Poitras présidait. Elle était assistée de Mlles Eugénie Dubuc, Denise Gaudette et Rollande Hébert. Les invitées étaient au nombre de 28.

Mlle Poitras nous a quittés pour Montréal où elle résidera. En passant à Détroit, où elle séjournera une dizaine de jours, elle est hôte de Mlle Laurette Rochon.

• • •

En l'honneur de Mlle Alice Pirotton, dont le mariage a lieu aujourd'hui avec M. Marc Sourisseau, un groupe d'amies et de Guides de St-Boniface ont organisé une soirée chez Mme N. Pirotton, 391 rue Dubuc, la semaine dernière.

Les patients et le personnel du Sanatorium de St-Boniface lui ont également présenté un service de table, dans le courant de la semaine dernière.

• • •

M. Lucien Sourisseau, de Fort Frances, ainsi que le Caporal Pierre Sourisseau, de l'aviation canadienne, stationné à Brandon, sont venus assister au mariage de leur frère, Marc, avec Mlle Alice Pirotton.

DENISET—SMYTH

Le 23 juillet dernier, eut lieu en l'église Ste-Jeanne d'Arc de Farnham, Angleterre, le mariage du Lieutenant François Deniset, fils aîné de M. et Mme François Deniset, 259, rue Provencher, avec Mlle Joan Smith, fille de M. et Mme James Smith, de Farnham.

La messe nuptiale fut célébrée par le R. P. Patrick Smyth, frère de la mariée. Le lieutenant Louis Deniset fut garçon d'honneur. Une réception eut lieu aux Darracots, St. Farnham Ouest. Le lieutenant et Mme Deniset partirent en voyage à Blackpool.

Impressions de retraite

Déjà il faut partir! Comme ils ont passé vite les jours dans cette maison bénie, et que de calme, de consolations et de joies Dieu garde aux âmes qui Le cherchent loin du monde et de ses vains bruits!

En quittant la petite Chapelle de la Maison Notre-Dame, au matin du 28 septembre, chacune des dix mamans qui y ont passé des heures si douces s'est dit, sans doute, en son coeur: O Jésus, je vous en prie, donnez la même signalée faveur à toutes les mères chrétiennes de la terre!

Cette Maison ressemble à un coin du ciel, et comme il faut que les âmes qui nous donnent pareils avantages aient à coeur la sanctification de nos vies! Rien de plus reposant, de plus réconfortant, de meilleur que ce séjour dans une maison du bon Dieu! On se sent entouré d'âmes qui veulent notre bien: Prédicateur, Religieuses, Chapelain et tous semblent rivaliser de zèle et de bonté. Quels soins attentifs ne nous prodigue-t-on pas depuis le moment de notre arrivée jusqu'à celui du départ! Aussi, si Dieu nous prête vie dans un an, à pareille date, nous reviendrons revivre ici des heures de douce paix, et refaire nos forces pour une autre année de travail et de luttes.

D'ici à cet heureux jour, Dieu veuille bénir cet Asile de paix et inonder de ses faveurs les plus précieuses ceux qui le dirigent.

RETRAITANTE.

Retraite fermée pour jeunes filles

Du 10 octobre au soir, à la Masion Notre-Dame, jusqu'au mardi matin. Celles qui travaillent iront à leurs fonctions samedi avant-midi. Lundi est jour chômé (Thanksgiving Day). Prédicateur, l'abbé L. Blais. Prix, $2.50. Téléphone, 202 485.

LE DUC DE KENT VISITE DES PILOTES CANADIENS

QUELQUE PART EN ANGLETERRE.—Le duc de Kent a fait sa première inspection de l'aviation canadienne depuis son retour du Canada.

Son Altesse a visité une escadrille de combat dirigée par le chef d'escadrille V. B. Corbett, de Westmount. Au cours de sa visite non officielle, le duc portait le costume de commodore de l'Air.

Il a rencontré les pilotes, visité les hangars, les bureaux et le mess.

Trois frères dans l'aviation



Trois fils de M. et Mme Alfred Paquin de St-Boniface (214, rue Berry) se sont enrôlés dans le Corps d'Aviation Royal Canadien. Ce sont, de gauche à droite: le Caporal Albert Paquin, 27 ans, mécanicien à l'école d'entrainement de Saskatoon; le Caporal Edouard Paquin, 28 ans, instructeur sans-filiste à Montréal; Fernand Paquin, 23 ans, aviateur et mécanicien à Rivers.

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!

SECTION "A"

Position des équipes

	G	P
Cusson Lumber	8	1
Crescent Taxi	7	2
Keewatin Lumber	6	3
St. Bon. Creamery	5	4
Kiewel Brewery	5	4
Couture Motors	3	6
Martin Paper	3	6
Cercle Ouvrier	3	6
St. Bon. Hardware	3	6
St. Boniface Hotel	2	7

Parties de 200: L. Pambrun 206, H. Boisselle 207, R. Monchamp 246, 202, W. Johnson 220, B. Miller 207.

Haute partie: R. Monchamp, 246.

Hautes 3 parties: R. Monchamp, 153, 246, 202—601.

Haute partie d'équipe: St. Boniface Creamery, 884.

Hautes 3 parties d'équipe: St. Boniface Creamery, 2402.

SECTION "B"

Position des équipes

	G	P
Wynant Fuel	8	1
Bibeau-Huot	8	1
Dufault Sheet Met.	6	3
Chev. de Colomb	6	3
Club Belge	5	4
Can. de Naissance	4	5
Tourist Hôtel	4	5
Soc. St-Jean-Baptiste	2	7
Frontenac Hôtel	1	8
Cie D'Eschambault	1	8

Parties de 200: A. Boes 232, V. Rodrigue 214, M. Michon 206, J. Bonk 213, E. Pazdor 203.

Haute partie: A. Boes, 232.

Hautes 3 parties: J. Bonk, 176, 213, 184—573.

Haute partie d'équipe: Dufault Sheet Metal, 888.

Hautes 3 parties d'équipe: Dufault Sheet Metal, 2527.

LE "NELSON" N'EST QU'UN PEU AVARIE

LONDRES—L'amirauté a admis que le cuirassé géant, le "Nelson", a été torpillé par des avions italiens au cours d'une attaque en Méditerranée et que sa vitesse a été réduite. Mais elle nie catégoriquement que le "Nelson" ait été coulé.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais."

—Pie XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Nothing But the Truth	II
Smiling Ghost	I
Here Comes Mr. Jordan	II
Rags to Riches	I
Singing Hill	I
Barnacle Bill	I
Accent on Love	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

L'AUSTRALIE A ASSEZ DE BAUXITE

CANBERRA — L'Australie a cessé d'importer du bauxite. Les dépôts locaux suffisent à alimenter les usines qui en ont besoin.



France Libre

Ce groupe de jeunes Françaises à Londres fait partie du "Corps Féminin" des Forces Françaises Libres du Général Charles de Gaulle. Cette légion féminine est dirigée par madame Simon Mathieu, championne de tennis universellement connue. C'est l'équivalent de l'Auxiliary Transport Services. Les jeunes femmes remplacent les hommes dans de multiples occupations. Elles surveillent sur les toits l'arrivée possible d'avions ennemis, conduisent des ambulances ou camions et s'occupent de postes de secours.

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

Etes-vous de ce nombre?

Depuis des années et encore aujourd'hui, je reçois souvent des lettres de correspondantes désenchantées et amères me demandant s'il est possible de croire au bonheur quand la jeunesse est disparue avec ses illusions.

Depuis des années je fais la même profession de foi que je renouvelle aujourd'hui. Je déclare aux plus vieux comme aux plus jeunes que le bonheur n'est pas un rêve ni une illusion. Il est réel, sans cesse nous le cherchons.

— Et vous le trouvez? ricaneront les sceptiques.

— Je ne le trouve pas, j'en trouve.

En quoi il consiste

Car le bonheur n'est pas une unité, comme un bloc de matière précieuse que l'on installerait dans sa maison et qui aurait le pouvoir d'embellir notre vie pour toujours.

Non, il se répand dans le monde en parcelles; il se glisse partout et ceux qui le savent peuvent en trouver partout.

Mais voilà! Il faut croire à son existence et apprendre à le découvrir.

Il y a du bonheur à vivre dans un monde si beau, à être active, en santé, jeune, à donner de la joie aux autres. On trouve du bonheur dans une vie bien accordée, où ses devoirs et ses plaisirs marchent ensemble sans se nuire, il y a aussi dans l'entente avec son entourage, même s'il faut y sacrifier beaucoup de soi-même.

On trouve du bonheur surtout dans ses affections et là où l'on aime.

— Je vous arrête là! reprend la sceptique désolée. Quand on aime de toute son âme et que celui qu'on aime s'éloigne, se retire peu à peu, ne vous aime point.

— Ma pauvre petite, les coeurs se conquièrent, mais ils se perdent aussi après avoir été conquis.

Je ne connais pas votre histoire, il se peut qu'il n'y ait pas de votre faute, mais c'est à vous de chercher si, sans vous en rendre compte, vous n'avez pas contribué à cet éloignement.

Quand un homme aime une femme, c'est qu'il la trouve parfaitement aimable: il importe donc pour la femme de le rester toujours.

Manque de coopération de la part des époux

Il y a trop de femmes qui sont présomptueuses en croyant naïvement que l'amour de leur mari leur appartient de droit, ce qui est vrai, mais en ne faisant rien pour protéger et conserver le trésor, ce qui est absurde et dangereux.

Hélas! il y a des cas où, malgré l'amour de la jeune femme et toute ses jolies qualités, elle voit son mari devenir indifférent, s'éloigner de la maison où elle-même est attachée par tous ses devoirs.

Il y a de ces vies en plus grand nombre qu'on ne le pense. Des vies sans lumières, sans espoirs encourageants, des vies dénuées de la tendresse dont les femmes ne se passent pas sans dépérir, comme des plantes toujours à l'ombre.

Des femmes, des hommes, des jeunes aussi, ont senti, à certains moments qu'à regarder l'avenir, le découragement s'emparait d'eux et je me suis souvent demandé comment les ramener à la lumière, comment les aider?

Il faut d'abord les découvrir et ce n'est pas facile. Leur fierté, leur horreur de la pitié banale les tiennent à l'écart, et il faut tant de discrétion, de délicatesse et de sympathie pour les approcher, que le rôle de consolatrice est rarement un succès.

Les misères dissimulées et qui rongent en dedans quand il faut faire bonne figure sont bien difficiles à soulager.

Mais à quoi serviraient le merveilleux instinct féminin, les trésors de pitié renfermés dans le coeur des femmes, si elles ne savaient deviner le secret des coeurs douloureux pour leur apporter une sympathie intelligente et utile?

Puissance de l'instinct féminin

Des hommes ont été sauvés du désespoir par une main tendue au bon moment.

Des femmes ont réussi, malgré tout, à ne pas rester des êtres écrasés par les servitudes humiliantes, parce qu'une autre femme leur a enseigné à remplir leur devoir en relevant la tête et en n'abdiquant pas leur dignité de femmes.

Quand il n'y a que danger dans la demeure, on voudrait pouvoir conseiller avec sagesse celle qui tremble de perdre son bonheur. Cela aussi est difficile pour une confidente inconnue et éloignée.

D'une façon générale, un examen sérieux s'impose. Il faut qu'une parfaite sincérité fasse mesurer l'abîme qui s'est creusé, peut-être, entre leur bonne volonté de fiancée et leur vie d'épouse. Il est rare que tous les torts soient du même côté et il arrive qu'il y ait plus de manque d'expérience et de gaucherie du côté de la femme que de torts réels.

La vérité doit être regardée avec intelligence, droiture et courage.

Au fond, quand tout va mal à la maison, c'est que d'un côté ou de l'autre, ou des deux côtés, l'égoïsme a le dessus sur l'amour. L'égoïsme ramène tout à soi, fait des calculs mesquins, ne pardonne rien, s'exaspère jusqu'à l'injustice.

Voyons clair, d'abord.

Si vraiment c'est le mari qui est le grand coupable, rappelons-nous que les récriminations, les allusions déplaisantes, les reproches ne servent qu'à aggraver la situation.

— Mais c'est lui qui est bourru, grognon, injuste et dur!

Laissez-le en paix dans sa malice, et continuez à être sereine et douce: vous aurez la satisfaction d'être contente de vous; c'est quelque chose, allez!

Il y a dans le monde des conquérantes de bonheur qui luttent pour le conserver. Soyez de celles-là. Les âmes énergiques et bonnes ne perdent jamais l'espoir de ramener le bonheur chez elles. Et, en l'attendant, elles ont au moins la paix et une vie digne qui n'excite pas les commentaires malveillants.

FADETTE.

Petit Jean regarde, stupéfait, son jeune frère d'un jour qui pleure et crie comme un désespéré dans son berceau.

—Est-il venu du ciel, demande-t-il à sa mère.

—Oui, chéri, répond celle-ci.

—Oh! Je comprends pourquoi on l'a chassé de là, alors.

La politesse en famille

C'est en famille que l'on prend les meilleures habitudes de politesse; c'est donc de bonne heure que l'on doit exercer les enfants à une surveillance attentive sur eux-mêmes, sur leurs gestes, leurs démarches, leur langage, leur tenue générale, afin de leur éviter plus tard la pédanterie ou l'excès contraire, ce sans-gêne que l'on prend trop souvent pour un laisser-aller permis.

Exemple des parents

Les parents doivent prêcher d'exemple et pratiquer chez eux les préceptes raisonnés de toute bonne éducation.

La politesse du foyer est d'ailleurs le plus sûr garant de la paix domestique.

Malheur à ceux qui sont affligés des plus cruels ennemis de tout commerce facile et aimable: orgueil, susceptibilité, obstination. Ils souffriront par leur faute et feront souffrir leur entourage. Il faut une tension d'esprit pour arriver à ne rien faire ou ne rien dire qui leur déplaise et encore, avec la meilleure volonté, n'arrive-t-on pas à éviter les bouderies et les querelles.

Soin de sa personne

Une des politesses du foyer à la portée de tous, est le soin de sa personne. Réserver toutes ses coquetteries pour le monde et ne montrer chez soi qu'une tenue négligée et malpropre, est presqu'aussi regrettable que la triste habitude de laisser sa bonne humeur à la porte pour n'apporter à sa famille qu'un visage grognon et refrogné.

Le mari qui ne dédaigne pas de s'occuper de sa jeune famille, qui est plein d'égard pour la mère; la femme qui se fait belle pour plaire à ceux qu'elle aime le plus au monde, qui sait persuader par la douceur, qui se soucie avant toute chose du bien-être des siens; des enfants habitués de bonne heure à l'harmonie des bons rapports, comme à la propreté la plus rigoureuse dans la maison aussi bien qu'en public: voilà un intérieur plein de charmes où les fils, devenus grands, aimeront à se retrouver, que les filles prendront à leur tour comme un modèle à suivre.

(Bulletin Paroissial)

RECETTES



Sauce aux tomates vertes

2 douz. de grosses tomates
1½ douz. de pommes
¼ de livre de sel
4 gros piments verts doux
1 piment rouge
2 livres de sucre brun
2 onces de moutarde
2 cuillerées à soupe de gingembre moulu
2 chopines de vinaigre
6 gros oignons

Lavez et tranchez les tomates et les oignons, épluchez, trognez et tranchez les pommes, tranchez les piments et ôtez les graines. Mélangez les épices avec le sucre et le sel et ajoutez du vinaigre. Mettez à la chaleur jusqu'à ce que le sucre soit dissous et ajoutez aux autres ingrédients. Faites bouillir pendant 1½ heure, versez ensuite dans les bocaux stérilisés et bouchez les bocaux.

Hachis de tomates vertes

¼ de boisseau de tomates vertes
¼ de boisseau de pommes
1 livre de groseilles
6 livres de sucre brun
2 cuillerées à thé de canelle
2 livres de raisins secs
2 cuillerées à thé de clou de girofle
2 cuillerées à thé de tout-épices

Lavez et tranchez les tomates. Epluchez, trognez et tranchez les pommes. Mélangez et ajoutez les autres ingrédients. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition et faites cuire pendant trois heures. Versez dans des bocaux stérilisés et fermez les bocaux tandis que le contenu est chaud.

Marinade de tomates vertes

2 pintes de tomates vertes
4 petits oignons
4 piments verts

Tranchez les tomates et les oignons, poudrez avec ½ tasse de sel et laissez toute une nuit dans un pot. Le lendemain matin, égouttez la saumure. Mettez dans une chaudière 1 pinte de vinaigre, une cuillerée à thé de chacun des suivants: poivre noir, graine de moutarde, graine de céleri, clou de girofle, tout-épices, canelle et ¾ de tasse de sucre. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition et ajoutez les tomates préparées, les oignons et les piments. Faites cuire lentement pendant 30 minutes. Remplissez et bouchez les bocaux.

Savoir vieillir

Savoir vieillir, quel art, mais combien difficile!
Que de ferme vouloir il y faut et quels dons!
Que de victoires sur notre orgueil imbécile!
Que de renoncements cruels et d'abandons!

Vieillir, se l'avouer à soi-même et le dire
Tout haut, non pas pour protester les amis,
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que la veille encore on se croyait permis;

Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour,
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour;

Quand l'amour fuit devant nos hivers et nos rides,
Comme un oiseau frileux, ne pas s'en désoler;
Et même s'il revient en des retours rapides
Et nous sourit encor,—le laisser s'en aller;

Si quelque amie, au coeur de sôeur plus que d'amante,
Très bonne, offre ses mains à notre front lassé,
Repousser doucement sa tendresse clémente,
Dénouer ce dernier lien d'un cher passé.

Aux appétits grossiers infliger d'âpres jeûnes
Et nourrir son esprit d'un savoir simple et sûr,
Devenir doux, devenir bon, aimer les jeunes
Comme on aima les fleurs, l'espérance et l'azur;

S'estimer bienheureux si, dans les jours de fêtes,
Ils daignent quelquefois se souvenir de nous,
Et si nos petits-fils, blondes ou brunes têtes,
Prennent la place des ingrats sur nos genoux;

Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi;
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'ancienne foi;

Puis, un soir, s'en aller sans trop causer d'alarmes,
Discrètement, mourir un peu comme on s'endort,
Pour que les tout petits ne versent pas de larmes
Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort:

— Voilà l'art merveilleux connu de nos grands-pères
Et qui les faisait bons, tendres et vénérés;
Ils devenaient très vieux sans être trop austères,
Et partaient souriants, certains d'être pleurés.

FRANCOIS FABIE.

L'art de dresser une table et de servir un dîner de cérémonie

L'harmonie et l'élégance doivent être les notes distinctives d'une table bien dressée. La façon de procéder diffère quelque peu, suivant les moyens dont on dispose, mais ne perdons jamais de vue ces deux notes caractéristiques.

Il était de rigueur autrefois de toujours avoir une nappe damassée pour un grand dîner; la mode, amie de la fantaisie, permet aujourd'hui de se servir d'une belle nappe brodée ou d'une nappe de dentelle, mais, de toute façon, si l'on veut rester dans le cadre officiel, la nappe damassée blanche est la seule admise. Cette nappe doit être d'une propreté méticuleuse, et pliée suivant les règles établies pour le linge de table, c'est-à-dire que le dessus doit présenter deux plis creux en longueur, s'il y a un motif brodé au milieu, et trois, si la nappe est unie. En aucun cas, les plis devront être imprimés au fer, mais seulement à la main.

La nappe brodée ou la nappe de dentelle est mise directement sur la table pour en faire ressortir les motifs. Un molleton sous la nappe damassée assourdit les bruits et enrichit l'apparence de la table. La nappe doit dépasser les bords de la table de neuf à dix pouces au moins. Au centre, une parure de fleurs à tiges assez courtes pour ne pas gêner la vue des convives; des bougies en nombre convenable pour la grandeur de la table; des petites bonbonnières et plants à amandes salées; des salières et poivrières à proximité des convives, le tout disposé symétriquement.

La table ainsi dressée est préparée à recevoir le couvert. Une grande assiette de fantaisie qui peut être différente du service indiquera le centre de l'espace assigné à chaque convive; à droite, le couteau à viande, le tranchant tourné du côté de l'assiette, puis le couteau à poisson, si nécessaire, la cuillère à bouillon ou à crème, et enfin la cuillère à fruits. Ces cuillères devront être placées le dos sur la table. Si l'on offre des huîtres, la fourchette à huîtres devra remplacer la cuillère à fruits. A gauche de l'assiette de service, la fourchette à l'entrée, à viande et à salade, les dents en haut. Enfin, règle absolue, tous les ustensiles nécessaires au dîner seront placés par ordre de service, sans égard à leur forme, et à un pouce du bord de la table, en ligne bien droite. Ces ustensiles bien différents suivant les milieux, causent parfois des embarras aux convives. N'oubliez pas que vos invités doivent être parfaitement à l'aise, si vous voulez être une hôtesse accomplie.

Les ustensiles nécessités par l'entremets sucré s'apporteront en même temps que celui-ci; il serait disgracieux d'étaler sur la table trop d'ustensiles à la fois. La serviette de table pliée très simplement, de forme rectangulaire, doit se placer à gauche des fourchettes, ou sur l'assiette de service, si celle-ci est libre. L'assiette à pain ne se met pas dans un dîner de cérémonie.

Les verres se placent à la tête du couteau à viande, le verre à eau et les verres à vin de grandeur assortie. La mode se généralise de plus en plus de servir le café au salon, la liqueur s'offre au salon également, alors ce verre ne figure pas sur la table.

Voilà notre table dressée. N'est-elle pas accueillante?

(A suivre)

Eveline LEBLANC,
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

XIXe dimanche après la Pentecôte

Evangile

(S. Matth., XXII, 1-14)

En ce temps-là, Jésus, continuant de parler en paraboles, dit aux princes des prêtres et aux pharisiens: Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant célébrer les noces de son fils, envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités; mais ils refusèrent d'y venir. Il envoya encore d'autres serviteurs avec ordre de dire à ceux qui étaient invités: J'ai préparé mon festin; j'ai fait tuer mes boeufs et tout ce qui avait été engraissé: tout est prêt, venez aux noces. Mais, au lieu de s'y rendre, ils s'en allèrent, l'un à sa maison de campagne, et l'autre à ses affaires; quelques-uns se saisirent des serviteurs, les accablèrent d'outrages, et les tuèrent. A cette nouvelle, le roi irrité envoya ses troupes, extermina les meurtriers, et brûla leur ville. Il dit ensuite à ses serviteurs: Le festin des noces est prêt; mais ceux qui avaient été invités n'en étaient pas dignes; allez donc dans les places publiques, et appelez aux noces tous ceux que vous y trouverez. Les serviteurs parcoururent les rues, réunirent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais, et la salle du festin fut remplie de convives. Le roi, étant entré pour voir ceux qui étaient à table, aperçut un homme qui n'était point vêtu de la robe nuptiale. Mon ami, lui dit-il, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? Et cet homme ne répondit rien. Alors le roi dit à ses serviteurs: Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dehors dans les ténèbres; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents; car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.

Jeunes héros anglais

Rose Ede est une petite Anglaise fort jolie, fort timide aussi, comme il sied à une fillette. Dans la paisible campagne du Sussex, où elle habite avec ses parents, on est peu habitué aux raids aériens. Un bon soir, cependant, les Boches choisirent une maison de ferme située non loin de sa demeure, pour y laisser tomber leurs bombes. La petite Rose fut l'une des premières rendues sur la scène du sinistre.

Dans l'amas de maçonnerie et de poutres brisées, deux bébés pleuraient. Rose se faufila dans les débris et sortit les deux enfants sains et saufs. Mais il restait un troisième enfant, emmuré dans une chambre du deuxième étage. Au-dessus, les bombardiers sillonnaient encore le ciel et une pluie lancinante menaçait de faire glisser les débris d'un moment à l'autre. Malgré tout, Rose se traîna jusqu'au coeur même des ruines. Une grosse poutre l'empêchait de rejoindre l'enfant. Pendant que le père de Rose et des voisins soulevaient la poutre, la fillette réussit, après beaucoup d'efforts et avec une patience infinie, à tirer le bambin de sa mauvaise posture. Tant que dura ce sauvetage, Rose fut en danger de mort, car la voûte précaire des débris s'abattit avec grand fracas quelques minutes après.

Pour sa conduite, Rose a reçu la Médaille George, des mains de Sa Majesté le Roi lui-même. Cette décoration a été instituée au début de la guerre pour honorer l'héroïsme des civils et Rose est la plus jeune personne à la porter.

La guerre allemande est dirigée aussi bien contre les enfants que contre les combattants de première ligne.

Un soir, à Bristol, des écoliers jouaient dans la rue lorsque les bombes incendiaires se mirent à tomber. Malgré les cris de leurs parents, les jeunes gens prirent grand plaisir à les éteindre et empêchèrent ainsi l'incendie de se propager. Barbara Horn, une petite de 12 ans, en éteignit huit à elle seule. On sait quelle merveilleuse école de courage est le mouvement scout, institué et propagé par l'Angleterre. Un Scout britannique a reçu la Croix de Bronze pour avoir, au péril de sa vie, sauvé plusieurs personnes d'un édifice démoli par les bombes. Lors de la nuit terrible de Coventry, un jeune Louveteau se faufila à travers un soupirail pour éteindre une bombe incendiaire, empêchant ainsi l'immeuble d'être la proie des flammes.

Cette jeunesse britannique qui fait la guerre autant que ses aînés, saura aussi plus tard—et mieux qu'eux peut-être—gagner le combat de la paix.

Service de l'Information

Ma Messe quotidienne

OCTOBRE

12. **19e dimanche après la Pentecôte.** Or.: 2e, "A cunctis"; 3e, au choix ou pour le temps de guerre. Credo. Préface de la Trinité.

†13. **Lundi. Saint Edouard.** Messe "Os justi". Or.: 1ère, au 13 oct.; 2e, "A cunctis"; 3e, au choix ou pour le temps de guerre.

14. **Mardi. Saint Callixte.** Messe propre. 2e or.: pour le temps de guerre.

15. **Mercredi. Sainte Thérèse d'Avila.** Messe "Dilexisti". Or.: 1ère, au 15 oct.; 2e, pour le temps de guerre.

†16. **Jeudi. Sainte Hedwige.** Messe "Cognovi". Or.: 2e, "A cunctis"; 3e, au choix ou pour le temps de guerre.

17. **Vendredi. Sainte Marguerite-Marie.** Messe propre. 2e or.: pour le temps de guerre.

18. **Samedi. Saint Luc.** Messe propre. 2e or.: pour le temps de guerre. Credo. Préface des Apôtres.

L'époux de mes rêves

La mode est aux confidences... Des messieurs veulent bien nous révéler comment ils imaginent la femme parfaite... D'autres nous décrivent, avec beaucoup d'art, l'idéale compagne de leur vie. D'autres, enfin, font un côté sombre au tableau en médisant de nous... Mais n'en prenons pas ombrage, ces derniers, une fois convertis, sont les plus ardents et les premiers à convoler.

Je fais donc écho à tous, en essayant de vous dépeindre l'époux de mes rêves. Car il m'arrive quelquefois de quitter ce monde pour les pays bleus, et alors, vous dire "l'angelot" que je me destine pour mari! Et puis surtout, n'allez pas vous récrier si mon prince charmant possède trop de qualités. La chanson ne dit-elle pas: "Tout est permis quand on rêve"? et d'ailleurs, si j'ose envisager un tel mariage, je me base sur une loi vieille comme le monde, qui prétend que les contrastes s'attirent...

Et voici!... J'intervertis le plan classique habituel et vous trace un portrait moral, intellectuel et physique, avec, bien entendu, les à-côtés inévitables d'une telle description.

Portrait moral

Au moral, mon mari devra posséder trois grandes qualités: il sera bon, franc, généreux. A mon avis, ce sont les trois piliers moraux qui appellent et renferment tous les éléments d'un grand caractère.

Bon. Il sera foncièrement bon, ayant un culte pour sa mère, beaucoup d'amour pour sa femme, et des trésors de tendresse pour ses enfants. Son coeur charitable saura compatir aux maux d'autrui. Ses lèvres trouveront des mots d'encouragement aux heures difficiles. Sans être d'une grande sensibilité, son âme devra vibrer à tout ce qui est beau et bien.

Mais, à quoi serviraient tous ces élans du coeur, sans la franchise? La franchise! Quelle belle qualité pour un homme! Pas de détours, pas de faux-fuyants, pas de dissimulation, mais de la droiture, de l'honnêteté, de la probité. La vérité! Mon époux saura la respecter partout, et toujours, quelle qu'elle soit. Il me la dira à moi, avec un regard ouvert, des yeux où je pourrai lire toute sa pensée...

Le mari idéal devra être aussi très généreux, non pas dans le sens de prodigue, mais dans le sens de volontaire. Généreux, c'est-à-dire capable de s'imposer des sacrifices en vue de tel but convoité, assez ferme pour faire taire son coeur, ses passions là où devra parler sa raison; assez énergique pour vouloir, quand il faut vouloir, en dépit de tous les obstacles. Inutile d'insister sur le fait que l'ambition, le courage, l'activité font partie inhérente de ce magnifique tempérament.

Portrait intellectuel

Puis, de belles qualités morales seront sous la direction d'une intelligence supérieure. Ah! là, si mon mari aime à dominer, il aura sûrement la priorité. Mais, c'est dans l'ordre, et d'ailleurs, j'ai l'impression qu'il doit être très doux de se faire expliquer presque paternellement les choses qu'on a peine à comprendre...

Epoux parfait, mon compagnon sera nécessairement catholique. J'y tiens plus qu'à tout. Seulement, ce sera un catholique fervent et convaincu, qui pratiquera sa religion sans parade, et non pour faire comme les autres. Cette piété réelle et profonde du mari est peut-être la clé du bonheur de bien des foyers...

Malgré ce caractère sérieux et réfléchi, mon mari sera très gai, aimera à rire et à plaisanter. Une figure soucieuse, un front plissé et des yeux toujours perdus dans des problèmes insolubles, n'offrent rien de réjouissant.

Doué de beaucoup de tact, il ne soulignera pas trop notre différence intellectuelle, et daignera même à l'occasion apprécier mes humbles lumières. Il sera le maître de la maison, mais sans en avoir l'air, et me demandera des conseils même s'il n'a aucunement l'intention de les suivre.

Enfin, l'art ne déparerait pas du tout une si riche nature. Si Monsieur n'est pas un artiste lui-même — on ne peut l'exiger—il saura apprécier les arts et surtout il aimera beaucoup la musique. A mon sens, celui qui n'aime pas la musique, n'a pas d'âme. Comme ce serait charmant le soir, de voir femme et mari oublier les soucis de la vie quotidienne, dans le rêve d'une Nocturne de Chopin, ou la douceur d'une Berceuse de Schubert...

Portrait physique

Et pour compléter ce tableau, je vous détaille le mari de mes rêves au physique. Grand, noir, petite moustache... Ça donne à l'expression un petit je ne sais quoi qui me plaît. Il sera propre, bien mis et... toujours frais rasé. Je ne le veux pas trop laid, ni trop beau... Pas un air de femmelette, mais une figure virile qui respire la vigueur et la santé. Il pratiquera le sport sans excès. Doué d'un excellent appétit, il trouvera exquis tous les petits plats que je lui préparerai. Il pourra fumer, la cigarette de préférence. Boire! Il faut bien qu'un homme boive en certaines circonstances, mais mon mari devra le faire avec sagesse et sobriété. Il saura jouer aux cartes sans en avoir la passion. Qu'il "bridge" gentiment avec ses amis, en ayant soin d'excuser les gaffes de sa tendre moitié.

Le rêve passe! La réalité demeure! Peut-être l'amour me conduira-t-il vers un petit blond, trop joli ou très laid... et... pas de moustache! Que voulez-vous, c'est la vie! Et je l'aimerai, peut-être même beaucoup, "parce que ce sera lui, et que ce sera moi!"

Les femmes savent garder un secret

LONDRES—Les Femmes auxiliaires de l'aviation ont un peu ébranlé la croyance générale que la femme ne peut garder un secret. Un officier de la R.A.F. déclarait: "J'ai toujours cru que vous n'aviez qu'à dire un secret à une femme pour que tous vos amis le sachent en moins de trois jours. J'ai la preuve du contraire—les femmes des W.A.A.F. savent garder un secret."

—Tu sais, je me marie....
—Ah!
—Tu ne me demandes pas ce que fait le futur?
—Oh! je le sais, va!... Il fait une grande bêtise...

La Mode Pratique



Petite blouse avec "jumper"

La toute petite fille qui commence à aller à l'école sera fière de porter ce petit ensemble.

Style no 3499 pour grandeurs 2, 4, 6 et 8 ans. La grandeur 4 demande 1 verge ⅛ de tissu de 39 pouces pour le jumper; 1 verge pour la blouse.

La robe faite pour une poupée de 18 pouces, est aussi inclue dans le patron.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

La Liberté et le Patriote
Département des Patrons,
619, ave. McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ________ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ________

Grandeur ________

NOM ________

____

ADRESSE ________

____

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dates de la perception de l'Association d'Éducation

Note—La pluie a été cause que la visite des paroisses n'a pas été faite partout telle qu'annoncée. A moins d'imprévu, ces paroisses seront visitées aux dates suivantes:

Le 12 octobre

Le grand banquet pour fêter le jubilé d'argent de l'Association d'Éducation. Donc, pas de visites ce jour-là.

Le 19 octobre

Saint-Norbert, Fannystelle, Haywood, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Lupicin, Somerset, Saint-Léon, Bruxelles, Mariapolis, Grande-Clairière et Dunrea.

Le 26 octobre

St-Lazare, Ste-Geneviève, Ste-Elisabeth.

J.-H. DAIGNAULT, Secrétaire général.

Woodridge

Visiteurs distingués

Mardi dernier, M. l'abbé Dugal eut la visite de S. Exc. Mgr l'Archevêque qui revenait du Congrès Eucharistique régional de Rainy River, Ont., il visita l'église et la salle paroissiale. Monseigneur profita de son passage ici, pour aller bénir les jeunes filles qui suivent actuellement les cours d'Arts domestiques que donne les Rév. Soeurs Ziegler et Proulx de la communauté des Soeurs Grises. Son Excellence était accompagnée de M. les abbés Paillé, A. Dufort ainsi que de M. Denys Beaudry, de South Junction. Nous disons un cordial merci à Son Excellence pour son aimable visite et nous espérons le revoir de nouveau parmi nous avant longtemps.

Arts domestiques

Les jeunes filles de Woodridge et des environs ont l'avantage de suivre les cours d'Arts domestiques donnés dans la salle paroissiale par deux Révérendes Soeurs Grises. Les cours commencèrent le 8 septembre et se sont terminés le 3 octobre. Un bon nombre de jeunes filles ont suivi avec intérêt les enseignements de leurs dévouées institutrices. Il y en eut de plusieurs centres, tels que de Sandilands, de St-Labre et de Florze, qui se sont jointes à celles de Woodridge pour profiter de cet avantage. Maîtresses et élèves eurent la visite de Mgr Cabana, de Mlle M. Speirs du Département d'Education et de M. l'abbé A. Deschambault. A tous ces visiteurs un merci sincère.

Clinique dentaire

Cette semaine les élèves de l'école du village ont l'avantage d'avoir les soins du dentiste du 6 au 10 octobre. Ce service est absolument gratuit, grâce à l'initiative de M. l'abbé M. Dugal, curé, qui a su grouper les différents éléments qui constituent la population de Woodridge et, qui a réussi à s'assurer leur coopération. Une soirée fut organisée et les recettes couvriront toutes les dépenses, de sorte que les enfants peuvent bénéficier de ce précieux avantage. Les enfants de Carrick et de Carey y sont aussi admis.

La Broquerie

Naissance

Marie-Jeanne-Cécile, enfant de M. et Mme Stanislas Bisson, née le 20 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bisson, grands-parents de l'enfant.

Dimanche dernier, à la grand'messe, le délégué de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, M. C. Fournier, était parmi nous. Il a su, en quelques paroles dites avec éloquence et conviction, nous faire revivre 25 ans de travail et de lutte. Aussi nous montra-t-il l'accomplissement, ou plutôt la réalisation d'une partie du rêve du regretté Mgr Langevin. Cependant il nous fit voir que ce que nous avons n'est que tolération et non permission, et que pour conserver ces tolérations de la part des autorités, il nous faut lutter et lutter encore. Eh bien, allons de l'avant, et montrons-nous dignes de notre nom de Canadiens français, en étant généreux et fiers de notre Association.

Lorette

Décès

Vendredi midi (le 26) mourait subitement Antonin Jeanson, époux d'Anastasie Savoie. Il fut réellement foudroyé sans avoir le temps de proférer une seule parole. M. le curé et le docteur, appelés en toute hâte, ne purent que constater la mort. M. Jeanson était âgé de 46 ans et deux mois. Outre son épouse, il laisse pour le pleurer une jeune famille de dix enfants.

Mariage

Le 24 septembre, M. le vicaire bénissait le mariage de Jean-Baptiste Dufresne, d'Oka, Qué., anciennement de Lorette, et d'Emma Cournoyer, fille d'Eugène Cournoyer et d'Antoinette Manaigre. Bonheur et longue vie aux nouveaux époux!

Naissances

Les dernières enregistrées:

Un enfant de Joseph Grossman, mort peu de temps après sa naissance.

Marie-Thérèse-Roseline, enfant d'Adolphe Grossman et d'Annette Roi. Parrain et marraine: Ferdinand et Mary Grossman.

Philippe-Henri-Joseph, né le 28 août, enfant de Louis Gélineau et de Bertha Therrien. Parrain et marraine: les grands-parents, Henri et Madame Therrien.

Marie-Georgette-Gloria, née le 12 septembre, enfant de Roger Gauthier et Marie-Jeanne Boisjoli. Parrain et marraine: Camille et Madame Jeanson.

Marie-Agnès-Anna, née le 12 septembre, enfant de François Bichon et d'Agnès Chaput. Parrain et marraine: Flavien et Madame Chaput.

• • •

Dimanche a eu lieu la perception de l'Association d'Education. Le délégué de l'Association était M. Raymond Bernier.

• • •

M. le curé était absent le dimanche 21 septembre. Il était allé au Congrès Eucharistique de Rainy River, son ancien pays.

Saint-Léon

M. Omer Leblanc, âgé de 76 ans, s'est éteint doucement vendredi le 18, après une maladie de quelques mois.

M. Leblanc est né le 18 avril, 1865, à St-Paul de Chester, P.Q. Il était le seul survivant d'une famille de 14 enfants.

En 1894 il épousait Mlle Eugénie Verville, d'Arthabaska, P. Q., qui le précéda dans la tombe le 1er juillet, 1926. De ce mariage est né 9 enfants, dont quatre sont morts en bas âge.

Après avoir habité trois ans aux Etats-Unis, M. Leblanc et sa famille vinrent en 1902, s'établir à St-Léon.

Il laisse pour le pleurer 5 fils, Hervé, de Detroit, Mich., qui arriva trop tard pour revoir son père vivant; Raymond, Charles, Robert et Roger, de St-Léon, et aussi 10 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu lundi, le 21. L'église avait revêtu ses ornements funèbres, le service fut chanté par R.P. Simon Nivon, assisté de R. P. Lucien Senez, de Somerset et le R. P. Boniface Diedeichs, de Swan Lake, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Arthur, Azarie et Théobald Labossière, Xavier Rondeau, Xavier Routhier et Cléophas Major. M. R. Lussier conduisait le char funèbre. M. Arthur Gareau et M. Armand Toupin firent la collecte durant le service.

Aux familles Leblanc en deuil, nos sincères condoléances.

La famille de M. Omer Leblanc desire remercier toutes les personnes qui lui ont donné des marques de sympathies dans cette épreuve.

Encouragez le bazar de Thibaultville



Venez-y voir le "Queen Mary" en miniature.

Thibaultville

Tel qu'annoncé il y a déjà assez longtemps, le bazar aura lieu à la salle paroissiale, le dimanche 12 octobre.

A l'occasion de ce bazar, on verra une reproduction exacte du "Queen Mary", orgueil de la flotte britannique. Cet oeuvre est le fruit de plusieurs mois de travail patient et laborieux de M. Julien Bourgouin, récemment arrivé de Flin Flon. Le "Queen Mary" miniature sera exposé à la salle paroissiale, à l'occasion du bazar du 12 octobre, mais seulement de 5 h. à 10 h.

TABLEAU D'HONNEUR

Couvent de Thibaultville

Grade X—Yvette Phaneuf.

Grade VIII—Roméo Phaneuf.

Grade VII — Charles-Auguste Saindon.

Grade VI—Ernest Nault, M.-Ange Bourgouin, Lina Marcoux.

Grade V — Yvonne Tétrault, Thérèse Gauthier.

Grade IV—Anna Nault, Irène Archambault, Georgette Nault, Simone Gauthier, Lucile Lussier, Aline Lussier, Angeline Sabot, Horace Nault, Marcel Bourgouin, Adrien Nault.

Grade III—Aline Proulx, Annette Nault, Lucienne Godard, Lucile Bourgouin, Anna Marcoux.

Grade II — Lorraine Curtaz, Lina Phaneuf, William Nault, Jack Nault, Irène Larocque.

Grade I—Ida Marcoux, Cécile Champagne, Lucile Nault.

Cours préparatoire—Jeannette Gauthier, Thérèse Champagne, André Larocque, Georges Sabot.

Sainte-Anne-des-Chênes

Le dimanche 21 septembre eut lieu la soirée de l'Association d'Education. Les élèves du Couvent y présentèrent une saynète sur un épisode de notre histoire manitobaine.

Vers 1860, M. Jean-Baptiste Desautels qui venait de quitter Joliette, s'établit à La Prairie du Cheval Blanc, maintenant paroisse de St-François-Xavier. Sa femme, restée seule à la maison avec quatre jeunes enfants, reçut la visite des Sioux. Dieu et la Vierge qu'elle savait si bien prier lui vinrent en aide. Elle surmonte sa terreur avec un courage héroïque, répond simplement aux questions qui lui sont posées. Elle a la bonne inspiration d'offrir des galettes aux hôtes gênants. Ceux-ci les dégustent avec appétit et se retirent comme ils étaient venus. Par son sang-froid, elle en avait imposé à ces barbares, sauvant ainsi sa propre personne et ses enfants d'une mort affreuse.

Il faut nous incliner devant cette femme courageuse qui est une émule de Madeleine de Verchères. Notre histoire manitobaine contient des pages admirables, et il fait bon les faire revivre sous nos yeux.

Une intéressante causerie fut donnée par le R. P. Vandenbosch, C.SS.R., qui nous raconta comment il s'est échappé de la Russie blanche au début de la guerre. Le monastère où il habitait était situé dans une vallée. Quand les hostilités éclatèrent entre la Pologne et la Russie, les deux camps ennemis étaient placés l'un d'un côté de la demeure des Rédemptoristes, et l'autre, du côté opposé. Leur monastère servait donc de cible aux deux ennemis. Il fut bombardé pendant une semaine, mais par une protection divine, aucun des habitants ne fut blessé.

Chassé de toutes leurs maisons, les missionnaires durent se résigner à retourner dans leur patrie, la Belgique. Le Révérend Père, avec qui le Père Vandenbosch voyageait, tenait beaucoup à garder sa barbe, mais elle lui coûta cher. En Allemagne, un homme qui a une barbe passe pour un juif, et les Juifs ne sont pas admis dans le pays. Or, après beaucoup de difficultés, de retards, d'insultes et de procès, le bon Père se décida de sacrifier sa barbe et put alors traverser l'Allemagne en paix.

Le conférencier croit, que, malgré tout, beaucoup de bien sortira du fléau de la guerre actuelle. Si le bolchévisme tombe, il sera possible aux missionnaires de pénétrer peu à peu dans le pays pour y répandre la lumière de la vérité religieuse. Les Russes ont conservé la foi, ils prient en famille devant leur "chapelle"—mur couvert d'images pieuses. Beaucoup d'officiers, athées par état, sont au fond, des croyants. Dans les prisons de Sibérie, la messe se dit comme autrefois dans les catacombes.

Il nous faut donc prier, comme le Révérend Père nous a invités de le faire, pour que le bon Dieu fasse cesser le fléau de la guerre; et que l'Evangile soit de nouveau prêché à ces pauvres peuples de la Russie afin que ces millions de brebis égarées rentrent dans l'unique bergerie du divin Pasteur: l'Eglise catholique.

Ste-Elisabeth

M. et Mme Matt Duprey ont l'honneur de faire part à leurs amis de la naissance de leur dixième fils, né le 20 septembre, baptisé sous les noms de Richard-Rhéal. Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Alarie.

Egalement à M. et Mme Louis Landry, une fille est née le 30 septembre sous les noms de Louise-Carmelle. Parrain et marraine, M. et Mme Ex. Désaulniers.

South-Junction

Ces jours derniers, nous avions l'insigne honneur de recevoir au milieu de nous Son Exc. Mgr Cabana, accompagné de M. l'abbé Paillé, de St-Norbert. M. A. O. Beaudry fut particulièrement honoré en leur donnant de grand coeur l'hospitalité. A 7 h. 30, Mgr célébrait la sainte messe à laquelle prirent part un grand nombre de personnes. Après la récitation en commun de la prière "O très doux Jésus", Son Excellence fit l'action de grâces à haute voix; tous l'ont bien goûtée et appréciée. S. Exc. se rendit ensuite au petit couvent pour le bénir. Elle voulut bien ensuite répondre à l'invitation des religieuses en faisant une visite à leurs élèves.

Un cordial merci à Son Excellence Mgr Cabana en lui souhaitant de nous revenir souvent.

• • •

Le 28 septembre nous eumes aussi la visite de M. Narcisse Deslauriers, notre délégué de l'Association d'Education. En termes touchants, simples et religieux à la fois, il sut intéresser son auditoire et l'encourager dans la lutte. Pour lui faire preuve de notre esprit patriotique, nous nous proposons de répondre à son pressant appel en assistant aux fêtes jubilaires de l'Association d'Education.

M. H. L. Albright était de passage la semaine dernière pour visiter notre école. Il nous a chaudement félicités d'avoir engagé des religieuses comme maîtresses.

• • •

M. l'abbé Antoine D'Eschambault est venu à son tour honorer nos enfants de sa présence; il leur a fait subir un examen français. Son passage nous a apporté le privilège d'une messe, trésor inappréciable.

• • •

MM. Arthur et Georges Brissette, tous deux soldats, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Arthur Brissette.

Saint-Francois-Xavier

Tableau d'honneur pour le mois de septembre

Grade XI—Thérèse Régnier, Lucille Leclerc.

Grade X—Patricia Baily, Lorette Lagacé.

Grade IX—Evéline Richard, Ella Leclerc.

Grade VIII—Robert Perras.

Grade VI—Doris Hamelin, Lorraine McCaughan.

Grade V—Harry McCaughan, Gérald Régnier.

Grade IV—Rose-Marie Caron, Jean Hassett.

Grade III—Paul Régnier, George Sawatsky.

Grade II—Raymonde McCaughan, Gisèle Régnier.

Grade I—Estelle Richard, Pierrette Caron.

Ste-Rose-du-Lac

La famille Alexandre Hamelin est en deuil. La mort vient de lui ravir la plus jeune des filles, Gisèle. Elle est décédée à Brandon, le dimanche 28 septembre, à l'âge de vingt et un ans. Elle a été inhumée à Ste-Rose le 30.

Les porteurs étaient MM. L. Abraham, Alexandre Jeannotte, Eugène Neault, Emile Dubard et Aimé Tardel. Les membres survivants de la famille sont son père et sa mère, ses soeurs Mmes Léon Abraham, Narcisse Houde, Alexandre Jeannotte et René Arcand et ses deux frères Victor et Napoléon.

Les paroissiens de Ste-Rose offrent à la famille éplorée leurs sincères condoléances.

• • •

Les travaux de restauration de notre église sont presque terminés. Il ne reste plus que la sacristie. Notre peintre, M. A. Bissonnette, a fait un magnifique travail et tous les paroissiens paraissent enchantés. C'est simple mais élégant, et ils ont raison d'être fiers de leur église. Ils sont bien récompensés des généreux sacrifices qu'ils ont faits pour en payer les frais.

• • •

Le R. P. Paul Dumouchel, O.M.I. a prêché une retraite de trois jours en français et en anglais aux élèves des classes supérieures de l'école du Village. Il a insisté, comme il convient, sur l'importance de l'action catholique parmi la jeunesse étudiante, et on peut espérer que notre J.E.C. va prendre un nouvel essor.

Baptêmes

Le 14 septembre, Adrienne-Jeanne-Lorraine, enfant de Gaston Gendreau et de Thérèse Abraham. Parrain et marraine M. le Dr R. Gendreau et Mme Gendreau, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 septembre Sylvia-Bernadette, enfant de Hubert Rieland et Cristine Frericks. Parrain et marraine M. et Mme William Frericks qui étaient représentés par M. et Mme Raymond Feyensen.

Le 28 septembre Lorraine-Gertrude, enfant de Henri Bézant et d'Augusta Klaus. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bézant, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Germaine-Marie-Glorianne, enfant de Maurice Abraham et de Fernande Maillet. Parrain et marraine, M. Emile Abraham grand-oncle, et Mme Louis Molgat, tante de l'enfant.

• • •

Au moment de clore ces notes, on annonce la nouvelle du triste accident qui a coûté la vie de M. Paul Villeneuve de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. M. Villeneuve était à la chasse avec quelques parents de Ste-Rose; il saisit son fusil par le canon et reçut toute la décharge dans le côté. Il expira en peu de temps après avoir manifesté les sentiments les plus chrétiens.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Ste-Rose samedi matin, et le service funèbre a été chanté le samedi 4 octobre.

A sa jeune épouse si cruellement éprouvée, et à ses parents, les paroissiens de Ste-Rose expriment leur vive sympathie.

St-Pierre-Jolys

Le dimanche 28 septembre nous recevions M. Narcisse Fournier, délégué de l'Association d'Education des C. F. du Manitoba.

Après la grand'messe eut lieu d'abord la distribution des prix et des diplômes aux élèves qui ont obtenu le nombre de points requis au concours français de mai 1941. Puis notre député provincial, M. Edmond Préfontaine, présenta le conférencier.

M. Narcisse Fournier nous parla du vingt-cinquième anniversaire de l'Association d'Education, de la reconnaissance que nous lui devons et de notre obligation de la maintenir par notre aide pécuniaire.

M. le Curé J.-A. Sabourin remercia le conférencier, et de nouveau il insista sur la nécessité de "réclamer" nos droits scolaires si nous voulons qu'un jour justice nous soit faite.

Voici le nombre de diplômes distribués et le nombre d'élèves de nos différentes institutions et écoles:

Couvent, Classe B—69 diplômes sur 86 élèves.

Collège, Classe B—32 diplômes sur 60 élèves.

Ecole Carey, Classe C—1 diplôme sur 8 élèves.

Ecole St-Pierre-Sud— —— sur 3 élèves.

Ecole Ste-Geneviève—1 diplôme sur 7 élèves.

Sur 164 élèves qui ont subi les examens, 5 élèves n'ont pas conservé la moitié des points alloués.

• • •

Le 23 septembre avait lieu le mariage de M. Ulysse Perreault avec Mlle Flore Hudon. Aux nouveaux époux nous souhaitons bonheur et prospérité.

Une Jéciste.

Le Coin du Collège de Saint-Boniface

"Hello et La Fontaine"

C'est avec un sourire sur les lèvres, dites-vous, que vous avez transcrit cette page de Hello? J'admire et j'envie votre sérénité. Moi je l'ai lue avec un froncement des sourcils et un peu de colère. Car je l'aime le Bonhomme, et je ne le verrai pas déchiqueté par qui que ce soit, pas même par Ernest Hello—sans y ajouter un mot.

Hello n'est le premier à décrier le fabuliste. Lamartine, Rousseau, Lessing l'ont fait en des termes violents qui font plus d'honneur à leur bonne intention qu'à leur esprit de finesse, ou à leur esprit tout court.

Dire que La Fontaine n'a jamais "vécu dans le monde des idées", c'est quelque peu exagéré, ne croyez-vous pas? C'est vrai qu'il n'a jamais érigé de système philosophique, que son oeuvre ne reflète rien des grandes idées. Mais la fable n'est pas une oraison funèbre, ni une "Elévation sur les mystères"! C'eût été contraire à son tempérament et incompatible avec le genre littéraire qu'il traitait. Mais à qui veut chercher, le "fablier" (pour copier Mme de Bouillon) offre ample matière à réflexion, mi-sérieuse, mi-badine, utile, rafraîchissante. De son oeuvre se dégage tout un code de vertus naturelles qui, si elles ne forment pas un traité d'éducation complète, en constituent la base indispensable: sagesse, prudence, modestie, bon sens, modération, finesse, tact, bonté, dévouement, reconnaissance, entr'aide, amitié.

Est-ce ignorer la Beauté que de créer une oeuvre si parfaitement belle que jamais, de tous les temps elle ne fut égalée? La Fontaine n'est pas poète? Allons donc! Il est, selon l'opinion de plusieurs, le plus grand poète que la France ait produit, le poète le plus essentiellement français de tous les poètes français, celui qui, en son genre, est à la France ce qu'est Shakespeare à l'Angleterre. [illegible]

[illegible] Phèdre, Esope, Pilpay, Lokman, Babrias. Mais il a assujetti la fable ancienne à des changements si nombreux et si radicaux qu'elle en fut tout à fait transformée pour devenir une oeuvre personnelle et originale.

Bonaparte disait aux journalistes de France: "Je vous tiendrai aussi responsables de ce que vous ne direz pas que de ce que vous direz." Il avait raison. Taire certaines choses est souvent, par contraste, plus nuisible que d'en trop dire. Tel est le péché d'Hello. Il n'accorde qu'un seul mérite à La Fontaine, celui du style. Mais il noye les trois lignes maigres qu'il lui décerne dans quatre pages de dépréciation, et encore tamise-t-il l'éloge en attribuant le mérite à "l'instrument plus qu'à l'artisan. C'est par trop manquer de probité! Car même si La Fontaine n'avait pas ses autres qualités de fond, la seule virtuosité avec laquelle il a jonglé le verbe français suffirait à l'élever au premier rang des littérateurs.

Pour avoir mené une vie peu exemplaire, faut-il l'accuser d'une entière indifférence à l'égard des choses de l'âme, d'une méconnaissance totale de Dieu? S'il en était ainsi, je ne crois pas (Hello se permet de "ne pas croire") que Dieu lui aurait accordé la grâce finale. C'est qu'il avait au fond de lui-même au moins une tendance loyale vers la vérité, et surtout, une grande humilité. D'ailleurs, il ne fut jamais libertin, ni athée, ni anticatholique; et sa soumission complète et sincère aux exigences de l'Eglise, après sa conversion, est une preuve de sa bonne volonté.

La boutade de Hello à propos de S. Augustin reste une boutade. Je hausse les épaules. C'est ce qu'aurait fait La Fontaine, avec le sourire en plus.

"Son idéal c'est le renard!" O heureux temps que ce dix-septième siècle, où les renards étaient des génies! On trouve à leur mort des cilices dans leur armoire! Ils ne craignent pas la disgrâce et la dent du lion en restant fidèles à un Fouquet disgracié! Ils composent des oeuvres qui font les délices de ceux qui se donnent la peine de les comprendre! Et cela, trois siècles et demi après leur mort! Admirables renards en vérité!

Oh! je sais bien qu'il a eu ses fautes. Mais, "... que celui-là lui jette la première pierre!" Ses Contes même s'il les a désavoués, ont fait du mal, bien sûr; il a manqué de coeur à l'égard de sa femme et de son fils; épicurien, il n'eut rien de l'ascète; peut-être a-t-il d'autres tares encore plus grandes. Mais de là à lui enlever toute faculté de penser, toute préoccupation du divin, tout élan vers la Beauté, de là à en faire un renard, il y a une marge! dont Ernest Hello aurait pu, aurait dû tenir compte.

Savez-vous pourquoi Ernest Hello a si rudement jugé La Fontaine? C'est qu'il n'y a rien compris! Il aurait profité personnellement à le faire. Il aurait pu lui emprunter quelques petites vertus: le tact, la mesure, l'indulgence, et surtout, la nuance. Il n'aurait pas écrit alors les pages que vous avez citées, M. Bernier.

J'ai peut-être exagéré moi aussi. Je suis sûr que La Fontaine lui-même y serait allé plus délicatement avec plus de ... nuance. Il aurait sans doute pondu une fable pour répondre à Hello. Une fable fine, spirituelle, exquise, admirable de mise en scène, de dialogue, d'action, de grâce et de poésie. Mais Ernest Hello ne l'aurait pas comprise! Non, la poésie ce n'est pas le renard! Ce n'est pas davantage l'ours ni le rhinocéros.

J'espère, M. Bernier, "qu'en l'occurrence", j'ai eu l'honneur de partager vos idées. Si non, veuillez s'il-vous-plait me montrer où j'ai tort.

Maurice ARPIN.

On se récrée...

Septembre. Ebranlement peu ordinaire dans la récréation du Collège. Soixante petits nouveaux s'ambitionnent à éprouver tous les jeux à leur disposition. Ils manifestent un enthousiasme qui fait augurer une année prospère pour la récréation.

Les losanges se dessinent sur la cour maltraitée par les vacances. Gérard tape le tennis, en s'assurant qu'on le regarde faire. L'architecte d'Aubigny, le roi des gratte-ciels, édifie un arrêt-balle tandis que les externes et les pensionnaires se disputent à la balle-molle. Naturellement les campagnards ont l'oeil moins habitué à la balle qu'aux betteraves à sucre ou aux bottines de blé. Mais reculez-vous quand le robuste Lafond se met en frais de frapper.

Le ballon-panier reprend son ancienne vogue. C'est une course à savoir qui remplirait les paniers le plus vite. D'autres y verraient l'ambition de s'exhiber publiquement, depuis qu'on a installé ce jeu dehors.

Et les balles et les ballons se multiplient: balle-au-mur, ballon passant, ballon volant, ballon captif, balle canadienne... Si le P. Surveillant s'évertue à en tirer d'autres de son sac, il s'emballera et la balle américaine rencontrera le ballon allemand.

Les Anciens viennent déjà nous visiter. Il nous fait plaisir d'en remarquer même des jeunes parmi ceux-ci. L'étoile Gallant de l'an passé se pique d'en montrer aux élèves actuels. Rien n'empêche que son équipe d'Anciens dut baisser pavillon devant la souplesse et la précision du "vert-blanc-rouge".

Grâce à la coopération de "Film-o-Sound", les élèves jouissent parfois de radiodiffusion en récréation; ils se voient aussi jalousement l'objet du ciné-kodak. Ainsi le 13 septembre au soir, l'écran rappelait au souvenir des élèves des époques de leur vie collégiale avec des sujets d'intérêt très particulier, tel que l'arrivée de notre nouvel archevêque à Saint-Boniface, la procession de la Fête-Dieu, etc. A quand le prochain film sensationnel?

A voir l'activité constante dans la boutique de la récréation, on s'aperçoit que des comités ont été formés. Comité des travaux celui-là, mais une dizaine d'autres s'affichent en vue des élections. Les élections, à l'ordinaire le clou du premier mois, se font d'une façon réfléchie cette année. Chacun voulant se dévouer, des candidatures perdent de leur importance. On rendra service sans titre honorifique. Les quelques candidats se débattent amicalement et les triomphes sont très modestes.

L'organisation est là; elle survivra si chaque élève continue à y mettre sa part. Ainsi la récréation sera florissante et le Collège pourra réaliser une fois de plus: Mens sane in corpore sano.

Jacques BRUYERE, Philosophie II.

Montréal

Enfin, après trois navrantes années de rêves futiles, Montréal! Montréal, qui m'était devenu presque une autre Mecque! Montréal, que je cherchais sur les lèvres du servant chaque fois que nous recevions un télégramme ou routé! Montréal, la ville de la montagne, des clochers, du parc Lafontaine et de Jean Narrache! Enfin j'y suis allé, et j'y ai passé deux jours, deux beaux jours clairs et chauds comme il n'y en a pas souvent à Montréal (c'est un vieux conducteur de tramway du circuit Rachel No 9 qui me l'a dit).

Je ne raconterai pas ce que j'ai fait ni ce que j'ai vu. Je ne parlerai pas non plus des gens que j'ai rencontrés, ni de l'accueil qu'ils m'ont fait. Tout cela, je ne l'oublierai pas. Mais il y a quelque chose que je veux dire avant de l'oublier. Ce n'est qu'une impression, subtile, fugace, que je ne pouvais analyser. Elle m'a hanté partout, à l'Oratoire, au Jardin Botanique, surtout sur la rue Sainte-Catherine, au milieu de la foule bruyante et pressée.

Et ce n'est qu'au départ, le soir, en repassant dans mon lit ces deux dernières journées, que j'ai compris pourquoi j'avais tant aimé Montréal. C'est que, au milieu de l'intensité de la ville, des richesses panoramiques de l'île, des splendeurs architecturales, je fus écrasé, et ravi en même temps. Promenant mon émerveillement le long des rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, je sentais palpiter le grand coeur de la ville, qui projetait un flot intarrissable d'humanité mouvante, riante et jasant tout haut.

C'était l'heure où les enfants revenaient de l'école pour le dîner. Alors m'est revenu à l'esprit l'impression créée par les descriptions de Constantin-Weyer quand il parle du printemps dans "Un homme se penche sur son passé". J'ai aimé cette pulsation de vie constamment débordante d'intensité. C'est ce qui m'a fait baptiser Montréal: la ville de l'éternel printemps.

J'ai vu un milieu très propice à qui veut trouver et poursuivre un idéal. On se sent petit là-bas (on ne voit pas toute la ville, comme ici du haut du collège), on comprend que pour percer dans cette foule, il faut au moins vingt ans de dur travail. Et l'effort, au lieu d'effrayer, fouette; l'intensité de vie, au lieu de fatiguer, anime; l'immensité, au lieu d'écraser, exalte.

Et j'ai décidé, qu'une fois mon cours terminé, c'est à Montréal que j'irai prendre une carrière et m'élever.

Maurice ARPIN, Rhétorique.

Le Baroque dans la baraque

Le Père Préfet enseigne d'une façon superbe la pédagogie: Sylvio, enthousiasmé par l'éducation à Sparte, refuse absolument de coucher sur un matelas. Avis aux épiciers des environs: il ne pourrait que notre Spartiate se mette à voler son manger; alors attention! Pourvu qu'il ne transporte pas de renard dans les poches de son coupe-vent gris!...

AUX EDITIONS T. PAFOU

Viennent de paraître:

"De Saint-Boniface à Saint-Pierre", par T. les Paties. M. T. les Paties, philosophe de première au collège de Saint-Boniface, vient de publier son dixième volume sur les sciences psychiques. Il fait ici une étude remarquable de l'Ennui. Prix: $25.00.

"La culture physique chez les Indous", par Thurston. Livre remarquable par sa documentation formidable et les aperçus nouveaux sur les fameux Yogi de l'Inde. Prix: $0.10.

"Le tour de la cour en bicyclette", par Al Féverro. Roman inédit d'un auteur inconnu; a remporté le prix Pédale en littérature.

"Mose Art", sain "funniste", par P. R.

"Par bonds et par veaux; pas bons et pas beaux", par Commeeau. M. Comme-eau livre à la postérité ce magnifique recueil de ses discours politiques. Prix: 2 sous.

"They'll Never Do It Now...", par Fatso et Hatlo. On donne ce volume à tous ceux qui prennent un abonnement au "Tribune".

"The Busy Bee", par Bérubé. Traité scientifique pour enseigner à réparer les portes et tout l'ameublement que peut comporter un collège où l'on donne une formation classique.

• • •

Un dictateur au Collège. Un petit homme, avec une couette noire tombant sur une paire d'yeux méchants; une bouche souvent en colère. Et voilà que ce petit bout d'homme veut faire de nous des hommes. Le "petit chancelier" nous a fait l'autre jour cette proclamation. Doda, il ne te manque que la moustache...

K. PORAL.

Avis aux abonnés de la campagne

Nous prions instamment nos abonnés de la campagne, au Manitoba, de bien vouloir payer leur abonnement à leur propre curé, et non au curé d'une paroisse voisine, en autant que la chose est possible. Cela facilitera le travail de Messieurs les Curés et celui de la direction du journal. Merci.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Charles

Dimanche soir prochain, le 12 octobre, il y aura un "Diner d'Action de grâces" servi dans la salle paroissiale par les dames de la paroisse. Une cordiale invitation est faite à tous les paroissiens, et à tous les amis des paroisses environnantes, de venir s'unir à nous pour déguster les plats savoureux que nous prépareront les dames. En même temps, cette heureuse rencontre familiale nous donnera la douce occasion de se revoir ou de se connaître et de mieux s'affectionner. Venez nombreux, vous êtes les bienvenus! Le diner durera de 6 h. 30 à 8 h. 30 du soir. Prix spécial pour les enfants.

• • •

Les 25 et 26 octobre, nous aurons un grand bazar dans notre salle paroissiale au profit de notre église. Venez nombreux. Vous retournerez contents si vous nous faites part de votre générosité, car vous aurez fait d'abord une bonne oeuvre et ensuite, parce qu'il y aura plusieurs amusements, de magnifiques prix à gagner, et nombre d'articles utiles et agréables seront en vente.

• • •

Les pluies abondantes de la saison ont considérablement retardé les travaux sur les fermes, et plusieurs cultivateurs n'ont pas encore fini de battre leur récolte. Dans certains champs, de grands dommages ont sévi à cause de la germination qui s'est produite dans le grain.

• • •

Petit à petit, nos jeunes garçons nous quittent soit pour s'enrôler dans le service volontaire, soit pour l'entrainement obligatoire.

N.-D. de Lourdes

Mariages

27 septembre — Marcel Dupuis avec Liliane Lefèbre.

1er octobre—Léon Brunel avec Marie Bérard.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

• • •

Le dimanche 28 septembre, nous étions heureux d'avoir la première visite de S. Exc. Mgr Cabana. La messe de 8 heures fut une messe basse dialoguée, dite par Monseigneur, qui distribua la communion à 300 personnes. A 10 h. 15, Monseigneur fit son entrée solennelle à l'église, pour la grand'messe chantée par le R. P. Champagne. Au sermon, le R. P. Champagne souhaita la bienvenue à Son Excellence, et lui présenta ses paroissiens. Monseigneur prit ensuite la parole et dit combien il était ému de se trouver à Notre-Dame de Lourdes, qui lui rappelait le sanctuaire béni de France, duquel il garde de si bons et pieux souvenirs. Et que de paroles réconfortantes dans toute son allocution!

Après la grand'messe, Monseigneur administra la confirmation à 107 enfants. Dans l'après-midi, Son Excellence se rendit à la chapelle de Cardinal et fit connaissance avec les paroissiens.

Tout le monde a été touché de la bonté et de la simplicité de Monseigneur, particulièrement des malades, que Son Excellence daigna visiter chez eux.

Le vendredi 3 octobre, Soeur Donalda, professeur pour le cours de tissage, est arrivée ici, accompagnée de Mlle N. Deslauriers, de La Broquerie. Les cours ont commencé le mardi 7 octobre—7 métiers à tisser et 5 rouets ont été installés à la salle paroissiale, transformée pour la circonstance, en véritable atelier de travail. Soeur Donalda est très expérimentée dans le tissage; aussi nous espérons que ses élèves viendront nombreuses bénéficier de ses talents et de ses lumières.

Saint-Laurent

Noviciat

Le 14 août, Joseph Boucher, fils de Joseph Boucher et de Camille Léost, prenait l'habit religieux au Noviciat des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, à St-Laurent, Manitoba.

Juvénat

Le 31 août, Irène Lavallé, fille de Pierre Lavallé et de Madeleine Beauchamp, de St-Laurent, quittait sa famille pour le Juvénat des Révérendes Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Rigaud, Province de Québec.

Ecole normale

Le 2 septembre, Rose Colliou, enfant d'Alexis Colliou et d'Alphonsine Mercier, heureuse gagnante d'une bourse: "B. J. Hales Entrance to Normal Scholarships", commençait son Ecole Normale, à Winnipeg.

Jardin de l'Enfance

Quelques jours plus tard, Armand Combot, Gilles et Charles Derrien se rendaient au Jardin de l'Enfance des Révérendes Soeurs Oblates de St-Boniface.

Collège de Gravelbourg

Le 15 septembre, Marc Guiboche et Dominique Kerbrat commençaient leurs études classiques au Collège Catholique de Gravelbourg.

Juniorat de St-Boniface

Tout dernièrement Edouard Perron et Francis Derrien entraient au Juniorat des RR. PP. Oblats de St-Boniface.

Couvent de Saint-Laurent

Il y a cette année à l'Ecole Primaire Supérieure du Couvent des Révérendes Soeurs Franciscaines 15 élèves: une au 12e grade; 7 au 11ème; 2 au 10e et 5 au 9e.

A tous ces jeunes, persévérance et meilleur succès.

Délégué et Perception de l'A.E.C.F.M.

Le 5 octobre l'Association se trouvait parmi nous dans la personne de son aimable délégué, M. Brunelle Léveillé, de "La Liberté et du Patriote." Les paroles chaudes et convaincantes qu'il adressa à son auditoire seront un encouragement à maintenir et à intensifier l'appui des paroissiens à l'A.E.C.F.M., dans son noble travail de protectrice de nos droits. A l'A.E.C.F.M. et à son délégué, notre plus cordial merci.

Résolutions du Congrès Eucharistique de Rainy River

1. **Attendu que nous devons réformer nos vies pour les rendre plus conformes au Seigneur, nous reconnaissons dans le passé avoir souvent manqué la Messe du dimanche et des fêtes d'obligations, nous prenons donc la résolution de ne jamais manquer la Sainte Messe par notre faute, et de nous rappeler que c'est le Sacrifice de la Croix par lequel Notre Divin Sauveur nous a rachetés qui se renouvelle sur l'autel, et nous voulons y assister avec toute la dévotion possible.**
2. **Attendu que Notre-Seigneur Jésus-Christ demeure dans le Tabernacle de nos autels pour être notre force et notre consolation dans cette vallée de larmes, nous voulons souvent le recevoir dans la Sainte Communion. C'est pourquoi nous prenons la résolution de communier tous les mois afin d'assurer en nos âmes la permanence de la grâce divine.**
3. **Attendu que le Seigneur désire que nous le visitions dans son tabernacle, nous prenons la résolution de faire l'heure sainte tous les premiers vendredis du mois en l'honneur du Sacré-Coeur, afin de le dédommager un peu de l'ingratitude qu'Il reçoit de la plupart des hommes.**
4. **Attendu que Notre-Seigneur nous veut engagés dans sa milice céleste, nous promettons de prendre place parmi les rangs des militants de l'Action Catholique et nous voulons assurer nos Chefs spirituels, qu'ils peuvent compter sur nous pour toutes les organisations de l'Action Catholique.**
5. **Attendu que Notre-Seigneur nous a donné l'exemple le plus parfait de la justice et de la charité, nous voulons aussi être justes envers tous et aimer nos frères pour l'amour de Dieu. Nous voulons entre nous l'harmonie la plus parfaite, l'unité la plus sincère pour goûter cette parole de nos Saints Livres: "Qu'il fait bon pour des frères d'habiter ensemble." "Ut sint unum." "Afin qu'ils soient tous un."**

G. COUTURE, prêtre curé,
Président du 7e Congrès Eucharistique
Régional de Rainy River.
Le 21 septembre 1941.

Laurier

Une jolie séance récréative, qui d'habitude était plutôt une fête de famille, nous fut donnée par les enfants de l'école, le 21 septembre après-midi, à la salle paroissiale, à l'occasion de la fête patronale de M. le curé.

Programme

1—Bienvenue — Le bouton de rose, Della Desroches.
2—Cantate — Chorale Notre-Dame.
3—Solo de piano — Geneviève Deremiens.
4—La couronne de fête—Groupe d'élèves.
5—Preparing an examination—9e, 10e et 11e grades.
6—Monologue — Si je n'avais pas de langue, Thérèse Jeannotte.
7—Duo de chant — Hirondelle et papillon, Cécile Gamache et Donalda Desroches.
8—Saynète—La première querelle, Thérèse Van Humbeck et Gilbert Van Humbeck.
9—Spoken poetry—The broken bells, Christina Hunter.
10—Monologue — Brimborion, Roland Clément.
11—Chant — La légende des flots bleus, Cécile Gamache.
12—Opérette—Froufrou, Groupe de moyennes.
13—Mon premier sermon—Michel Robert.
14—O Canada! Au piano, Geneviève Deremiens.

Quelques mots de gracieuse bienvenue furent aussi adressés à M. le vicaire par Mlle C. Gamache.

M. le curé, avec son à-propos qui lui est tout personnel, remercia religieuses et enfants, pour un si beau succès, ainsi que la nombreuse assistance qui vint y applaudir.

Le lendemain matin, fête de S. Maurice, nous assistâmes à une messe chantée et méditée, pieuse innovation de nos bonnes religieuses.

• • •

La belle perspective de l'éclairage électrique est très encourageante dans notre village. Déjà les majestueux poteaux de l'Hydro se dressent un peu partout. Les électriciens sont à poser le nécessaire dans les maisons, et on nous promet le courant bientôt. A part de la lumière, que d'autres commodités cela procurera!

• • •

M. et Mme Birch, de Vancouver, C.-B., sont en visite depuis quelques jours chez leur mère, Mme P. Trottier, et leurs soeurs, Mmes Miron et Guay.

M. et Mme Siméon Garet, de Ste-Agathe, Man., et leurs enfants, Albert et Léandre, étaient en visite la semaine dernière chez M. le curé et leurs amis de Laurier.

Baptême

Eugène-Emile-Joseph, fils d'Alphonse Bouchard et de Florida Assailly. Parrain et marraine, Ernest Jeannotte et Yvonne Assailly.

Letellier

Dimanche soir 28 septembre, un groupe d'amis se rendirent chez M. et Mme Arthur Gendron pour leur offrir leurs félicitations, à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. La veillée se passa agréablement et un goûter fut servi.

• • •

M. et Mme Peter Fraser, Mme Hector J. Bois, Mme Roger Blanchette et Clifford Fraser partaient pour Edmonton, mercredi dernier, accompagnant Mlle Irène Fraser, qui se rend à Vancouver où elle doit épouser M. Michel Kreitz.

• • •

L'arrachage des betteraves est commencé; un grand nombre d'étrangers sont arrivés pour suppléer à la rareté de travailleurs locaux. MM. Théodore Gauthier, Alphonse Saurette, Emile Bérard et Thomas Larocque forment l'équipe qui dirige le fonctionnement du chargeur.

Le Canadien National fournit des cendres et du gravier pour améliorer la route et la pente qui conduisent au chargeur. Les producteurs de betteraves travaillent volontairement pour répandre ces cendres, c'est de la coopération!

• • •

Nos deux élévateurs sollicitent le blé d'Inde dont il y a une assez grande quantité dans la région. C'est une autre source de revenus pour nos fermiers.

Naissance

Le 2 septembre: Marie-Lucie-Madeleine, enfant de Joseph Damphousse et de Clémentine Dionne, baptisée le 4. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Delorme, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Dollard Lafrenière, du Corps d'Aviation royal canadien, stationné à Rivers, Man., a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Antoine Lafrenière.

• • •

M. et Mme Camille Fournier, de St-Boniface, étaient les invités de M. et Mme A. P. Jarry pour la dernière fin de semaine. M. Fournier représenta l'Association d'Education à St-Joseph, dimanche.

M. Henri D'Eschambault, de St-Boniface, était le délégué de l'Exécutif de l'Association d'Education; il fit un éloquent appel pour la perception annuelle qui s'est faite dans notre paroisse dimanche dernier.

• • •

Nos sympathies à M. et Mme Thomas Larocque à l'occasion du décès de leur bébé, Marcel, âgé de 5 mois, mort samedi dernier, et inhumé dimanche. Les porteurs étaient Joseph Larocque, Aimé Graveline, Léo Breton et Joseph Lavallée.

Remerciements du Curé de Rainy River

Monsieur l'abbé Gustave Couture, curé de Rainy River et Président du 7e Congrès Eucharistique Régional du Diocèse de St-Boniface, désire exprimer par la voix des journaux toute sa reconnaissance envers tous les membres du Clergé qui ont honoré de leur présence les Assises du Congrès du 21 septembre dernier, et tout spécialement Leurs Excellences Nosseigneurs G. Cabana et J. H. Peschges, Mgr Jubinville, V.G., M. l'abbé Benoit, qui a donné le sermon anglais, M. l'abbé Luhovy, qui a prêché en ukrainien, les RR. PP. de l'Etoile et Moreau, C.SS.R., qui ont prêché les Heures Saintes, M. l'abbé S. Caron, secrétaire permanent du Comité diocésain des Congrès et tous les autres membres du Clergé qui ont aidé de quelque manière que ce soit.

La Paroisse de N.-D. du Bon Conseil et son curé remercient également du fond du coeur tous ceux qui ont bien voulu participer, d'une façon ou de l'autre, à la célébration du Congrès.

Invitation de Power

(Suite de la première page)

Pour une escadrille canadienne-française

Depuis longtemps, je caresse l'espoir de voir se former outre-mer une escadrille essentiellement canadienne-française, et commandée par un chef canadien-français. Dès que nous compterons un nombre suffisant de pilotes, de radiotélégraphistes-mitrailleurs, d'observateurs, de mécaniciens et d'auxiliaires de langue française, nous constituerons une telle escadrille. Je ne doute pas que cette unité fasse la gloire de "nos ailes" et qu'elle nous revienne couronnée de lauriers. Dans le ciel agité de la vieille Europe, l'escadrille canadienne-française continuera les traditions de vaillance, de force héroïque et de fierté nationale qui caractérisent votre race.

Aux termes d'une entente signée à cette fin, un certain nombre de diplômés canadiens doivent être constitués en 25 escadrilles de tous genres: escadrille de coopération, de combat, de bombardement et de défense côtière. Ces 25 unités seront distinctes, il va sans dire, des trois escadrilles canadiennes, entièrement équipées, administrées et payées par le Canada et qui furent envoyées outre-mer au début des hostilités.

A l'heure actuelle, 13 de ces escadrilles sont formées et en opération, dont 11 sont commandées par des officiers canadiens, et tout prochainement les 25 escadrilles auront aussi leur commandant canadien.

Liberté religieuse en Russie

(Suite de la première page)

A une conférence de presse, le président Roosevelt, qui a soulevé une tempête dans les milieux catholiques et protestants, a révélé que pour sa part il a fait à date au moins deux tentatives auprès des autorités moscovites, apparemment, par l'intermédiaire de l'ambassadeur américain à Moscou, M. Maurice Steindhart, à propos de la liberté religieuse.

Selon des informateurs, on peut s'attendre à des développements en matière de religion catholique romaine pendant la présente phase de la guerre. L'envoyé personnel du président Roosevelt, M. Taylor, a eu des entretiens avec le Pape Pie XII. Au lieu de rentrer immédiatement aux Etats-Unis, il est allé à Londres s'entretenir avec M. Churchill, avec le ministre d'Irlande (Eire), et il a été rejoint pour la traversée par l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome, M. William Philips.

Dans les milieux politiques américains, on dit que si M. Roosevelt obtenait de Staline une déclaration de liberté religieuse en Russie et même un concordat entre Moscou et le Vatican, cela l'aiderait beaucoup à obtenir des Américains de payer des taxes pour aider la Russie dans sa guerre et aurait un excellent effet moral sur l'opinion publique.

MAGDALENA, Sonora, Mexique—Des milliers de pèlerins indiens du Mexique et de l'Arizona sont arrivés dans cette mission pour participer aux cérémonies de la fête de saint François-Xavier.

Les profits des compagnies

WASHINGTON.—A cause des critiques des hommes d'affaires et des membres du congrès le secrétaire du Trésor, M. Morgenthau, a mis de côté son projet de limiter à 6 pour cent les profits des compagnies.

Morgenthau a ajouté que le projet ne serait pas présenté officiellement au congrès avant l'an prochain et que de toute façon il ne serait pas appliqué aux affaires des compagnies pour l'année 1941.

Lors d'une conférence de presse il a dit aux journalistes que la préparation du projet n'était pas terminée qu'il faudrait plusieurs mois pour y arriver. On ne saurait être prêts avant le mois de janvier et si le projet est adopté il s'appliquera aux affaires de l'année 1942.

Morganthau avait avancé il y a quelque temps que le gouvernement, pour la durée de la période d'urgence, devrait prendre les profits des compagnies, une fois atteinte la limite de 6 pour cent du capital investi.

Aussitôt après, des critiques s'élevèrent de tous les coins du Capitole et des centres d'affaires. On affirmait que la proposition ruinerait l'intérêt dans les affaires, qu'elle nuirait au developpement des moyens de production des articles nécessaires à la défense, et qu'elle serait une injustice pour certaines catégories de compagnies.

Morgenthau a refusé de répondre aux questions par lesquelles on voulait savoir de quelle façon le bill pourrait affecter les petites compagnies qui sont en voie de développement.

Travail intense pour aider la Russie

MOSCOU.—Six comités nommés par la conférence tripartite de Moscou ont reçu ordre de travailler jour et nuit à élaborer des plans en vue de l'envoi de secours aux Soviets.

La délégations de Grande-Bretagne, de Russie et des Etats-Unis ont formé des comités des approvisionnements militaires, des approvisionnements aéronautiques, des approvisionnements navals, des approvisionnements en matières premières, des transports et des approvisionnements médicaux. Tous ces comités devront faire rapports "sans faute" vendredi prochain.

W. Averell Harriman, chef de la délégation américaine, a promis aux Russes "les vastes ressources de son pays aussi longtemps que durera la guerre."

Vicheslav Molotov, commissaire aux Affaires étrangères de l'URSS, présidait. En ouvrant la conférence il déclara: J'espère que nous serons guidés par ces hauts idéaux exprimés par le président Roosevelt et le premier ministre Churchill le 15 août. Mettons-nous à l'oeuvre. Le temps est précieux."

Lord Beaverbrook, chef de la mission britannique vanta la qualité des secours américains. "Nous avons une grande dette envers nos amis américains. Nos présents avantages sur le front de bataille leur sont dus en grande partie. Aujourd'hui, nous sommes alliés des Russes. Nous sommes ici pour leur prouver que nous sommes capables de faire tous les sacrifices pour les aider à vaincre notre ennemi commun. M. Molotov nous dit que le temps est précieux. Il a raison, nous allons donner une leçon à ceux qui font les guerres. Nous ferons tout pour jeter le conquérant à nos pieds."

DOUZE CONDAMNATIONS

VICHY—Douze personnes ont été condamnées à Paris et à Montpellier pour avoir fait de la propagande communiste à passer d'un à 10 ans en prison.



L'Espagne après la république

Après le départ du roi Alphonse et l'avènement de la république espagnole, les nouveaux maîtres du pays se mirent immédiatement à l'oeuvre pour faire disparaître le visage catholique de l'Espagne. Mais depuis que Franco a pris les rênes du pouvoir, il s'est appliqué à démolir l'oeuvre des sectaires qui l'ont précédé et à faire avancer l'Espagne dans le sens de ses traditions catholiques.

Voici les principales étapes de cette contre-révolution, d'après un compte rendu de "l'Osservatore Romano":

La Loi du 12 mars 1938 abroge définitivement la loi républicaine du 28 juin 1932 au sujet du mariage civil et reconnait le mariage religieux comme la base de la famille.

La Loi du 20 septembre 1938 revise les programmes d'éducation secondaire et leur donne une orientation nettement classique et catholique. Elle garantit deux heures d'instruction religieuse par semaine dans chaque classe et met sur le même pied les écoles catholiques privées et celles de l'Etat.

La Loi du 10 décembre 1938 abroge la loi du 30 janvier 1932, qui enlevait les cimetières aux églises et en faisait la propriété de l'Etat.

La Loi du 2 février 1939 abroge la loi républicaine du 2 juin 1933 contre les congrégations religieuses.

La loi du 23 septembre 1939 abroge la loi du 2 mars 1932, qui légalisait le divorce.

Le Décret du 22 octobre 1939 prévoit dans le budget national une appropriation pour les dépenses du culte, comme cela se faisait avant sa suppression par la République.

Quelques points restaient encore à régler entre le Gouvernement et le Saint-Siège. Cela fut arrangé à l'amiable par un concordat signé il y a quelques mois. En somme, le général Franco s'efforce de rendre justice à l'Eglise, de réparer les injustices des lois de la défunte république, et cela explique la plupart des injures que l'on déverse sur lui et sur sa politique. (Ordre social.)

Aux amis des missions

Un missionnaire dont la maison a été détruite par l'incendie, l'année dernière, désire faire appel aux âmes généreuses pour lui aider à reconstituer la bibliothèque de sa mission. Il lui manque les livres les plus essentiels, tels "Concordance biblique", "Ascétique et Mystique", de Tanguerey, "Cérémonies religieuses", de Hagey, Dictionnaire anglais et français, etc. L'argent ou les livres qui seront envoyés à nos bureaux seront expédiés sur réception au missionnaire. D'avance il désire vous remercier.

Adressez vos lettres ou colis à:

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
Aide aux missionnaires,
619, Avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de Saint-Boniface

6 octobre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.75—$9.00
Bons	$7.75—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$5.75—$6.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.75—$9.00
Bons	$7.75—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$7.00
Génisses—	
De choix	$7.75—$8.00
Bonnes	$7.25—$7.50
Moyennes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.50—$5.75
Veaux engraissés—	
De choix	$10.00—$11.00
Bonnes	$9.00—$9.75
Moyens	$7.50—$8.50
Vaches—	
Bonnes	$5.75—$6.25
Moyennes	$4.50—$5.50
Ordinaires	$3.25—$4.25
Taureaux—	
Bons	$6.50—$7.25
Moyens	$5.00—$6.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$5.75—$6.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Moyennes	$3.50—$4.50
Vaches laitières	$50.00—$90.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$5.75—$6.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$10.00—$11.50
Ordinaires et moyens	$5.50—$9.00
Porcs—	
A.—Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$13.00—$13.60
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	1.00
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	2.00
Pesant—Déd. par 100 liv.	1.50
Très pesant—Déd. par 100 liv.	3.00
E—Valeur du marché	
Truies No 1—Déd. par 100 liv.	$4.00
Truies No 2—Déd. par 100 liv.	$5.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$9.25—$9.50
Ordinaires	$7.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$4.00—$4.00
Bnos pesants	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina

3 octobre

Porcs—Prix, vivants	
Légers, engraissés	$9.50—$10.00
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$7.50—$8.00
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$7.00—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50

PRODUITS Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.31
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.30
Grade A, moyen, la douz.	.29
Grade B, la douz.	.22
Grade C, la douz.	.17

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Funérailles de M. Ménard

Un grand nombre de parents, d'amis et de paroissiens assistèrent, la semaine dernière, aux funérailles de M. Pierre Ménard, pionnier de Prince-Albert.

M. l'abbé C. E. Charron, chancelier du diocèse, chanta la messe de requiem; il était assisté du R. P. J. Valois, O.M.I., comme diacre, et de M. l'abbé S. J. Raczynski, comme sous-diacre. Au choeur de chant, les principaux soli furent chantés par M. l'abbé J. Daoust, MM. Casgrain et Pagé, accompagnés à l'orgue par Mme J. Ward.

Sylva Ménard, de Montréal, et Mlle Thérèse Ménard, de Saint-Boniface, étaient présents aux funérailles de leur père. Mlle Thérèse suit des cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises, à Saint-Boniface.

Les porteurs étaient: MM. Arthur et Emile Dupuis, Adrien Gaudet, Norman Lambert et Frank Russell.

Le défuit a été inhumé dans le cimetière de la ville, au lieu réservé pour les catholiques. Hamilton était en charge des funérailles.

Les bureaux de poste recueilleront des livres

Les bureaux de poste de tout le pays recueilleront des livres pour les troupes, d'après une déclaration de l'hon. William P. Mulock, maître de poste général. Ceux qui désirent donner des livres à cette fin, doivent les déposer aux bureaux de poste. Il ne s'agit ici que de livres; on n'acceptera pas de magazines ni de journaux.

Manque d'instituteurs

M. Hubert Staines, ministre de l'instruction publique, a déclaré récemment qu'il manque un grand nombre d'instituteurs pour les écoles de la province. Il fait un appel spécial à tous les instituteurs ou institutrices sans emploi ainsi qu'aux anciens; il leur demande de se mettre immédiatement en communication avec le ministère de l'instruction publique, afin qu'ils puissent être embauchés dans les écoles qui n'ont pu ouvrir leurs portes cet automne.

Prud'homme

Deuil

Le dimanche 21 septembre, une foule recueillie et priante conduisait à sa dernière demeure, la Révérende Mère St-Benjamin, Vicaire provinciale des Filles de la Providence. Son Exc. Mgr Murray, évêque de Saskatoon, a su dérober quelques heures à un ministère déjà surchargé pour assister aux funérailles de la vénérée défunte et offrir ses paternelles sympathies à la Communauté si cruellement éprouvée. La population lui en est très reconnaissante, car dans cette paroisse de Prud'homme foncièrement chrétienne, les Soeurs sont partie intégrante de la famille paroissiale; tout ce qui les concerne est vivement senti par chacun de ses membres. Donc, respectueux et cordial merci à Son Excellence de Saskatoon.

Il y a 39 ans, Mère St-Benjamin quittait la belle France pour se dévouer à l'éducation des petits Canadiens de l'Ouest. Douée de très grandes qualités d'esprit et de coeur, elle a laissé dans tous les postes qu'elle a occupés, un souvenir impérissable de bonté aimable unie à un talent incontestable pour l'enseignement. Ses anciens élèves de Howell (Prud'homme), de St-Louis, de Vonda, de Vegreville, Alberta, ne l'oublieront jamais. Placée par ses Supérieures aux postes importants de la Congrégation, elle sut y donner la pleine mesure de ses talents; son jugement sûr, son entente des affaires, sa cordiale aménité l'ont fait apprécier et estimer par tous ceux qui ont eu quelques rapports avec elle.

Vraie Fille de la Providence et du Vénérable de Lamennais, Mère St-Benjamin s'est dépensée sans compter pour promouvoir les intérêts de la gloire de Dieu, dans ce pays nouveau. Il serait à désirer que dans nos centres canadiens-français, bon nombre de jeunes filles se décident à suivre ses traces. Que leurs âmes ardentes et généreuses comprennent comme elle la beauté du dévouement! Qu'éprises du même idéal, elles sachent—au prix du sacrifice—entendre l'appel du Sauveur: "Laissez venir à moi les petits enfants!" Quel bonheur intime Dieu accorde même ici-bas à cette élite privilégiée dont le seul but est le salut des âmes, par le 'don de soi'."

La cérémonie funèbre fut touchante de grandeur et de beauté simple. Mgr Bourdel, fondateur des Filles de la Providence à Prud'homme, a chanté la Messe de Requiem, pendant que le choeur de chant était artistement dirigé par M. le curé Baudoux. Son Excellence Mgr Murray a bien voulu donner l'absoute.

A nos bonnes religieuses profondément éprouvées par ce deuil cruel, nous offrons nos plus sincères sympathies et notre respectueux attachement.

Shell River

Le 27 septembre, Mme Ephrem Beaulac, née Anna Manseau, est décédée à l'âge de 80 ans. La défunte a été munie des derniers sacrements.

Le 29, son service et sa sépulture eurent lieu en notre paroisse. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. A. Beaulac, curé de Marcelin. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Paradis, curé de la paroisse, assisté de Mgr J. E. Joyal, curé de Debden, et de M. l'abbé J. A. Beaulac, comme diacre et sous-diacre.

Les petits-fils de la défunte assuraient le service de l'autel. M. Jos. Beaulac portait la croix. Les porteurs étaient MM. Léo, Roland, Marcel, Raymond Beaulac, Simon Grenier et Robert Gaudreault, petits-fils de la défunte.

Mme Beaulac laisse, outre son époux, deux fils, Raoul et Rodolphe, de Shell River; cinq filles, Yvonne (Mme A. Grenier), de Marcelin; Gertrude (Mme H. Côté); Germaine (Mme J. Frenette); Jeannette (Mme F. Gaudreault), toutes de Spiritwood; Amanda (Mme W. Duret), de Shell River.

Faisaient partie du cortège: Mme R. Beaulac, MM. A. Grenier, H. Côté, Willie Duret, M. et Mme Charles Manseau, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants de la défunte. Une foule d'amis venus de Debden, Spiritwood et Marcelin, en plus des paroissiens assistèrent aux funérailles.

Nos sympathies à la famille.

• • •

Le lendemain, 30 septembre, eut lieu le service anniversaire de M. l'abbé J. Auguste Morneau, curé de cette paroisse durant 17 ans. M. l'abbé J. A. Paradis, curé actuel, chanta le service. Il était assisté de M. l'abbé J.-A. Houle, curé de Domrémy, et de M. l'abbé J.-W. Desfossés, curé de Big River.

Mgr R. Duprat, O.P., donna l'absoute. Mgr J. E. Joyal et le Rév. P. G. Paquette, O.M.I., de White Fish, assistaient Son Excellence au trône.

Etaient présents au choeur: Le Rév. P. Lafrance, O.P., de Prince-Albert; les RR. FF. Ange et René, O.P., de Prince-Albert, le Rév. Frère D'Anjou, O.M.I., de White Fish.

Parmi l'assistance on remarquait le neveu de feu M. l'abbé J. A. Morneau, M. Gérard Pelletier, marchand général, ainsi que Mme G. Pelletier.

Toutes les familles furent représentées en cette occasion, marquant ainsi leur estime et le bon souvenir que tous gardent de celui qui fut notre pasteur durant 17 ans.

Léoville

Grâce à l'encouragement de M. le curé, et avec l'aide apportée par les paroissiens, la Caisse Populaire s'est établie à Léoville, à la grande satisfaction de tous. Nos catholiques de Léoville, ainsi que ceux de Laventure qui font affaire ici, y sont pour beaucoup dans ce succès. Voici les noms des directeurs du comité: Georges Poulin, Etienne Gagné, Jules Graitson, Gédéon Chalifour, Noël Soucy. Comité de crédit: Georges Gervais, Jos. Charbonneau, Pierre Chalifour. Comité de surveillance: Ed. Matte, Philippe Gervais, Adélard Couture. Secrétaire-trésorier: Paul Poilièvre.

Sépultures

Mme Marie Joncas, décédée le 12 septembre, a été enterrée à Sedley, Sask. Le "libera" fut chanté après la grand'messe du dimanche suivant.

Les funérailles de Mme Schroeder, décédée à Meadow Lake, eurent lieu dans l'église de Léoville. Les porteurs étaient Fred et Abraham Morin, Jean Gaumond et Hervé Breland. Elle laisse pour la pleurer sept enfants.

Naissances

Maria-Albertina-Angélina, enfant de Wilfrid Gagné et d'Annette Fournier. Parrain et marraine: M. et Mme Etienne Gagné.

Margaret-Rose, enfant de Fred Morin et d'Alvina Bourassa. Parrain et marraine: Abraham Morin et Mme Mary Goodrum.

Val Marie

Soirée coopérative

Le mardi soir 30 septembre eut lieu à Val-Marie la soirée coopérative, sous les auspices du Wheat Pool, MM. Beaulac, Wagner et Ore nous donnèrent d'intéressantes causeries, agrémentées de vues animées, pour inviter nos gens à faire partie du grand mouvement coopératif. M. l'agronome Beaulac, employé canadien-français du Wheat Pool pour la Saskatchewan, fit ressortir comment la coopération entre gens de la même profession est la seule planche de salut pour qui veut sortir vainqueur des conditions économiques de notre temps. A l'organisation, opposons l'organisation. M. Beaulac traita de la faiblesse de nos représentants parlementaires à protéger les intérêts des fermiers qu'ils représentent. L'orateur mit en évidence les faveurs dont jouissent certains "trusts", tandis que les intértês de la classe agricole sont méconnus.

M. Wagner, qui prit la parole après M. Beaulac montra combien est nécessaire un grand réveil de la classe agricole pour grossir le mouvement coopératif qui rapporte déjà aux fermiers de cette province d'énormes économies sur leurs achats, et d'importants dividendes sur leurs ventes. Trop longtemps on a dit des fermiers: "Ils ne savent pas s'organiser." MM. Beaulac et Wagner parlèrent en français. M. Ore présenta les orateurs.

M. l'abbé D. Dugas fut appelé à dire ensuite quelques mots à l'auditoire. M. le vicaire parla au nom de M. le curé Beaupré, qui, à son grand regret, n'avait pu être présent. M. l'abbé Dugas remercia les conférenciers au nom des assistants. Il rappela combien l'église, par la voix des papes et des évêques, encourage et seconde de toutes ses forces l'organisation coopérative, comme en témoignent les réalisations coopératives des provinces maritimes, du Manitoba et de notre province.

M. l'abbé Dugas assura d'avance la population de Val-Marie de son entier concours pour seconder toute initiative de ce genre dans notre paroisse.

Service anniversaire de M. le curé E. Fortier

Le mercredi 1er octobre, eut lieu dans l'église de la Nativité de Sainte Vierge de Val-Marie, le premier service anniversaire de M. le curé Fortier, fondateur de Val-Marie. S. E. Mgr Joseph Guy présidait au choeur, M. le curé Oscar Beaupré, successeur de M. l'abbé Fortier, chanta la messe. Les prêtres-confrères dont les noms suivent assistèrent au service: MM. les abbés Morin, Reiben, L. Lussier, Rousseau, Dufresne, A. Poirier, Rol. Lemay, Poulin et Dugas. La chorale se composait de plusieurs prêtres et des garçons de l'école qui alternèrent les différentes parties de la messe et de l'absoute. Soeur Jeanne de Chantal touchait l'orgue. Après la messe, Mgr Guy adressa la parole aux enfants de l'école.

Lac Pelletier

Assemblée

Mercredi dernier a eu lieu au presbytère, une assemblée des Dames des Autels. Il a été décidé qu'un thé sera servi le 25 octobre, dans l'hôtel de Neville, au profit de cette organisation. Tout le monde y est cordialement invité.

Visites

Mme Jules Lesage, de Montréal, est en visite chez ses parents, M. et Mme A. Gagné.

M. et Mme Stringer, de Ponteix, et leurs petits-enfants étaient en visite chez les parents de Mme Stringer, M. et Mme C. Veret.

M. et Mme Joseph Lacelle recevaient dernièrement la visite de MM. Cléophas et Honoré Lacelle et Adéodat Cardinal, tous trois de l'Est.

MM. David Dumesnel et Léo Chénard, de l'Alberta, étaient de passage chez leurs parents, la semaine dernière.

Mlles Maulys Lambert et Thérèse Chénard, de Ponteix, étaient dernièrement en visite chez leurs parents et amis.

Divers

M. Léo Tessier est revenu chez lui après quelques mois passés en Alberta.

M. et Mme Léo Laverdière, M. et Mme Isidore Laverdière, ainsi que leur fille, Aurore, et Cléophas Rémillard sont allés, dimanche dernier, visiter Louis Laverdière au camp d'entraînement à Régina.

Samedi dernier, dans l'école Lac Pelletier, à 8 h., des vues animées furent déroulées par M. Beaulac, de la Saskatchewan Wheat Pool.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre bon curé, M. l'abbé Poulin, installera prochainement un système électrique dans l'église et le presbytère.

Gravelbourg

Prise d'habit au Monastère du Précieux Sang

Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., présidait, le 26 septembre dernier, une touchante cérémonie de vêture, dans la chapelle du Monastère du Précieux Sang. Mlle Blanche-Alice Monette, du Lac Pelletier, y revêtait le saint habit de l'Institut et recevait le nom de Soeur Marie des Cinq Plaies.

Son Excellence était assistée de M. l'abbé S. Morin, chancelier, et du R. P. A. Lizée, O.M.I., Recteur du Collège Mathieu. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. A. Veilleux, O.M.I. Etaient aussi présents au sanctuaire: M. l'abbé Lucien Poulin, curé du Lac Pelletier; le R. P. A. Beauchamp, chapelain du Monastère, et le R. P. A. Girard, O.M.I., aumônier de la communauté.

Une nombreuse assistance remplissait la chapelle extérieure. On y remarquait: Messieurs les Séminaristes, les RR. SS. de Jésus-Marie, les RR. SS. Grises, les RR. SS. Oblates, les RR. SS. Chanoinesses des Cinq Plaies et les RR. SS. de Notre-Dame d'Auvergne; de nombreux représentants des familles Monette, Dumesnil et Chabot, parents de l'élue du jour; et quelques amies, tant du Lac Pelletier que de Gravelbourg.

• • •

Mercredi dernier, à l'hôpital St-Joseph, eut lieu une réunion des Dames Patronesses de l'hôpital dans le but d'élire une présidente pour remplacer Mme Chapin, partie récemment de Gravelbourg pour demeurer à Welwyn, Sask. Mme R. F. Ladouceur fut élue.

• • •

Le grand tirage, dont le but a été de prélever des fonds pour payer les réparages de la façade de la bâtisse démolie en juillet dans une tempête de vent et de grêle, se fera le 6 octobre, à 2 h. 30 p.m. Le plan d'hospitalisation en organisation depuis un temps assez considérable, sera bientôt inauguré; sous peu, une réunion sera tenue.

Mme Blanche Crépeau a été nommée déléguée officielle pour assister à la réunion annuelle de la Saskatchewan Hospital Association afin de faire connaître les activités des Dames Patronesses de l'hôpital.

Saint-Front

La grande faucheuse de la mort visitait notre paroisse la semaine dernière et, encore cette fois, elle emportait un autre de nos bons vieillards; c'est le quatrième en mois d'un an.

Mardi matin 23 septembre, après quelques jours de paralysie, M. David Paul quittait cette terre pour l'autre vie.

M. Paul était né à l'Ile du Pas, près de Sorel, dans la province de Québec, le 13 décembre 1857. Il demeura à Québec pendant de nombreuses années. Il passa ensuite quelques années à l'Ile-de-Chênes et à St-Claude, au Manitoba, puis il vint à St-Front en 1926 avec son beau-frère, M. E. Proulx, et depuis cinq ou six ans il restait chez son neveu, M. H. Proulx.

Il vécut toujours en parfait chrétien. Il faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur et de la confrérie du Tiers-Ordre.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 25 septembre; un bon nombre de paroissiens y assistaient. La levée du corps fut faite par le R. P. Robveille, curé, chez M. H. Proulx, et la messe et l'absoute furent chantées par le R. P. Barbier, de St-Brieux, ancien curé de St-Front et ami intime du défunt.

Les porteurs étaient MM. A. Plamondon, J. Plamondon, Geo. Senez, M. Bussière et D. Quessy. Il laisse pour le pleurer sa soeur Marie, Mme veuve Ev. Proulx, et de nombreux neveux et nièces à qui nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

La dernière semaine d'août voyait l'ouverture de nos quatre écoles; celle du village est encore sous l'habile direction de nos bonnes religieuses, Rév. Mère St-Ignace et Sr Ste-Roseline. A Brightside, c'est Mme Albert Caillier; à St-Raymond, Mme Robert Plamondon, et à Barrier Lake, c'est la même que l'année dernière. Nous avons le bonheur d'avoir des institutrices catholiques dans toutes nos écoles. C'est aux parents d'en profiter pour que leurs enfants ne manquent pas la classe pour la moindre raison.

M. François Montès est retourné au collège de Gravelbourg; cette fois-ci en compagnie du jeune Marcel Fortin.

Mlles Clémentine Dufault et Germaine LeStrat sont au couvent de St-Brieux où elles suivent les cours du grade onze.

REQUETE DU PAPE

CITE DU VATICAN.—Un personnage du Vatican a déclaré que le pape Pie XII a demandé avec instance au président Roosevelt d'intervenir pour que Rome ne soit pas bombardée.

Saint-Hubert

Souper paroissial

Les conseillères de notre société des Dames de l'Autel se préparent avec la plus fébrile activité à ce grand événement. N'oublions pas la date: Dimanche, 12 octobre prochain, à la salle paroissiale. Cordiale invitation à tous, sans distinction de religion, de race, ni de langue. Qu'on se le dise dans tout le voisinage, et même à distance.

Inspection de l'école

L'école de St-Hubert a reçu, le 29 septembre, la visite du R. P. A. Joyal, O.M.I., inspecteur pour l'A.C.F.C., des écoles de langue française. La solennité en a été relevée par la présence des 3 commissaires et du R. P. Curé. Le résultat semble bien satisfaisant pour l'inspecteur, comme pour les élèves.

La présence du Père Joyal, le dimanche 28 septembre, nous a valu, à la grand'messe paroissiale, une instruction fort pratique et traitée de main de maître, sur un sujet de la plus haute importance: "L'éducation des enfants: Défauts à éviter et qualités à donner à cette éducation, au sein de la famille, comme à l'école."

Le soir, à la salle paroissiale, représentation cinématographique de films sonores français, accompagnée d'une conférence du R. P. Joyal. Assistance nombreuse; petits et grands ne tarissent pas d'éloges au sujet de cette séance, l'une des plus intéressantes et des plus instructives jamais vues à St-Hubert.

Le lendemain et le surlendemain, ce fut le tour de l'Hospice Jeanne d'Arc et de St-Roch, son annexe, à jouir de la représentation cinématographique, et je vous prie de croire que les échos vont longtemps encore dire tout le plaisir qu'y ont goûté, en plus du personnel dirigeant et travaillant, les 112 pensionnaires de cette institution. Au moins autant qu'à la salle paroissiale, le bon Père Joyal a fait là des heureux, et par suite accompli une belle oeuvre de charité. Au nom de la paroisse et de l'Hospice, merci de tout coeur, Révérend Père, et au revoir.

Organisateur officiel de l'A.C.F.C., le R. P. Joyal devait rencontrer notre comité paroissial. Ce fut à la salle, après la soirée récréative. Le comité est infiniment reconnaissant des conseils si sages et si pratiques qu'il a reçus alors, et il se promet bien de les suivre fidèlement. Le premier article au programme va être la préparation de la journée de l'A.C.F.C.

Au village

La nouvelle maison de M. Maurice Gérard sera prête à recevoir toute la famille vers le 10 octobre prochain.

Va-et-vient

M. P. Mullie et 3 de ses enfants sont allés dernièrement à Arborfield, en visite chez M. Julien Mullie, leur frère et oncle. Ils ont rapporté de ce voyage les meilleures impressions.

M. W. Charbonneau, de St-Luc, traversant St-Hubert, le 28 septembre, y a fait une petite halte, au soir, juste assez longue pour nous honorer de sa présence à la représentation cinématographique.

Nous avons été heureux de revoir, sous l'habit militaire, M. Omer Cartie, engagé volontaire. Il avait quitté St-Hubert en 1924. Il est venu passer quelques jours chez sa soeur, Mme B. Jeannot.

Nos soldats

M. Michel Cottin est de retour au foyer. M. Michel Mullie vient de prendre sa place à Régina.

Meyronne

Visite

M. et Mme Louis Girardin et leur fils, Raymond, passent quelques semaines à la Broquerie, Man., avec leur fille, Mme Jos. Balcaen. En route, ils ont visité, à St-Maurice de Bellegarde, Mgr Bois, fondateur de la paroisse de Meyronne.

Mme Auguste Girardin est arrivée de St-Pierre-Miquelon pour demeurer avec ses fils, Louis et Joseph Girardin. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. et Mme Alfred Jetté, de San Francisco, Cal., qui étaient en visite depuis quelques semaines chez M. et Mme Jos Jetté sont retournés aux Etats-Unis avec M. et Mme Arthur Jetté et leur famille.

Mlle M. Roy est employée chez M. Adélard Couture.

De passage au presbytère, MM. Léo Moquin, Paul et Camille Moquin et Ed. Verrier, du Manitoba.

Baptêmes

Marie-Simone-Fernande, fille de M. et Mme Charles Sainte-Marie, (née Simone l'Ecuyer). Parrain et marraine: M. Jos. l'Ecuyer et Mlle Fernande l'Ecuyer, grand-père et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Ulric Monette.

• • •

Edouard-Théodore-Laurent, fils de M. et Mme Ernest Turgeon, (née M. J. Angus). Parrain et marraine: M. et Mme Ulric Monette.

Retraite

La semaine prochaine aura lieu une retraite paroissiale prêchée par le R. P. Désautels, O.M.I., de Winnipeg. Espérons que ces jours de renouvellement apporteront force, lumière, réconfort et consolation.

Départ

M. et Mme Eugène Landry nous ont quittés pour St-Boniface où ils passeront l'hiver.

Ferland

M. et Mme Joseph Boufford, de St-Louis de Pintande, P.Q., et M. et Mme Napoléon Boufford, de St-Isidore, P.Q., visitèrent leurs frères, MM. Ephrem et Philippe Boufford, de Ferland, ainsi que leurs nombreux parents. Ils continuèrent leur route afin de visiter leur soeur, Mme Léger Boutin, de Domrémy, Sask. M. et Mme Ephrem Bouford et Philippe les accompagnaient.

• • •

M. Aristide Fournier, grand chevalier, ainsi que MM. Nap. Couture, Noé Chabot et Medilger Chabot, assistèrent à l'assemblée des Chevaliers de Colomb, le 28 septembre, à Gravelbourg.

• • •

M. et Mme J. Larose, M. et Mme P. Larose, M. et Mme Rosaire Chabot, M. et Mme Roger Leduc, Mlle Lucienne Larose et les jeunes Adrien et Jean-Paul Larose se rendaient à Ponteix afin de visiter M. et Mme Ernest Desautels.

• • •

Mme Alfred Fauchon est de nouveau retournée à l'hôpital de Gravelbourg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

M. le Docteur et Mme Léon Beaudoin, de Ponteix, visitèrent plusieurs de leurs parents, dimanche et lundi derniers.

• • •

Dimanche eut lieu une collecte spéciale pour l'A.C.F.C. MM. Fortunat Dion et Alex. Laberge s'occupèrent de cette collecte qui remporta environ $15.00. Merci aux généreux collaborateurs.

• • •

MM. Lucien Beaudoin, Alfred Chabot et Valmore Couture nous quittèrent afin de s'enrôler dans l'Aviation, ou pour l'entraînement militaire. Bon courage à nos jeunes.

• • •

M. et Mme Rosaire Chabot conduisaient M. et Mme J. Larose, leurs grands-parents, à Gravelbourg, pour leur faire visiter les belles institutions religieuses.

• • •

Mlles Thérèse Chabot et Armande Laberge du Couvent de Laflèche, Mlles Denise et Hélène Fournier du Couvent de Ponteix, sont en vacances chez leurs parents de Ferland.

• • •

Nos institutrices, Sr Marie-Alice, de l'école McDonald Creek, Mme Antonio Chabot, de l'école Ferland, et Mlle Simone Chabot, de l'école Survivance, se rendirent à Gravelbourg pour la Convention des institutrices.

L'EGYPTE EST INONDEE DE BIERE AMERICAINE

LE CAIRE—La bière américaine en boîte "de conserve" est très en vogue en Egypte depuis l'envoi de fournitures de guerre des Etats-Unis dans le Moyen-Orient. On l'expédie dans des caisses de 12 boîtes que l'on place facilement dans les espaces libres des navires.

L'histoire de la Survivance française au Manitoba

Le Comité de Vigilance

Par NOEL BERNIER

1916! Pour nous franco-manitobains, c'est une année dont nous ne perdrons pas de sitôt le souvenir: c'est l'année où l'on nous passa sur le corps sans la moindre vergogne. Nous voulons dire: à ce moment-là le gouvernement et la législature interdirent aux instituteurs des écoles primaires d'enseigner le français aux élèves. Dans la pensée des législateurs, c'est au sein de la famille exclusivement, que les petits devaient acquérir les éléments de leur langue maternelle, puis, en maîtriser la texture et la nuancer proprement. En plus d'être des persécuteurs, nos colons de 1916 avaient les plus étranges idées sur la pédagogie.

Avant de tracer ces lignes, nous avons voulu, par souci d'exactitude, revoir les écrits du temps. Ils ne manquent pas d'âpreté. Que le lecteur ne s'étonne pas trop de la note alarmée de ces écritures, et non plus de l'espèce d'exaltation qui s'empara de nous tous en ces heures où la lutte nous confronta, avec des traits incertains dans les détails, mais aussi, avec des lignes générales bien marquées.

Ce que nous essayons de dire, c'est que dès le premier instant nous sentîmes que la bataille serait longue, ardue, hasardeuse, mais que l'honneur même nous



M. NOEL BERNIER, 3ème président

l'imposait; que la traitrise de la législature justifiait de notre part toutes les résistances; que la plus élémentaire sagesse exigeait l'union la plus absolue entre nous.

On peut se faire une idée de la tonalité des esprits en relisant ce que disent nos journaux français en ces semaines d'anxiété. Nous avons "Le Manitoba" sous la main et nous en détachons quelques passages:

"Ce que nous redoutions se produit avec une brutalité qui soulève l'indignation.

Le gouvernement Norris a fait voter en première lecture, vendredi, à la législature du Manitoba, la suppression de la clause 258, qui autorisait l'enseignement bilingue.

* * *

"La population française du Manitoba, qui avait, de propos délibéré, observé un rigide silence depuis l'arrivée de M. Norris au pouvoir, n'a en aucune manière provoqué l'agression dont elle est victime.

"Nos écoles bilingues ne méritaient pas cette ignominie; ce sont de bonnes écoles. On les dénigre afin de se donner un prétexte pour les détruire. C'est tout.

* * *

"Nous entrons dans une période de lutte aiguë et d'anxiété.

"Une chose est certaine, cependant, qu'on ne s'y trompe pas: la langue française vivra en ce pays. Oui, elle vivra sûrement si nous nous unissons.

* * *

"Haussons nos coeurs et nos âmes à la hauteur des devoirs impérieux qui se dressent devant nous. Pourvoyons-nous d'une implacable fermeté.

"Et une fois la bataille engagée, on verra qu'il est plus facile de passer une loi dans une législature que de nous voler nos droits." (Le Manitoba, 23 février 1916.)

Quelques jours avant que "le Manitoba" ne publiât cet article, un groupe important de pères de famille et de citoyens canadiens-français de Saint-Boniface et de Winnipeg s'étaient interrogés. Ils entrèrent en conférences régulières. Les démarcations des partis politiques furent mises de côté devant les urgents devoirs de l'heure. Quand les choses furent suffisamment au point, on se réunit en assemblée publique à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, le 9 février, afin de donner un corps, une direction, au désir d'action qui s'affirmait avec une espèce de fièvre dans tous les rangs.

Cette assemblée fut présidée par le docteur Fortunat Lachance, un ancien maire de notre ville. Les orateurs furent: l'honorable Joseph Bernier, ancien ministre; l'honorable P.-A. Talbot, député de La Vérendrye; Henri Lacerte, avocat; J.-B. Lauzon, ancien député; Horace Chevrier, ancien député; Louis-P. Roy et J.-A. Beaupré, avocats; Adrien-C. Potvin, J. Colon et Joseph Clément.

Nous assistions nous-même à cette réunion, et le souvenir très net que nous en avons conservé, c'est le ton d'énergie qui la domina. Il y eut bien au début quelques suggestions où transperçait un désir de négociations diplomatiques: de bonne foi, certains se demandaient si tous les efforts de conciliation avaient été essayés. Mais devant l'exposé de faits qui révélaient la détermination définitive du cabinet Norris, l'opinion se cristallisa tout de suite au sein de l'assemblée: on était attaqué, on ne négocierait plus, on se défendrait.

Séance tenante un comité fut constitué pour surveiller le texte et la marche de la législation hostile qui se préparait; on l'appella le **Comité de Vigilance**. Il comprenait nos six députés à la législature, Messieurs Albert Préfontaine, P.-A. Talbot, Joseph Hamelin, Aimé Bénard, Jacques Parent et P.-J. Dumas; l'honorable Joseph Bernier, le docteur Lachance, Horace Chevrier, J.-B. Lauzon, le docteur Léon Benoit, Louis-P. Roy, J. Collon, Henri Lacerte, J.-P. Tremblay, Edmond Beaudry, J.-A. Beaupré, le docteur N.-A Laurendeau, J.-E. Fontaine et Noël Bernier.

Ce **Comité de Vigilance** reçut de l'assemblée non seulement la mission de voir venir la loi de suppression, mais aussi celle d'organiser les préliminaires de la bataille qu'on savait inévitable. Ce comité fut donc l'initiateur premier de l'action collective de l'entière minorité française. C'est lui qui, le lendemain de la réunion de l'hôtel de ville, appellera les paroisses à la rescousse; c'est lui qui organisera l'historique assemblée générale du 25 février au Collège de Saint-Boniface. Ce soir-là, ce fut la levée en masse. Monsieur le magistrat Lacerte, qui fut longtemps, et avec tant de compétence, président de l'Association d'Education, s'est chargé de faire le récit de cette inoubliable démonstration; il saura s'acquitter de sa tâche avec talent et autorité.

Est-il besoin d'ajouter, pour la jeune génération, que la loi de 1916 ne fut qu'une aggravation dans l'ostracisme. Les choses commencèrent en 1890. Avant de mourir, Mgr Taché put écrire ces lignes d'amère déception, et elles montrent l'intensité de sentiment qui régnait alors parmi nous:



S. EXC. Mgr E. YELLE, P.S.S.

"Les Martyrs livraient leurs membres à la torture et leurs têtes au glaive, mais on ne leur a jamais fait proclamer que les lois, au nom desquelles on les torturait et on les tuait, étaient des lois justes et équitables......Aucun pouvoir judiciaire ou exécutif ne m'amènera à dire que les catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest sont traités justement et honorablement."

L'enseignement français au Manitoba

On se rappelle que "La Liberté et le Patriote" a publié, l'an dernier, un numéro spécial sur l'historique des maisons d'enseignement français du Manitoba. Ce numéro abondamment illustré contient une mine de renseignements sur la fondation et le développement de nos maisons d'éducation française. Nos lecteurs qui seraient avides de se renseigner sur l'épopée scolaire manitobaine, à l'occasion du jubilé de l'Association d'Education, n'auront qu'à se reporter aux pages de ce numéro spécial.

"La Liberté et le Patriote" n'a pas hésité devant le travail considérable que lui imposait la publication de ce numéro. C'est qu'elle voulait faire connaître à tous, et surtout aux jeunes, l'histoire de ce qui a peut-être été le plus bel effort de survivance française au Canada depuis bien des années.

Le premier moyen, semble-t-il, pour intéresser nos jeunes au maintien de la culture française au Manitoba, est de leur faire connaître l'histoire de cette même culture dans leurs milieux respectifs. La génération montante ne pourra saisir la physionomie véritable du milieu social, culturel et religieux dans lequel elle est appelée à vivre, et surtout, elle ne pourra entrer dans le mouvement créé par ses devanciers, si elle ne connait le jeu des multiples influences qui ont donné au Manitoba français son visage actuel. La meilleure façon de prendre contact avec la grande histoire nationale est de s'initier à la "petite histoire" de son coin de terre, de sa paroisse, de sa famille.



M. J.-H. DAIGNAULT, secrétaire de l'Association d'Education

L'instruction religieuse et l'Association d'Education

Par Mgr G. CABANA

Le travail accompli par leurs Excellences Révérendissimes Nos Seigneurs Taché, Langevin, Béliveau et Yelle pour obtenir à nos enfants manitobains une éducation religieuse est connue de tous les catholiques du diocèse et d'en dehors. A un moment où les difficultés devenaient de plus en plus grandes, S. Exc. Monseigneur A. Béliveau, (qui accepte avec beaucoup d'esprit surnaturel la maladie qui le réduit à l'inaction) présida aux origines de l'Association d'Education du Manitoba, dont nous célébrons cette année le vingt-cinquième anniversaire. Dans des mandements, des conférences, des articles de journaux, des brochures, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface indiqua à ses diocésains leurs droits et leurs devoirs, et les engagea à l'unité pour obtenir justice.

Nombreux sont ceux qui connaissent mieux que moi les sacrifices, les démarches de toutes sortes accomplies dans l'ombre pour obéir à l'autorité et sauvegarder l'âme de nos enfants. Le Bon Dieu qui sonde les reins et les coeurs donnera la récompense promise à ses bons et fidèles serviteurs.

L'Eglise s'est toujours préoccupée des questions d'éducation, car un chrétien est un composé d'un corps, d'une âme et du St-Esprit (ou de la vie divine). Ces trois vies ne se séparent pas, elles se compénètrent. Nous sommes les enfants du Bon Dieu par participation dès que nous avons reçu le baptême. Si le corps a une grande importance dans notre personne, il ne tient pas le premier rang. Il faut lui donner les exercices nécessaires, mais il doit être subordonné à l'âme. La vie intellectuelle doit recevoir une attention plus sérieuse que la vie simplement animale que nous possédons. Au dessus de ces deux vies, il y a la vie surnaturelle. C'est par elle que nous devenons "des enfants du Bon Dieu, cohéritiers du Christ et citoyens du ciel comme en énigme" tant que nous sommes ici bas. C'est pour aller jouir avec Dieu pendant toute l'éternité que nous sommes créés. Pour avoir oublié cette vérité, plusieurs pays d'Europe ont rejeté toute idée de Dieu et ont voulu chercher le bonheur ici bas.

Parents chrétiens, vous devez vous poser souvent ces deux questions: Pourquoi le Bon Dieu nous a-t-il créés et que faisons-nous pour mériter la vie du ciel? Le Bon Dieu en vous donnant des enfants vous a associés à Son oeuvre. Vous devez Lui préparer des saints qui le loueront toute l'éternité et participeront à Son bonheur.

L'Eglise, au no 1113 de son Droit Canon rappelle cette obligation: "Les parents sont tenus par une obligation très grave de procurer à leurs enfants, en prenant tous les moyens à leur disposition, une éducation religieuse et morale, physique et civile, et de pourvoir à leur bien temporel." Le canon 1373: "Dans toute école élémentaire, les enfants doivent recevoir une formation religieuse conforme à leur âge."

L'Association d'Education vous aide à remplir vos devoirs. Vous devez donc lui faciliter son travail en recourant à elle et en lui fournissant largement les moyens de continuer son existence. Que le Bon Dieu Tout Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, bénisse tous les membres de l'Association et leur donne un plus grand amour des âmes et de la patrie!

✠ Georges CABANA
Arch. Coad. de St-Boniface.



S. EXC. Mgr A. BELIVEAU, archevêque de St-Boniface

Soyons fiers!

Par le R. P. F. FAURE, S.J.

Avons-nous de la fierté nationale? On répondra: peut-on en douter? L'Association d'Education n'en est-elle pas une preuve? Oui, jusqu'à un certain point. L'Association est née d'un sursaut, quand on nous opprimait. Pourquoi faut-il que notre patriotisme ait besoin de persécution pour se montrer? N'est-ce pas là un signe d'infériorité? La fierté qui ne paraît qu'aux jours sombres, est-ce une vraie fierté, une fierté sans alliage? Or cette fierté vivante, qui nous suit partout, qui imprègne toute notre vie, nous en manquons trop. L'abbé Lionel Groulx le constatait pour la province de Québec; il faut le dire et le redire pour notre province. Si nous savons nous ressaisir aux heures de crise, nous nous endormons trop facilement dès que le calme reparaît; nous avons trop de tendance à suivre la ligne du moindre effort.

En ce vingt-cinquième anniversaire de l'Association d'Education rien de plus convenable que de réveiller notre patriotisme et de l'asseoir sur des bases plus solides. Soyons patriotes pour des raisons sérieuses et non pas seulement par opposition, parce que nous sommes contre quelqu'un. C'est le seul patriotisme qui vaille et qui dure.

Comment l'acquérir? En méditant sur cette vérité foncière, que cela vaut la peine de rester français.

Une première raison: nous avons droit d'être fiers de nos origines. Nos pères étaient de braves gens venus de France: agriculteurs, soldats, marins, découvreurs. Ils furent triés sur le volet: l'abbé Groulx, dans son livre "La naissance d'une race", a fait justice de cette calomnie que la Nouvelle-France fut peuplée de gens dont on voulait se débarrasser là-bas.

Sur cette terre d'Amérique ils ont fait des gestes merveilleuses qui forcent l'admiration des étrangers; serions-nous les seuls à ne pas les apprécier à leur juste valeur? Pendant les 150 ans du régime français ils ont été en guerre, soit contre les Anglais, soit contre les Iroquois, plus de 70 ans. Presque pas soutenus par la métropole, souvent bien inférieurs en nombre, ils ont remporté des victoires éclatantes: c'est Dollard et ses compagnons sauvant la colonie par leur héroïsme; c'est Frontenac faisant dire à Phipps: "Je vous répondrai par la bouche de mes canons" et forçant l'envahisseur à une fuite honteuse; c'est de Beaujeu et Dumas écrasant Braddock à la Monongahéla; c'est Montcalm brisant à Carillon, un contre quatre, les assauts répétés d'Abercromby et le contraignant à la retraite. Et que d'autres faits ne pourrait-on pas citer!

Pendant tout ce temps, malgré la guerre, nos ancêtres ont organisé un pays neuf. Ils se sont attaqués à la foret; souvent le fusil à l'épaule. Ils ont fondé 112 paroisses, établi 44 écoles, entretenu 2 couvents, une école technique, un collège et un séminaire; en 1675, moins de 70 ans après la fondation de Québec, le collège comptait 130 élèves; c'est la réponse à ceux qui soutiennent que nos pères n'appréciaient pas la culture intellectuelle. De plus ils ont découvert un immense territoire, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, de Québec à la Louisiane; et en apportant aux peuplades sauvages la foi chrétienne. Qui ne serait fier de telles gestes?

Ce n'est pas tout! Après la conquête ils ont lutté contre le vainqueur qui voulait leur arracher leur foi et leur langue: alors nos ancêtres ont préféré à l'instruction la conservation de leur patrimoine catholique et français. Ce n'est pas là une honte: car, dit l'abbé Groulx, "voilà comment un petit peuple embryonnaire, à demi décapité, totalement isolé sur son continent, choisissait de rester de son sang et de sa culture, tellement, pour ces colons issus de la France du 17e siècle, l'orgueil était grand de rester français." (Le Français au Canada, p. 58.) Ils ont arraché à force de ténacité, de vouloir-vivre, d'idéal, bribes par bribes, les libertés fondamentales que nous sommes menacés de perdre par notre manque de fierté bien vivante.

Une autre raison de notre patriotisme français, c'est la conviction qu'en restant de notre culture nous servons au mieux la patrie canadienne.

Des hommes éminents nous l'ont dit à satiété: entre autres Son Eminence le Cardinal Villeneuve et Mgr Camille Roy; mais ces témoignages parce que français pourraient paraitre suspects. Prenons-en chez des personnages de langue anglaise. Le Docteur Duncan MacArthur, sous-ministre de l'Education en Ontario en 1935, disait à des étudiants français: "Restez fidèles à vos traditions; autrement vous deviendrez matérialistes comme nous le sommes, nous, Canadiens de langue anglaise." M. Thomas Greenwood, professeur à l'Université de Londres, déclarait à Montréal en 1935: "Ayez l'orgueil de votre langue, appliquez-vous à la bien parler... Le peu de temps que j'ai eu pour causer avec l'élite et les gens a éveillé en moi la

(Suite à la page 10)



M. le juge J. PRENDERGAST, 1er président

Il y a vingt-cinq ans

Par HENRI LACERTE

Certes, la situation était inquiétante. C'était pendant la guerre et, on s'en souvient, ce n'était pas au Canada, l'ère de l'entente cordiale. Depuis des mois, les événements ne nous apportaient qu'épreuves et déboires: la disparition soudaine de Monseigneur Langevin et le vide effarant qu'elle avait fait dans notre vie collective; la division depuis longtemps menaçante mais alors absolument inattendue de notre vieux diocèse tempérait péniblement nos filiales réjouissances à l'accession de Monseigneur Béliveau au trône archiépiscopal de St-Boniface; enfin, au moment même où la loi Thornton allait entrer dans la première phase de la procédure parlementaire, Monseigneur Béliveau lui-même était à Rome où l'avaient appelé d'urgence les affaires de son nouveau diocèse. Y aurait-il eu alors hésitation, temporisation, indifférence, découragement même chez les franco-manitobains, que l'isolement et l'abandon dans lesquels l'épreuve de 1916 les frappa leur mériteraient quand même l'indulgence de l'histoire. Mais il n'en fut rien. Dès qu'ils eurent la certitude que des menaces répétées allaient enfin recevoir leur exécution, les franco-manitobains s'unirent dans une association de résistance digne et efficace au décret législatif qui devait abolir l'enseignement bilingue dans les écoles publiques du Manitoba. Il n'est pas de vérité à proclamer et qui soit davantage à leur honneur: ils furent sur leurs positions, prêts à y rester, dès que les premiers nuages annoncèrent la tempête imminente.

Car notre Association d'Education ne fut pas le produit d'une génération spontanée; dès sa naissance, elle fut la chose de prédilection d'hommes sages et pondérés qui lui donnèrent le meilleur de leur intelligence et de leurs énergies. Elle ne jaillit pas, non plus, d'un simple sursaut d'indignation ou d'une protestation spasmodique; elle fut élaborée suivant un plan précis, conçu dans des méditations sereines et réalistes. C'est ce que disent les faits tels que nous les présentent la relation écrite aussi bien que les réminiscences de ceux qui vécurent ces jours à la fois inquiétants et chargés d'espoir.

Il y eut d'abord l'Assemblée de l'Hôtel de Ville, le 9 février 1916, et l'institution du Comité de Vigilance: la plume autorisée de M. Noël Bernier évoque ces événements.

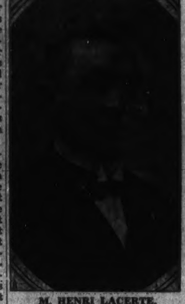
Il y eut ensuite les travaux du Comité de Vigilance. Au cours de ses quelques séances, à mesure que la loi Thornton avançait à la législature et que l'inquiétude grandissait chez les nôtres, l'on comprit vite la nécessité d'élaborer un plan d'organisme provincial de résistance. Le Comité décida donc, le 17 février, de convoquer une assemblée générale des franco-manitobains, à laquelle il soumettrait le résultat de ses délibérations et remettrait son mandat.

Cette assemblée eut lieu le soir du 25 février, dans la grande salle du Collège de St-Boniface. Ce fut l'Assemblée du Collège. En voici des impressions et un fait saillant:

Quand le président, le Dr Lachance, ouvrit la séance, il y avait quelque 800 personnes dans la vaste salle. Elles y étaient venues surtout de notre campagne manitobaine assister à cette fête de l'union et de la fraternité. Les membres du clergé y avaient accompagné leurs paroissiens et les Révérends Pères Jésuites y avaient amené leurs élèves. L'atmosphère en était une de tension, d'attente; les récents débats parlementaires en étaient surtout la cause, car ils avaient justifié des propos violents; de plus, chacun sentait bien qu'il se ferait là de l'histoire. Cependant, aucune minute des quatre heures que dura cette assemblée ne fut marquée par une manifestation de stérile bravade ou de vaine menace; la foule manifesta souvent sa détermination obstinée à rester debout devant l'épreuve, mais elle ne se départit jamais de son attitude de parfaite dignité.

Il y eut des discours, beaucoup de discours; l'indignation collective, bien compréhensible, se lestait. Cependant, le programme de cette inoubliable manifestation avait été soigneusement préparé par le Comité de Vigilance. L'imprévu se produisit à deux ou trois reprises et cela était parfaitement légitime, mais l'ordre-du-jour établi fixa l'ordre des délibérations et dès ce moment les franco-manitobains manifestèrent l'esprit de discipline et de solidarité qui devait dans la suite assurer la vie et l'action bienfaisante de l'Association d'Education.

Le fait qu'il importe par-dessus tout de souligner ici, c'est que l'Assemblée du Collège institua formellement l'Association d'Education. Le Comité de Vigilance y avait prévu en rédigeant au préalable une motion qu'il de-



M. HENRI LACERTE, 5ème président

manda au vénérable M. Victor Mager de soumettre à l'assemblée. Cette motion constituait une vingtaine de personnes et un représentant de chaque arrondissement scolaire bilingue anglais-français en un Comité général, avec la stipulation: "qu'il ait plein pouvoir d'agir, avec pouvoir de s'adjoindre telles personnes qu'il jugera à propos, de préparer et d'adopter une constitution et des statuts, ainsi que de déléguer ses pouvoirs à un ou à des sous-comités." On n'avait pas cru devoir être plus explicite; au cours de ses délibérations, le Comité de Vigilance avait étudié un ou des plans plus concrets, mais n'avait pas jugé devoir en suggérer un. La principale raison de cette attitude était que si le texte de loi que s'apprêtait à voter la législature était connu, on ne savait pas encore comment ni dans quelle mesure on y serait effectivement soumis, ni quelle espèce de résistance on devrait y opposer. L'assemblée s'intéressa vivement à cette attitude et l'examina longuement. En somme, il s'agissait de la besogne la plus importante à accomplir à cette occasion et chacun avait la légitime fierté de faire peu peut-être, mais de faire bien. Le Révérend Père Portelance, O.M.I., prononça l'un de ses éloquents discours en proposant que l'on modelât la nouvelle association manitobaine sur l'Association d'Education canadienne-française d'Ontario. Après un rapide examen de cette suggestion du vaillant curé du Sacré-Coeur, l'assemblée décida de l'accepter et de la joindre à la motion Mager. Ce fut la première charte de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

(Suite à la page 10)

A la "Grande Assemblée" du 25 février 1916, au Collège de St-Boniface. Plus de 800 franco-manitobains s'étaient rendus au vieux Collège pour protester contre la loi inique qui allait être votée et pour étudier les moyens à prendre afin d'assurer notre survivance religieuse et nationale. C'est à cette assemblée mémorable que fut "formellement fondée l'Association d'Education", dont nous sommes si justement fiers aujourd'hui.

Les Commissaires d'écoles de langue française au Manitoba

Par J. MARTIN

La population Canadienne-française qui a vécu au Manitoba la période politique de 1910 à 1916 n'a pas oublié la lutte persistante, tantôt ouverte tantôt sournoise, engagée contre elle, pour supprimer au Manitoba les derniers vestiges de ses droits constitutionnels. L'orangisme avait jeté son cri "un seul drapeau, une seule langue", et une presse fanatisée lui faisant écho provoquait les fameuses enquêtes scolaires, jusqu'à ce que cet accès de fanatisme totalitaire aboutit à la loi du 25 février 1916.

Cette injustifiable violation de nos droits provoqua chez nous une réaction bienfaisante. Le journal "La Liberté," organe de notre minorité, se fit immédiatement l'âme du mouvement de révolte et d'indignation qui soulevait la population et ses représentants; elle répéta ses appels à l'union en dehors de la politique, et à l'organisation des forces canadiennes-françaises jusqu'à ce que, en septembre 1916, une organisation centrale fut établie à Saint-Boniface, qui devait bientôt s'étendre à tous les centres français de la province. Organisation essentiellement laïque suivant le désir souvent exprimé par Mgr Langevin, mais soumise à l'autorité diocésaine. L'association d'Education des Canadiens français du Manitoba devait assurer "la défense de nos droits touchant l'enseignement de la langue française et l'enseignement religieux."

Il était impossible à l'A.E.C.F. d'ignorer l'existence de près de 150 bureaux de commissaires d'écoles en tout ou en grande partie de langue française. Il lui importait même de les grouper et de les associer à son oeuvre de défense et d'organisation.

Pendant les huit premières années (1916-1926) l'A.E.C.F. par l'entremise du journal La Liberté, ou par les soins du clergé, pressa les commissions scolaires de se faire représenter aux Conventions provinciales annuelles, et d'assister aux réunions tenues à Saint-Boniface pour étudier les motions proposées à la Convention Générale, et décider la ligne de conduite à suivre.

Le succès de cette initiative fut immédiat et l'influence des commissaires canadiens-français dans les assises provinciales fut indéniable. S'il ne leur a pas été possible d'obtenir des améliorations conséquentes au sujet de l'enseignement du français dans les programmes, ils ont largement contribué à écarter des mesures dangereuses pour leur religion et leur langue: Consolidation, Municipalisation, Etatisme.

Les directeurs de l'A.E.C.F. comprirent bientôt que les commissaires d'écoles de langue française constituaient un rouage trop important pour n'avoir pas leur organisation séparée et, le 28 février 1924, l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba fut établie avec sa constitution propre. Son premier président fut S.-J. Dusseault, qui fut réélu chaque année jusqu'à 1931; puis ce fut M. Sauveur Marcoux (ministre actuellement dans le gouverenement Bracken) qui céda sa place en 1937 à M. Jean Martin, le président actuel.

Et maintenant, en ce 25ème anniversaire de la fondation de l'A.E.C.F., n'est-il pas légitime de se demander où en serions-nous aujourd'hui au point de vue de l'enseignement du français dans nos écoles si l'Association d'Education n'avait pas été établie en 1916? Combien d'institutrices bilingues aurions-nous actuellement dans la province? A quel point se serait arrêté la persécution latente de ces institutrices bilingues par certains inspecteurs? Des mesures n'auraient-elles pas été introduites dans le système scolaire provincial qui auraient parachevé l'oeuvre de défrancisation? Nous n'avons rien fait rétablir de nos droits constitutionnels, c'est vrai. Mais l'existence de l'Association d'Education, de l'Association des Commissiares d'écoles, de l'Association des institutrices, sont là comme une évocation constante de ces droits et comme une protestation incessante contre leur violation. Et il nous reste l'espoir, plus que l'espoir même, la confiance que donne l'union, l'union organisée de tous les français dignes de ce nom autour de notre Association d'Education des Canadiens français. Ad multos annos.

Jean MARTIN,
Président de l'Association des Commissaires de Langue française

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

La mission assignée par Dieu aux parents, de pourvoir au bien matériel et spirituel de leurs enfants et de leur procurer une formation harmonieuse, pénétrée de véritable esprit religieux, ne peut leur être arrachée sans une grave lésion du droit. Cette formation doit certes avoir aussi pour but de préparer la jeunesse à remplir avec intelligence, conscience et fierté les devoirs d'un noble patriotisme, donnant à la patrie terrestre toute la mesure qui lui est due d'amour, de dévouement et de collaboration. Mais d'autre part une formation qui oublierait, ou—pis encore—négligerait délibérément de diriger les yeux et le coeur de la jeunesse vers la patrie surnaturelle, serait une injustice contre les inaliénables droits et devoirs de la famille chrétienne, une déviation, à laquelle il faut incontinent porter remède dans l'intérêt même du peuple et de l'Etat.—PIE XII, "Summi Pontificatus".



R. P. H. BOURQUE, S.J. autrefois visiteur des écoles

M. l'abbé A. SABOURIN, premier visiteur des écoles

Membres actuels de l'Exécutif

J.-A. Marion, président; Narcisse Fournier, vice-président; C. Prud'homme, trésorier; J.-H. Daignault, secrétaire; Mgr W.-L. Jubinville, aumônier; Raymond Bernier, président, Comité d'Organisation; J.-C. Fournier, président, Comité de Fonctionnement scolaire; M. l'abbé D'Eschambault, président, Comité d'Enquête et visiteur d'écoles; R. P. F. Faure, S.J., visiteur d'écoles; R. P. Hardy, S.J., R. P. D. Jubinville, O.M.I., R. P. P. Piché, O.M.I., R. F. Berger, S.M., D. Frémont, W. Raymond, J.-A. Pambrun, Alex. Bernier, H. D'Eschambault, G. Charette, Roland Couture, Alfred Monnin.

L'Association d'Education et la Ligue des Institutrices

par Mlle A. BARIL

La Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest, soeur cadette de l'Association d'Education, prend sa part des fêtes jubilaires.

Elle félicite notre organisation nationale de ses 25 années de dévouement à la cause française et l'assure de son entière collaboration dans la poursuite de son but: promouvoir l'enseignement de la religion et du français dans nos écoles.

Féliciter l'Association, c'est rendre hommage à l'oeuvre des nôtres. C'est évoquer le souvenir d'un quart de siècle, de fierté nationale et de générosité de la part de notre population de langue française.

Mlle A. BARIL, présidente de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest

Quand en 1916 une loi néfaste vint jeter le désarroi dans notre système scolaire et nous enlever les bribes de liberté sauvées des troubles de 1890-1896, l'attachement à la langue maternelle et la fierté nationale furent assez vivaces pour susciter de véhémentes protestations de fidélité et de fières revendications de nos droits.

Vaincus sur le terrain politique, nos dirigeants, fidèles au passé, se concertèrent et gardèrent leurs positions.

L'oeuvre de défense est créée. La lutte était engagée.

L'oeuvre est restée grâce à la générosité de ses initiateurs de ses vaillants chefs qui tenaient leur mandat des représentants de nos familles.

Ils placèrent au poste dangereux une sentinelle vigilante qui veille, oriente, dirige le travail de survivance.

Cette sentinelle doit être relevée, elle doit être secondée. Son plan d'action pour être réalisé dans la vie pratique, nécessite le concours de l'institutrice.

Ce programme à remplir, fruit d'une détermination résolue, demande une lutte quotidienne, suppose noblesse et grandeur d'âme pour comprendre la valeur de la cause, et exige l'abnégation pour accomplir les sacrifices imposés.

Pour inculquer l'amour de la langue française, pour le vivifier, il faut une âme fièrement trempée et le zèle inlassable d'un apôtre.

Ne faut-il pas un courage surhumain pour entreprendre cet apostolat?

Cet idéal tracé ne peut s'accomplir sans l'aide du surnaturel. C'est l'idée qui a présidé à la fondation de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest.

En 1924, un groupe de normaliennes ayant pris conscience de leurs responsabilités d'institutrices catholiques au cours d'une retraite fermée, conçurent le projet d'une union pour s'entr'aider, s'encourager dans la noble carrière d'éducatrices.

Conseillées par le R. P. Bourque, S.J., et Mère Valérie St-Jean des Filles de la Croix de St-André, les institutrices se groupèrent et jetèrent les bases de l'oeuvre nouvelle.

Sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Coeur prenant pour devise le "Sursum Corda, en haut les Coeurs" les ligueuses veulent réaliser de nobles aspirations: Hâter le règne du Christ dans les âmes.

C'est cette contribution que la nouvelle association apporte à l'oeuvre.

Comme lien entre ses nouveaux apôtres naquit le Bulletin, l'organe de la Ligue, qui va porter aux éducatrices les bons conseils du Père Directeur, qui leur apporte des articles traitant de spiritualité et de pédagogie nécessaires à leur formation morale et religieuse.

Pour développer le sentiment religieux chez ses membres et les exciter à la piété, la Ligue propose "l'union de prières." Le Bulletion rappelle et commente l'intention de la neuvaine. Les enfants à leur tour participent à ce trésor spirituel en y apportant leurs gerbes de prières et de renoncements.

Notre organe de propagande transmet aussi les mots d'ordre de l'Association, les invitations au Congrès pédagogique, les modifications au programme; les conseils de messieurs les visiteurs de nos écoles françaises.

L'Association accueillit donc avec joie la formation d'une telle ligue, qui lui apporte l'espoir d'une phalange d'institutrices généreuses coopérant à l'oeuvre primordiale de la formation catholique et française des enfants.

Pour fêter convenablement ce jubilé d'argent, il n'est pas suffisant de rappeler le bien accompli et de proclamer la persévérance de notre peuple; il importe de prendre des résolutions pratiques et de poser des actes efficaces.

Cette semaine de manifestations devrait nous servir de sujet d'étude.

Ils ont gardé le dépôt avec vaillance et fierté. Les faits de 1916 à 1941 l'affirment. Mais les jours sont encore sombres et la bataille n'est pas gagnée. La politique ne nous menace pas ouvertement.

L'apathie et l'insouciance des nôtres, ne sont-ce pas des ennemis plus menaçants?

Il faut tenir. La lutte constante veut la coopération de tous les rouages: exécutif, cercles paroissiaux, éducateurs, chefs de famille, élèves. Tous doivent mettre la main à l'oeuvre.

Cette union nous la devons et l'offrons à l'Association; union de toutes les énergies qui permettra non seulement de consolider, d'orienter nos moyens de défense, de donner une impulsion nouvelle qui soutiendra nos positions, mais qui nous permettra aussi de tenir bon et ferme jusqu'au triomphe de la justice.

Jeunesse, y penses-tu parfois?

Par A.-M. MONNIN

Jeunesse de 1916

Jeunesse fière, alerte, ardente, convaincue de la noblesse de ta langue et de ta foi, tu as connu 1916 — année sinistre, qui frappe au coeur comme un boulet allemand—année de haine déchainée, de fanatisme étroit et passionné. Tu as connu, tu as vécu 1916—la funeste loi supprimant l'enseignement français dans nos écoles—tu as vu, tu as entendu, avec effroi, avec serrement de coeur les cris de haine, de triomphe lors de notre apparente défaite. Tu as connu les persécutions dans nos écoles, tu as connu les renvois en masse de nos instituteurs et de nos institutrices, de nos inspecteurs d'école—tu as vu dans la petite école, l'instituteur anglais et protestant, le fonctionnaire fidèle—tu as entendu les mots de mépris à l'égard des tiens.

Tu as peut-être eu un moment de désespoir mais il ne fut que passager.

Guidée par des chefs éclairés et conscients de leur mission, tu as pris la décision de lutter, et de lutter jusqu'au bout. Tu as suivi avec une obéissance aveugle la trace désignée par tes chefs.

Tu n'as jamais eu peur de cette lutte opiniâtre, acharnée—de cette lutte entre la vie et la mort, entre l'abandon de tout ce qui était français et catholique et la résistance. Tu as choisi le chemin le plus difficile. Tu aurais bien pu tout lâcher: mais non, toujours guidée par tes chefs, tu as voulu lutter avec l'espoir éloigné, très éloigné du triomphe.

Ce sang gaulois qui bouillait dans tes veines depuis des générations et des générations, ce sang français et catholique s'est réchauffé... il a risqué de faire ébullition mais il a fallu se retenir, se maitriser car la lutte devait se faire, sous-couvert et non pas à grand fracas, à coups de clairon. Tu devais lutter et te dépenser entièrement sans jamais voir publier et chanter tes exploits. C'était un sacrifice continuel; tu t'y es résigné... tout pour la cause française.

Tu n'as pas craint de donner ton temps et parfois ton argent; tu t'es dépensée sans compter... quelques-uns l'ont fait jusqu'au dernier soupir. Tu as entrepris congrès, concours, conférences, perceptions et réunions paroissiales, tu as maintenu cercles paroissiaux, organisé instituteurs et institutrices, toujours sous la direction des plus âgés.

Malgré ton humilité et sans le vouloir, durant ces vingt-cinq ans tu as fait de l'histoire—ton nom est passé à la postérité—tu t'es montrée fidèle et digne descendant des Champlain, des Frontenac, des Lavérendrye, des Pères Aulneau.

Tu es un exemple de ténacité et de persévérance. Et aujourd'hui enfin tu récoltes le fruit de tes durs labeurs. Gloire à toi, jeunesse de 1916! Honneur à tes chefs!

Tu es née entre 1910 et 1930.

Tu as vu les deux extrêmes: la prospérité de l'après guerre et la disette due à la crise mondiale. Tu as ressenti les effets d'un monde déséquilibré ne connaissant même plus les vérités fondamentales. De la stabilité; tu ne connais que le nom. Dorlotée, cajolée, tu as fait tes premières ébauches dans cette vie. En grande partie, tu as bénéficié d'une meilleure instruction que tes parents. Sur les genoux de ta mère et plus tard à l'école, tu as appris le français comme une chose tout à fait naturelle. T'es-tu déjà demandé à qui tu dois le fait de comprendre et de parler français en l'an 1941? Oh oui! tu sais bien ou tu as entendu quelque part que tu dois cela à l'Association d'Education. Mais qu'est-ce que cela veut dire? As-tu déjà cherché à comprendre, à savoir tout ce qui a été fait, enduré, pour te permettre à apprendre ce doux parler?

La jeunesse de 1916, avec ces chefs, a tout préparé pour toi. Tu as trouvé le rôti tout prêt, tout fumant et tu n'as pas pu t'imaginer qu'il ait fallu tant de peines, tant de sueurs pour préparer un mets si exquis.

Tu as vécu dans l'accalmie, dans une période de tranquillité apparente. Tu ne peux réaliser, ou tu ne veux pas croire que les autres, les tiens, ont du lutter pour conserver tout ce que tu vois autour de toi et que tu trouves tout à fait naturel que ce soit là.

Tu parles français, plus ou moins, il est vrai, mais tu le parles toutefois. As-tu pensé à ceux qui ont rendu cela possible; t'es-tu arrêté un moment pour considérer les efforts qu'il a fallu faire, l'énergie qu'il a fallu dépenser? Peut-être... si oui, tu es l'exception.

Sur les bancs de la petite école tu as appris le français. C'est bien normal, me dis-tu, avec un air gouailleur. As-tu pensé un moment seulement à tout ce qu'il y a de luttes, de travail, derrière ces quelques minutes de français par jour. Oh oui! tu sais que tes parents ont du lutter passionnément pour obtenir ce petit peu de français; qu'ils luttent encore—quotidiennement et qu'ils lutteront encore longtemps. Combien de fois ils ont dû revenir à la tâche, demander, insister, redemander et réinsister pour obtenir ces quelques minutes de parler français?

Jeunesse d'aujourd'hui, tout ce que tu vois et entends de français dans cette province, tu le dois à l'Association d'Education. Pense-y avant de critiquer sur ceci et sur cela; pense à tout ce qui a été fait malgré la nature humaine et des querelles qu'elle suscite. Dis, serais-tu capable d'en faire autant? Parfois, par ta conduite et tes actes tu m'as fait douter, mais je te connais... tu es capable sinon de faire plus, car c'est presque impossible, mais au moins d'en faire autant.

Jeunesse, toi qui fièrement portes encore ces beaux noms au son français, toi qui es intelligente, et débrouillarde, que fais-tu pour propager ce que tu as reçu? Réponds franchement... pas grand chose? N'est-ce pas que tu es apathique? On dirait que les grandes causes n'ont plus d'attraits pour toi.

Aides-tu ton Association ou la délaisses-tu misérablement? N'est-ce pas vrai que tu restes bien tranquille, blottie dans ton coin sans mot dire? Crois-tu donc que les anciens vont vivre éternellement, que ton Association peut exister sans renfort et sans remplaçants? Voyons, tu es plus intelligente que cela! Mais, alors, qu'attends-tu? Arrête-toi ici quelques instants et médite sur ce qui a été fait... Maintenant lève-toi et remercie sincèrement l'Association et tous ses dévoués serviteurs pour tout ce qu'ils ont fait pour toi et pour les tiens.

Chefs de demain

Mais oui, c'est toi, jeunesse d'aujourd'hui. Dans cinq, dix, quinze ans, tu seras rendue parmi les chefs... parmi les vieux. N'est-ce pas que cela vient vite... trop vite. Alors crois-tu que sans préparation aucune, un beau matin tu te réveilleras chef? Il se peut qu'il en soit ainsi, mais tu seras un bien pauvre chef.

Que feras-tu? Oh! je te connais trop pour croire un seul instant que tu abandonneras tout. Non, tu es de noble descendance et tu ne peux lâcher. Ton père, ta mère, tes oncles, ont juré en ce jour mémorable de 1916, où l'Association d'Education prit naissance, de lutter jusqu'au bout et de n'arrêter qu'une fois la victoire assurée. Dis, tu ne feras pas mentir tes vieux parents... non... non. Ton être entier te maudirait, les tiens te renieraient, tes ennemis d'aujourd'hui auraient honte de toi.

Mais alors, que fais-tu? Tu ne t'en aperçois peut-être pas, mais l'heure est tragique. Il faut des remplaçants, du sang... il faut une suite, une continuation à cette oeuvre.

Ce qu'il te faut faire?—Emboîter le pas. Cela veut dire, cela comprend le don entier de ta personne à la cause française et catholique. C'est un témoignage de reconnaissance que tu dois, que nous devons, envers les pionniers de la première heure. Ils ont fait leur part.... C'est à toi et aux tiens, les bénéficiaires de l'Association de continuer leur travail. Soulage un peu leurs vieilles épaules depuis longtemps surchargées.

Toi qui veux tant être homme, montre-toi homme et prends ta part des responsabilités. Suis ce qui se fait.... sois bien sûr de prendre conseil des plus âgés. Aie confiance en ceux qui dirigent actuellement.... Ils ont leurs défauts, toi aussi tu as les tiens. N'écoute pas tous ces critiqueurs .... ce sont des gens qui désirent la perfection chez les autres mais non chez eux.

Chef de demain, tu auras de graves responsabilités car l'avenir est incertain, mais au moins il est à toi.

N'aie peur de rien, la Providence t'aidera. Dès maintenant, apprends à lutter franchement, honnêtement, mais à lutter et à persévérer jusqu'au succès. L'on pourrait citer nombre d'exemples ou les dirigeants de l'Association ont dû lutter pendant cinq et même dix ans, sans aucun encouragement, sans aucun signe de succès futur, mais un jour la victoire est venue les surprendre. N'oublie pas, les meilleures satisfactions proviennent des luttes longues et pénibles. Les victoires aisées ne sont pas des victoires ... ce sont des pas vers la défaite.

Prends tes décisions sans parti pris. Fais ce que tu crois sincèrement être bien. Participe aux activités de ton cercle paroissial et s'il ne fonctionne pas, tâche de le ressusciter. Prends part à la perception et donne généreusement ....tu as bien fait plusieurs dépenses inutiles pendant l'année.

Fais pénétrer les tiens dans l'exécutif de ton cercle local; pousse les jeunes un peu partout.

Ton idéal: agir de façon à ce que dans un quart de siècle l'on dise de toi ce que l'on dit aujourd'hui les chefs de 1916 et de leurs successeurs.

Mot d'ordre: débattons-nous encore....toujours.

Alors tu es décidé. Voilà qui est bien toi; l'on reconnait en toi le fils du pionnier de la première heure....ce n'est pas l'étoffe qui manque.

Chef de demain, recueille-toi un instant, remercie sincèrement tous les anciens pour ce qu'ils ont fait pour toi et les tiens.... Demande la protection de ton Dieu....prends l'aviron en main —maintenant tâche d'avironner par toi-même.



M. J.-C. FOURNIER, président du Comité de fonctionnement scolaire



M. H. BELIVEAU, 4ème président

R. P. F. FAURE, S.J., visiteur des écoles

Il y a 25 ans

(Suite de la page 9)

C'est d'elle, ainsi que de l'abondance de vues diverses exprimées par un grand nombre de délégués, que naquit la première constitution qui devait être acceptée au Congrès de juin 1916. La motion Mager avait été précédée par la motion Bernier-Beaupré, protestation sobre et digne contre le texte de loi redouté et engagement solennel de recourir à tous les moyens constitutionnels nécessaires pour empêcher la mise à exécution de cette loi. Cette motion présentée au début de l'assemblée devait nécessairement provoquer un examen prolongé de l'aspect légal et constitutionnel du nouveau problème scolaire qui surgissait au Manitoba. L'expérience acquise commandait de ne s'avancer qu'avec prudence et lenteur sur la voie des recours judiciaires et constitutionnels; l'assemblée recommanda l'étude approfondie et sérieuse de cet aspect de la situation mais ne prit aucune décision définitive. Mais, entre-temps, la motion Bernier-Beaupré avait fourni aux délégués l'occasion d'exprimer librement leurs vues et leurs suggestions sur les voies et moyens de résistance. De sorte qu'au terme de l'Assemblée du Collège, le Comité général connaissait les intentions et les désirs de ses commettants et put s'appliquer à y répondre.

Après l'institution du Comité général, la foule, calme et confiante, commença à se retirer. Un plateau était placé à la porte de sortie: on y recueillit quelque six cents dollars. Et puis, après minuit, l'ancien député Lauzon parlait à une salle encore à moitié remplie.

Ainsi finit l'Assemblée du Collège dont le souvenir remplit d'émotions réconfortantes tous ceux qui l'évoquent. Ce fut sobre, mais ce fut digne et efficace.

Ce rapide et incomplet mémoire justifie le début de cet article. C'est un témoignage qu'il est éminemment agréable de donner aux pionniers de notre Association d'Education.

Henri LACERTE.

L'Association d'Education et le personnel enseignant

Par Mme M. E. HOUDE

Vingt-cinq années! Quelle belle page dans le livre de notre Association d'Education! ... page incomprise peut-être de beaucoup, mais page vénérée, admirée et enviée de tous ceux pour lesquels les mots "Patrie et Religion" ne sont pas vides de sens. C'est qu'en effet, dans ces mots se trouvent résumé tout le programme fidèlement suivi en dépit d'obstacles et de difficultés sans nombre et de tous genres.

1916!.. Nos écoles avaient perdu le droit d'enseigner la langue de nos pères; le Manitoba français allait-il courber honteusement le front devant l'injuste arrêt? Non, certes non. Les Canadiens Français se réunissent et décident de résister et de garder leurs enfants catholiques et français. L'Association d'Education catholique des Canadiens français était fondée.

Mais les chemins sont escarpés qui conduisent aux cimes; alors se succédèrent des jours de travail et d'angoisse, car il fallait, tout en agissant avec tact et prudence, sauver le vaisseau qui menaçait de sombrer. Soucis matériels, fatigues, épreuves, rien n'abat le courage de nos fiers défenseurs. Forts de la grandeur, de la noblesse et de la justice de leur cause, ils s'organisent, ils agissent, et, petit à petit, agrandissent leur champ d'opération, si bien qu'aujourd'hui nos écoles jouissent d'une certaine liberté d'action, insuffisante soit, mais qui tout de même permet de façonner à nos enfants une mentalité canadienne-française et catholique.

Et c'est pour tout ce dévouement que le personnel enseignant manitobain est heureux d'offrir à l'Association le plus sincère hommage de gratitude et d'attachement. Plus que tout autre, nous, les instituteurs du Manitoba, nous savons ce que nous devons à cette organisation. Que de fois elle a relevé notre courage et applani nos difficultés.

Dès le début de sa formation, l'institutrice ne devient-elle pas l'objet de la sollicitude de l'Association puisque, depuis quelques années, nos normaliennes ont l'avantage de recevoir chaque semaine des cours pédagogiques français? de religion?

Disons ici, en passant, que plus de 180 jeunes gens et jeunes filles doivent à l'Association d'être entrés dans la carrière de l'enseignement, car c'est grâce au prêt qui leur a été fait qu'ils ont pu suivre les cours de l'école normale.

Toujours en vue d'aider le personnel enseignant à devenir plus efficace, l'Association a encore institué des cours d'été. Ces cours durent environ une semaine pendant les vacances. L'Association peut se féliciter d'avoir été heureuse dans le choix de ses professeurs, car, chaque année, nous avons eu le grand plaisir d'entendre des orateurs distingués, pédagogues érudits, venant de la vieille province de Québec. Leur parole vibrante de patriotisme et de foi ne manque jamais de réveiller chez nous l'enthousiasme parfois attiédi par les fatigues de l'année scolaire qui vient de s'écouler, et pleins de courage, nous retournons à notre tâche prêts à affronter et à surmonter tous les obstacles et toutes les épreuves qui nous attendent.

Le congrès annuel de la semaine de Pâques est encore une des faveurs de l'Association. Ce congrès est une réunion familiale où chacun discute à son aise. Les uns y apportent leurs problèmes, les autres y donnent le bénéfice de leur expérience. C'est à ces réunions que nous sentons que nous sommes vraiment unis, que nous travaillons pour la même cause, que nous poursuivons le même but: faire de notre jeunesse canadienne-française des chétiens convaincus, des citoyens loyaux, mais toujours attachés d'une manière jalouse à la langue et aux traditions de leurs ancêtres.

Ajoutons à cela la visite des écoles. Pour aider l'institutrice, la guider, l'encourager, chaque année encore, un délégué catholique et français visite nos écoles même les plus reculées.

Pour cette heureuse initiative, membres de l'Association, nous vous remercions, car nul, mieux que nos visiteurs, saura soutenir le dévouement et l'enthousiasme de nos institutrices et les porter à se dévouer au bien religieux et national et à travailler à leur perfectionnement personnel.

Un programme rédigé avec soin nous trace les différentes étapes de l'étude du français dans nos écoles. Pour créer plus d'intérêt, pour réveiller l'apathie, secouer l'indolence qui existe parfois, malheureusement, l'Association a établi des concours de français annuels. Quelle heureuse idée que celle-là... L'Association peut s'en féliciter car chaque année le nombre des concurrents va grandissant. Peu nombreuses sont les écoles qui n'y prennent pas part. Nos petits Canadiens rivalisent d'ardeur et prouvent qu'ils ont vraiment à coeur d'apprendre leur langue qu'ils aiment davantage. Heureuse émulation!

Honneur donc et reconnaissance à l'Association d'Education, la gardienne de notre langue, de nos traditions et de notre survivance. Puisse-t-elle poursuivre bien longtemps encore, toujours, la noble tâche qu'elle s'est imposée et atteindre complètement le but qu'elle s'est proposé dès le jour de sa fondation.

Nous, les instituteurs et les institutrices du Manitoba français, nous voulons, comme ces hommes si dignes du beau titre de Canadien Français, nous dévouer sans compter aux causes sacrées de la religion, de la langue et de ses droits, et mettre en pratique les principes qu'ils défendent avec tant de sagesse et de vigilance. Puissent nos âmes vibrer toujours à l'unisson et tendre vers le même but: sauvegarder l'honneur catholique et français. C'est là notre devoir, car comme le disait si bien M. l'abbé Groulx: "Les tout-puissants dans l'oeuvre de redressement national, ce sont les maîtres d'école."

Notre collaboration est donc essentielle; sans elle l'Association serait stérile. Nous devons la lui donner toute entière; elle l'attend et elle en a le droit. Serons-nous moins généreux que ceux qui pendant ces vingt-cinq années ont donné leur travail, leurs heures de loisir, le meilleur d'eux-mêmes pour n'être payés souvent que par l'ingratitude?

Et je dirai plus: Il faut la collaboration de tous, commissaires, parents et enfants.

Il fait plaisir de dire que jusqu'à présent nous n'avons qu'à louer notre population canadienne-française. Parents, commissaires, tous ont secondé l'effort du personnel enseignant, et c'est cette bonne entente, cette harmonie qui assurera l'efficacité du travail.

Nos institutions religieuses, nos écoles de village, nos écoles rurales n'ont reculé devant aucun sacrifice. Heures supplémentaires de travail, le matin ou le soir, sont devenues choses de routine. Pour ces sacrifices, honneur aussi à nos petits.

L'institutrice rurale tout particulièrement a droit à notre admiration. Son rôle, noble et obscur, tout d'abnégation, d'oubli de soi-même, mérite une mention spéciale. Surchargée de travail par une gent écolière assez nombreuse de tous les âges et échelonnée sur les huit gradins de l'échelle d'instruction élémentaire, elle a su faire une part à l'enseignement français et religieux; et disons à son honneur qu'elle a même pu parfois rivaliser avec l'école mieux partagée des villages et des villes.

L'Association a donc eu des heures sombres mais aussi des consolations. Si la bataille n'est pas encore gagnée, elle peut encore combattre; elle a pour elle l'appui de toute une population. De tout coeur le personnel enseignant catholique et français lui répète: Nous sommes à vous.

Anciens membres de l'Exécutif

M. le Juge Prendergast, 1er président; M. le Juge Prud'homme, 2ème président; M. Noël Bernier, 3ème président; M. H. Béliveau, 4ème président; M. Henri Lacerte, 5ème président; M. l'abbé J.-A. Sabourin, premier visiteur d'écoles; l'hon. S. Marcoux, M. le Juge L.-P. Roy, M. J.-A. Cusson, S. J. Dussault, J.-H.-N. Léveillé, L.-P. Gagnon, Marius Benoist, Dr A. N. Laurendeau, Dr J. J. Trudel, A.-J.-H. Dubuc, Ernest Lévêque, Horace Chevrier, Joseph Leblanc, J.-A. Hébert, Alfred Doucet, Major Lavoie, Eugène Dufresne, S.-A. Nault, Henri Painchaud, C.-Emile Couture, Maurice Prud'homme.

De par la nature, les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. —Léon XIII.



M. l'abbé A. D'ESCHAMBAULT, président du Comité d'enquête et visiteur des écoles.

A mes petits amis

Depuis un mois, je revois, en esprit, la même scène se reproduire chaque jour, à la même heure. Des milliers de mes petits-enfants s'acheminent vers l'école . . . Sac au dos, quelques-uns conversent gaiement avec leurs compagnons; d'autres se hâtent sans mot dire; enfin, quelques-uns, — heureusement, c'est le petit nombre,— traînent en arrière, s'amusent, marchent lentement afin d'abréger la longue matinée en classe.

Je sais qu'il a dû vous en coûter pour vous remettre à la discipline et au règlement de l'école: car, pour de petits bouts d'hommes et de femmes, habitués à courir et à gambader durant les deux mois précédents, cela réclame un réel effort. Vous l'avez fait, chers petits, et je vous en félicite.

Maintenant, sous le patronage de N.-D. du Rosaire, dont le mois vient de commencer, allez de l'avant en vous disant chaque matin: Aujourd'hui, je veux faire mieux qu'hier, n'est-ce pas?

Vous avez tous vu le Concours de bon langage qui a paru dans le numéro de notre journal la semaine dernière. Le trouvez-vous difficile? Il me semble qu'il ne l'est pas trop pour de petits philosophes comme vous l'êtes tous . . . J'aime à croire que chacun de vous sera anxieux d'y prendre part . . . Il y aura de beaux prix . . . que les lauréats auront la faculté de choisir . . .

Ce qui est le plus important, c'est qu'après avoir corrigé les expressions défectueuses, vous bannissiez pour toujours ces mêmes expressions de vos conversations courantes . . . C'est si beau d'entendre un petit canadien français parler sa langue parfaitement!

Merci aux institutrices qui m'ont fait parvenir les dates de naissance de leurs élèves. Je serais reconnaissante si celles dont les élèves ont quitté l'école voulaient bien me dresser une liste de ces noms afin que je remette la mienne à jour. Merci!

MERE-GRAND.



Mes petits-enfants m'écrivent

St-François-Xavier, Man., le 4 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Pendant mes vacances j'ai aidé à maman à laver la vaisselle. J'ai joué avec ma poupée et à la cachette avec Gérald et Paul.

Je suis première pour ma lecture anglaise et mon épellation.

Gisèle REGNIER, Grade 2.

—V—

St-François-Xavier, Man., le 3 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Pendant mes vacances j'ai joué avec mes poupées. A la maison, je rentre du bois avec Arpin et puis je vais faire des commissions chez mémère pour maman. J'ai été ramasser des cerises pour maman. Je lave des concombres. Je vais à l'école à la salle paroissiale. Je suis dans le grade 2.

Je vous aime.

Raymonde McCAUGHAN.

—V—

St-François-Xavier, Man., le 4 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Pendant mes vacances j'ai eu bien du plaisir avec mon petit frère. Nous avons été nous promener à St-Charles pour un mois et deux semaines. Nous sommes partis le 20 juillet. Là nous avons eu beaucoup de plaisir. Nous allions nous baigner, nous jouions sur des balançoires tous les après-midis, nous allions souvent sur le bac et c'est moi qui traversais les personnes et les automobiles qui voulaient passer. J'étais avec mon grand-père. Mon cousin venait presque tous les jours, et nous allions le voir. Après, maman est venue une fois à St-Charles. Le dernier jour elle est venue me chercher. Nous avons été ramasser des prunes et des cerises.

L'école est commencée depuis le 27 août. Je suis dans le grade 5; j'aime ça aller à l'école. Nous sommes trente élèves. J'ai quatorze livres et sept cahiers pour l'année. Maman m'envoie à l'école tous les jours parce qu'elle veut enfin que je sois le premier de mon grade.

Harry McCAUGHAN, Grade 5.

St-François-Xavier, Man., le 4 septembre 1941.

Bien chère Mère-Grand,

Il faut que je vous dise le grand plaisir que j'ai eu pendant mes vacances. Avez-vous entendu dire que quelquefois on rit tellement qu'on ne peut plus s'arrêter? C'est ce qui m'est arrivé. Un jour, toute la famille était allée se baigner. Nous, les enfants, nous jouions avec une grosse branche qui flottait sur l'eau; j'étais assise sur le bout quand tout à coup je suis tombée; la tête, le corps, tout était dans l'eau; j'ai voulu me relever, mais "au secours" je me suis frappée sur le billot et le plus drôle, il y avait quelque chose qui pinçait mes orteils. Après quelques instants j'ai appris que c'était Joseph, mon frère, qui faisait l'écrevisse. J'ai commencé à rire et je riais tellement que je ne pouvais point m'arrêter, il a fallu que je sorte de l'eau. J'ai eu bien du plaisir ce soir-là.

Pour mes examens français j'ai eu 95%; j'étais bien contente de mes points.

Joyeuse Fête

8 octobre

Berthe Balcaen, La Broquerie.
Emile St-Laurent, Ste-Anne.
Jeanne Bauche, Grande-Clairière.
Lucile Proulx, St-Malo.

9 octobre

Fernande Rodier, Ste-Rose.
Raymond Rondeau, St-Léon.
Claude Gagnon, La Broquerie.
Philippe Desautels, Ste-Anne.
Lorraine Cénérini, Vassar.
Denise Delorme, St-Joseph.
Désiré Morin, Ste-Geneviève.
Jean Miazga, Lorette.

10 octobre

Thérèse Genest, Otterburne.
Paul Bodin, Grande-Clairière.
René Valcourt, Ste-Rose.
Robert Perras, St-François-Xavier.
Rita Owens, Vassar.
Léopold Henrie, La Broquerie.
James Lagimodière, Lorette.

11 octobre

Louis Vincent, St-Georges.
Arlette St-Germain, St-Norbert.
Corrinne Holmes, St-Norbert.
Lena Sawatzky, St-François-Xavier.
Alice L'Heureux, St-Malo.
Bernadette Richard, La Broquerie.

12 octobre

Yvonne Legal, Ste-Geneviève.
Laurent Paquette, La Broquerie.
Lucie Desrochers, Mariapolis.
Denise Rémillard, St-Malo.

13 octobre

Raymond Désaulniers, Ste-Elisabeth.
Eveline Gagnon, La Broquerie.
Marie-Reine Bisson, Dunrea.
Georges Bazin, Rathwell.
Rose Le Tilly, Laflèche, Sask.

14 octobre

Adélard Montsion, Ste-Rose.
Albert Gadal, Ste-Rose.
Arthur Lebel, Ste-Rose.
Agnès Bauche, Grande-Clairière.
Adélaïde Thibodeau, Vassar.
Simone Manaigre, Lorette.

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

•

Adaptation et illustrations

d'Odette-Fumet Vincent

•



1—Par la botte de Nevers dit Cocardasse j'ai été touché en plein front, entre les deux yeux, trois fois de suite.



2—Les six spadassins écoutaient maintenant attentifs. Personne ne riait plus.



3—Il n'y a qu'un homme reprit Cocardasse qui puisse tenir tête au duc de Nevers l'épée à la main.
—Et cet homme? firent les six voix en même temps.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Correspondants de la semaine

La Broquerie — Philippe Lambert, Elisabeth Deschênes, Lina Balcaen, Roger Dupas, Marie-Thérèse Rocan, Odile Beaupré, Léo Clément, Yvonne Boily, Paul et Alexandre Boisjoli.

St-Norbert — Thérèse Leclaire, Gertrude Lord, Léonie Lemoine, Hélène Yong, Arlette St-Germain, Thérèse Charette, Rose-Marie St-Jean, Lucille Dufort, Annette Benjamin, Pauline Bélanger, Noëlla Carrière, Edna Gosselin, Yvette Cormier, Hélène et Denise Landry, Marie-Ange et Alice Gaudry, Hélène et Claire Champagne, Blanche et Hélène Pelletier, Jeanne et Léonne Brisson.

Mon petit frère Ronald commence l'école et il ne connaît pas toutes ses lettres.

Nous sommes quatorze pensionnaires au couvent; je trouve que nous sommes bien nombreuses.

Je termine ma lettre avec au revoir et non adieu.

Une amie fidèle,

Doris HAMELIN, Grade 6.

—V—

St-François-Xavier, Man., le 4 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire. Cette année je suis dans le grade 5. Pour mes examens j'ai eu 73 et cette année je vais essayer d'avoir 90.

Pendant les vacances je suis allée aider à ma tante à canner du blé d'Inde et des prunes; j'ai pris soin aussi de ses petits enfants. A la maison j'ai aidé à maman à laver la vaisselle et à épousseter les chaises. Je suis allée dans notre bois pour ramasser des "pembinas" et j'en ai rempli une chaudière à lait.

Au revoir, chère Mère-Grand, de votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Lucille RICHARD.

—V—

St-François-Xavier, Man., le 4 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Pendant les vacances j'ai aidé à maman et je suis allée délivrer avec papa. J'ai passé des belles vacances. Mes parents restent à St-Eustache. Ma soeur et moi nous sommes pensionnaires au couvent de St-François; j'aime bien cela. L'école est dans la salle paroissiale; elle est assez grande et elle est bien belle. Il y a l'électricité et un piano aussi. Nous sommes trente et un dans notre classe. Il y a cinq élèves dans le grade six. C'est un peu difficile, mais je pense que je vais être capable de passer ce grade en travaillant.

Votre petite-fille qui vous aime,

Elda HAMELIN.

—V—

La Broquerie, Man., le 19 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous dire des belles nouvelles. J'ai passé des bonnes vacances et je vous assure que je me suis amusée avec mes trois petites soeurs. Les bébés ont 11 mois. Elles se tiennent debout, elles marchent dans leur couchette, elles font "bye-bye", elles disent papa et maman. Je vous assure que ça fait beaucoup d'ouvrage pour ma bonne maman.

J'aimerais bien ça vous voir et vous connaître. J'espère bien que cette lettre va être mise sur **La Liberté**.

De votre petite-fille qui pense souvent à vous et qui vous aime gros.

Odile BEAUPRE.

—V—

La Broquerie, Man., le 24 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Notre classe est commencée depuis le 25 août. C'est une soeur qui m'enseigne cette année. Je l'aime beaucoup. Il y a deux hommes qui peinturent l'école en dehors. J'ai été à St-Georges pour voir mon frère Paul, pendant les vacances. J'ai été à Silver Falls, puis j'ai vu une très belle chute argentée. L'inspecteur est venu nous voir.

Il pleut beaucoup par ici. J'ai une belle petite nièce; elle a quatre mois, elle rit et elle est bien fine. Elle s'appelle Thérèse.

De votre petit garçon qui vous aime beaucoup.

Alexandre BOISJOLI.

La Broquerie, Man., le 24 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour vous faire plaisir. J'ai une petite soeur qui s'appelle Denise; elle a 15 mois. Elle marche depuis quelques mois; elle commence à parler. J'ai un petit frère qui s'appelle David; il a 2 ans et demi et il parle très bien; il dit tout ce qu'il veut. J'ai une autre petite soeur; elle s'appelle Marie, elle a 5 ans et demi. Elle a hâte d'aller à l'école. J'ai un petit frère qui s'appelle Paul; il a commencé l'école cette année, il aime cela. Je suis très contente d'avoir changé de grade. Je suis dans le grade 3. J'aime bien ma maîtresse. Je vais à l'école tous les jours.

Votre petite-fille qui vous aime.

Elisabeth DESCHENES.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de vous écrire une petite lettre le premier mois de l'école. Toutes les élèves de notre classe étaient contentes de retourner à l'école. Nous étions toutes contentes de voir nos maîtresses. Je suis dans le grade 5. Cette année nous avons une nouvelle Soeur Supérieure au couvent. Elle est très bonne et elle aime bien les élèves du couvent. Le premier jour de l'école, elle est venue nous voir dans chaque classe pour nous connaître un peu. Le 26 au matin notre maîtresse nous a lu les petites lettres que les petits enfants vous avaient écrites sur **La Liberté**. Je vais vous écrire encore le mois prochain pour vous donner des nouvelles de l'école.

Au revoir.

D'une petite amie du "Coin".

Hélène CHAMPAGNE.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Me voilà encore décidée de vous écrire une petite lettre, pour vous dire que je suis rendue au couvent de St-Norbert et que j'aime beaucoup cela.

Avant j'allais à l'école de Transcona, mais maman a décidé de m'envoyer au couvent, car elle croyait que c'était mieux pour moi.

Nous avons eu une retraite de trois jours: vendredi, samedi et dimanche.

Je n'ai pas manqué un office durant cette retraite, et nous avons prié beaucoup.

Maman a eu beaucoup de peine, car mon frère est parti pour l'Angleterre, et mon autre frère s'en va aussi, alors cela laisse un gros vide à la maison. J'ai prié beaucoup durant la retraite pour que la Sainte Vierge protège mes frères. C'est la première fois que je suis pensionnaire dans un couvent et je ne m'ennuie pas. En classe, on travaille et je m'amuse. Mes petites compagnes sont très aimables et la soeur qui nous garde est bonne comme nos mamans. Nous faisons souvent de beaux concerts.

Le couvent de St-Norbert est très joli, et j'aime beaucoup à y rester. Maman vient me voir souvent. Tous les jours, quand il ne pleut pas, nous jouons dehors.

Alors je vais terminer ma lettre en vous disant au revoir.

Votre petite amie qui vous aime beaucoup.

Léonne BRISSON.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris.

Dimanche, nous avons eu la visite de mes tantes. Le mari de ma tante est un soldat. J'ai deux de mes oncles qui sont soldats. Un des cousins de ma mère qui est trappiste lui a envoyé un gros livre qui contient à peu près 160 pages.

Chère Mère-Grand, je termine ma lettre en vous disant "bonjour".

Votre petite-fille qui vous aime,

Hélène PELLETIER.

—V—

La Broquerie, Man., le 19 septembre 1941.

Bien chère Mère-Grand,

Je ne vous connais pas, mais je vous aime quand même, parce que je sais que vous aimez les petits-enfants.

J'ai un petit frère qui s'appelle Guy, il a des petits yeux noirs comme des perles. Il cherche toujours à monter l'escalier, et il pleure quand on veut le descendre.

Maman a des belles fleurs dans ses parterres et j'aime bien faire des bouquets pour mettre dans la maison.

C'est une Soeur qui me fait la classe; je l'aime beaucoup.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Marie-Thérèse ROCAN, Grade 3.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. Je suis en parfaite santé. Et vous, chère Mère-Grand? Etes-vous en parfaite santé aussi? Ma mère est partie pour la Saskatchewan vendredi matin, et ma soeur est encore à Sudbury. Elle a été voir mon autre soeur qui est là-bas.

Nous sommes 32 dans notre classe. Ma maîtresse est encore Soeur Bisson. Je suis dans le grade 6.

Il fait beau maintenant. J'espère que ce sera ainsi longtemps, parce qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas fait leurs battages encore, et les pommes de terre sont encore dans la terre. Je pense que c'est tout pour aujourd'hui, chère Mère-Grand.

De votre petite-fille,

Arlette ST-GERMAIN.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Bien chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de vous écrire une petite lettre. A St-Norbert nous avons eu une belle retraite de trois jours. Le premier jour était un vendredi, et nous avons eu un sermon à trois heures et demie. Le samedi matin, la messe était à neuf heures et demie, et après la messe il y eut un sermon. Dans l'après-midi, il y eut un autre sermon, à une heure et demie, suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Dimanche matin, la messe a eu lieu à huit heures. Dans l'après-midi il y eut la distribution des diplômes de catéchisme, et les petits enfants ont été reçus du scapulaire.

J'espère que vous êtes en bonne santé. Moi je suis très bien. Je crois que je vais terminer ma lettre en vous disant bonjour et en espérant de recevoir bientôt une lettre de vous.

D'une petite-fille qui vous aime beaucoup.

Jeanne BRISSON.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris pour vous dire quelques nouvelles. Je suis bien et j'espère que vous êtes en bonne santé aussi. Nous avons eu une retraite de trois jours. J'étais bien contente de suivre cette retraite car ça fait beaucoup de bien aux âmes.

Je suis dans le grade 5 cette année. Mon petit frère Roland va à l'école; il est dans le grade 1. Nous avons presque fini de ramasser nos légumes dans notre jardin.

Nous sommes 34 élèves dans la classe et 10 croisées. Nous avons eu la visite de M. Parker, au couvent, mais il n'est pas venu dans notre classe encore.

D'une petite fille qui ne vous oublie pas.

Alice SICOTTE.

—V—

St-Norbert, Man., le 26 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire, car j'ai beaucoup de nouvelles à vous dire. Nous avons eu une retraite pour tous les enfants de la paroisse, vendredi, samedi et dimanche. Le Père Sicotte nous l'a prêchée; c'était bien intéressant. Ceux qui ont fait leur première communion au printemps ont été reçus du scapulaire hier après-midi. Les diplômes de catéchisme ont été donnés hier aussi; moi je n'en ai pas eu, car je n'étais pas dans le grade 6 l'an dernier, mais je vais écrire cet examen cette année et je veux avoir mon diplôme. Nous sommes 32 dans notre classe, et il n'y a que deux pupitres vides. Nous avons aussi une belle petite tortue dans un plat rempli de sable et d'eau. Il fait très beau aujourd'hui. S'il continue à faire beau pour à peu près une semaine, les gens vont commencer à ramasser les betteraves à sucre.

Je crois que c'est tout pour aujourd'hui. Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,

Denise LANDRY.



St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi de vous écrire en ce moment pour vous donner de mes nouvelles. La semaine passée nous avons eu une belle retraite qui nous a été prêchée par le R. P. Sicotte; il prêche bien. Nous avons commencé l'école le 8 septembre. On était supposé commencer le 26 août, mais comme il y avait de la maladie, nous avons retardé jusqu'au 8 septembre.

Le 7 septembre nous avons été à St-Jean-Baptiste pour voir mon cousin le Dr Armand Landry. Nous avons aussi visité l'église; elle est très belle. A l'intérieur, elle est très jolie, il y a des statues et des images; le plancher est fait en ciment.

J'ai eu beaucoup de plaisir pendant mes vacances, surtout quand ma petite cousine est venue passer deux semaines chez nous.

C'est tout pour ce soir, chère Mère-Grand. Il faut que je vous quitte. Au revoir.

Une petite amie du "Coin".

Hélène LANDRY.

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire. L'autre jour, mon amie, sa mère et moi, nous sommes allées au parc. Nous avons vu des canards, des lions, des renards, des oiseaux et de gros buffalos. Nous avons vu aussi des petits poissons et des castors, ainsi que des ours. Ils se mettaient debout pour qu'on leur envoie des pistaches. Nous avons eu bien du plaisir. Nous avons ramassé des belles feuilles pour mettre dans nos cahiers. Je suis dans le grade 6, et mon frère est dans le grade 3; il a huit ans. Notre classe est bien belle; nous avons mis d'autres dessins sur les murs. J'ai appris à conduire la bicyclette hier, et je suis tombée trois ou quatre fois. Je vais en avoir une l'année prochaine. J'ai bien hâte.

Edna GOSSELIN.

—V—

St-Norbert, Man., le 29 septembre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris et je crois que ce ne sera pas la dernière. Je suis dans le grade 5 cette année, et j'aime bien ça. J'aime aussi ma maîtresse, Soeur Bisson.

Je n'ai qu'un petit frère; il est dans le grade 2 cette année. Maman reste toute seule et elle s'ennuie beaucoup de nous. Papa travaille sur le chemin, et il est parti très souvent, quelquefois pour toute une semaine.

Notre petite voisine Constance Leclaire est partie vendredi dernier pour Ottawa. Elle va demeurer avec sa cousine, car son papa et sa maman sont morts.

Mon cousin Maurice est entré dans l'aviation et il est en promenade chez lui aujourd'hui. Il aime bien cela. Il croit qu'il va partir demain pour aller bien loin.

M. l'inspecteur est venu au couvent la semaine dernière; il n'est pas venu nous voir, mais quand il viendra à l'école des garçons, il ne nous oubliera pas, je suis certaine. Je suis allée visiter les petits enfants de l'asile Ritchot. Il y en a des beaux qui sont bien fins; il y en a aussi qui sont infirmes; ils font bien pitié.

Nous avons eu beaucoup de pluie depuis un mois. C'est regrettable, car les travaux des champs ne sont pas finis. Aujourd'hui il fait beau soleil et nous espérons qu'il ne se cachera pas de sitôt.

La semaine prochaine nous aurons les Quarante-Heures de la paroisse. Je vous promets de beaucoup prier pour vous et pour tous vos petits-enfants du "Coin".

Lucille DUFORT.

"En tricotant, les grand'mères s'endorment, quelquefois", — (L. Groulx) et les petites-filles aussi, n'est-ce pas ?

Les petits sacrifices de Jeannot

La maman de Jeannot lui dit un matin:

— Veux-tu être bon garçon et faire des sacrifices pour le petit Jésus? Un sacrifice? — c'est quelque chose qui nous ennuie et que l'on fait quand même; c'est un bonbon dont on se prive, un petit service que l'on rend en se gênant pour faire plaisir. D'ici à Noël, chaque fois que tu feras un sacrifice, pour obéir à Maman, pour être agréable aux autres et pour plaire au petit Jésus, tu jetteras un pois dans cette petite boîte. Tu les compteras et tu verras la belle surprise qu'Il te réservera.

C'est convenu. Dès le dîner, Jeannot compte ses sacrifices. Il n'aime pas la soupe? A chaque cuillerée, il jette un pois dans la tirelire. Les pois tintent drus et après? — Il invente mille prétextes pour prétendre se gêner et se rendre agréable. A chaque bonbon qu'il regarde et ne demande pas, chaque fois qu'il monte se coucher sans un mot de protestation, il jette un pois, et la tirelire fait un bruit d'orage quand on la secoue.

Le petit homme est fier de lui. Il a mis dans le secret ses petites soeurs qui le stimulent en souriant, également intriguées de la merveille que pourrait bien accomplir le petit Jésus avec des pois.

La boîte se remplit graduellement.

Bébé, qui trotte dans toute la maison, a flairé le hochet. La mioche est rusée comme une petite souris. De sa chaise haute, où elle préside à son repas avec le décorum ordinaire, elle a suivi des yeux la tirelire.

La famille a quitté la table. Jeannot distrait, court, à la cuisine. Nicole a sauté à terre et file vers la boîte mystérieuse dont elle s'empare. De ses doigts minuscules, elle tire des pois qu'elle avale tout ronds. Une grêle s'abat sur le plancher.

Jeannot pressent le désastre. Il s'amène, essoufflé:

— Maman, Nicole mange tous mes sacrifices!

Il faut mettre fin au pillage, ramasser les pois, dont le prestige s'est accru d'autant.

— A Noël, m'a dit la maman de Jeannot, chaque pois contenu dans la tirelire s'est transformé en étoile au-dessus de la crèche dressée dans le boudoir.

Jeannot est émerveillé de ce qu'a pu accomplir le petit Jésus avec les pois de ses sacrifices.

Si nous pouvions voir nos sacrifices se changer en étoiles, comme le ciel serait toujours clair!

Marie-Rose TURCOT.

Nos Sept Mots

32ème SEMAINE

Annulaire— Adjectif	Du mot latin: **annulus**—anneau. Signifie: Qui a la forme d'un anneau. Annulaire est aussi un nom masculin. Il désigne le quatrième doigt de la main où se met ordinairement l'anneau.
Annuler— Verbe transitif	Se prononce: an-nu-lé; rendre nul. Déclarer nul. Ex.: annuler un acte. En anglais **Cancel**. Voilà un anglicisme que nous devrions faire disparaître de notre langage.
Anodin— Adjectif	Féminin anodine. De deux mots grecs: **an**—sans et **odunê**—douleur. a) Signifie: qui calme la douleur. Remède anodin. b) Doux, inoffensif, insignifiant: critique anodine. c) Employé comme nom (substantivement) il désigne certaines substances qu'on emploie en médecine pour calmer la douleur. Ainsi l'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiaume, etc., sont des anodins.
Anomalie— Nom féminin	La logique est la science qui nous apprend à raisonner juste. Une anomalie est un défaut de logique.
Anon— Nom masculin	L'ânon est le petit d'une ânesse.
Anonner— Verbe neutre	Lire et parler avec peine et en hésitant. Anonner, il faut le remarquer, ne doit pas s'appliquer aux personnes qui parlent avec peine à cause d'un défaut de langue.
Anonyme— Adjectif	Est composé de deux mots grecs: **an**—sans et **onuma**—nom. a) Qui est sans nom d'auteur: écrit anonyme. b) Société anonyme: Anglais—**Company Limited**. La Société anonyme est une société dont les actionnaires ne sont pas connus du grand public.

Autour de la Ferme

Un grand pâturage communal à Val Marie, Sask.

De tous les travaux qui se font actuellement pour le rétablissement agricole des Prairies dans l'Ouest du Canada, aucun n'est plus essentiel pour les éleveurs de bestiaux que l'établissement de pâturages communaux. Cet établissement fait partie d'un plan d'utilisation de la terre sous la direction de O. Freer. La valeur des herbages permanents pourvus pour les bestiaux des colons, la certitude d'avoir du fourrage en hiver grâce au système d'irrigation, ne sauraient être trop appréciées dans la stabilisation d'une population prospère, sur des terres qui ne produisaient autrefois qu'une simple pitance. Il y a maintenant plus de 50 pâturages communaux dans les régions couvertes par la Loi du rétablissement agricole. Ces pâturages couvrent plus de 1,000,000 d'acres et exigent 2,200 milles de clôtures de fil de fer pour les entourer.

● A Val Marie

Le dernier pâturage communal, le plus grand de tous, établi sous le plan vient d'être inauguré officiellement près de Val Marie, Saskatchewan. C'est un paradis d'élevage; il comprend 140,000 acres, enclos par plus de 200 milles de clôtures à quatre broches. Il y a trois corrals dans ce vaste enclos. Le plus grand, qui est destiné au rassemblement des bestiaux en été, est situé au centre du pâturage et il peut recevoir de 500 à 1,000 boeufs. Les deux corrals plus petits, l'un situé au coin sud-ouest et l'autre au nord du pâturage, servent à recevoir de plus petites quantités de bestiaux.

● Description

Le pâturage comprend 20 moyens d'abreuvage, des digues, des fossés, des sources qui ont été pourvues là où il n'y avait pas d'eau auparavant. C'est ainsi qu'une grande étendue de terre herbeuse qui n'avait par le passé que peu de valeur pour la paisance a été mise à la disposition des 2,300 bestiaux qui se trouvent actuellement sur les pâturages. La plupart des animaux seront hivernés sur le pâturage avec l'aide de fourrages qui sont cultivés sur des terres irriguées placées à des points stratégiques et qui comprennent également un certain nombre de coulées bien boisées qui fournissent des abris contre les tempêtes de l'hiver et les chaleurs de l'été. Enfin, quand un pâturage communal est établi, il devient automatiquement un endroit de protection pour les oiseaux et les animaux sauvages.

La mouche à scie du blé

Le bulletin No 59 de la Série de la production en temps de guerre et qui est intitulé "Moyens de combattre le cèphe des chaumes (ou mouche à scie du blé) dans les Provinces des Prairies", expose les moyens principaux, comme les récoltes-pièges, l'ameublissement, la culture des bandes et la rotation des récoltes. En ce qui concerne les rotations, le bulletin fait remarquer que l'insecte n'attaque pas l'avoine et que cette récolte peut donc être utilisée pour prévenir la mouche à scie. On peut aussi se servir de l'orge, à condition de la semer tard pour éviter les attaques. Le lin est complètement réfractaire aux attaques de la mouche à scie et c'est donc une récolte toute désignée pour remplacer le blé dans certaines régions. Le lin exige des champs propres, c'est-à-dire ne contenant que peu de mauvaises herbes. Dans certains districts, on a trouvé qu'une rotation de trois ans de lin, de blé et de jachère est utile pour combattre la mouche à scie.

● Moyens de la détruire

La larve de cette mouche à scie hiverne dans le chaume encore attaché aux racines et cependant on ne recommande pas de brûler les chaumes pour combattre l'insecte; on peut le détruire par des labours, des scarifiages de surface et une jachère d'été. On a proposé des récoltes-pièges parce qu'il est rare que l'insecte vole plus loin que le premier endroit où il peut trouver de bonnes plantes pour y déposer ses oeufs et c'est pourquoi les bords des champs près du point de sortie de l'insecte sont plus infestés que les milieux des champs. Cette habitude de l'insecte a donné naissance à la pratique qui consiste à employer les bords des champs comme piège et à couper le foin pour détruire les oeufs et les larves dans les chaumes. Sur les différents moyens de lutte, demandez le bulletin en question que l'on peut se procurer gratuitement en écrivant en français au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.



Un mitrailleur de l'aviation canadienne photographié au moment où il doit participer à une envolée d'entraînement. Grâce au Plan d'entraînement aérien du Commonwealth, des milliers de jeunes gens du Canada et des autres pays britanniques s'exercent à devenir des mitrailleurs experts dans les airs. Il leur faut un coup d'oeil sûr, une main stable et du sang-froid.

L'évaluation des récoltes au Canada

La première évaluation officielle de la production totale du blé au Canada en 1941 est de 306,459,000 boisseaux. Ceci représente une diminution de 244,931,000 boisseaux sur la production de 1941, qui se chiffrait par 551,390,000 boisseaux. Les causes de cette diminution sont de deux sortes; il y a d'une part le programme de réduction dans les ensemencements de blé entrepris au printemps de 1941 et d'autre part les faibles rendements qui ont été obtenus sur de grandes étendues de la Saskatchewan et du sud de l'Alberta.

La production de blé d'automne en 1941 se chiffre par 16,417,000 boisseaux et celle du blé de printemps par 290,042,000 boisseaux. Ce dernier chiffre comprend la production de blé de printemps des Provinces des Prairies en 1941, laquelle est estimée à 286,000,000 de boisseaux contre 525,000,000 de boisseaux en 1940.

● La réserve de grain

Les stocks de grain à bétail pour tout le Canada sont légèrement inférieurs à ceux de 1940. La production totale d'avoine est évaluée à 357,955,000 boisseaux, en diminution de 22,751,000 boisseaux sur la récolte de 1940, qui était de 380,526,000 boisseaux. Cette diminution est compensée en partie par une augmentation dans la production de l'orge. La récolte d'orge de 1941 se monte à 121,378,000 boisseaux, en augmentation de 17,122,000 boisseaux sur la récolte de 1940, qui était de 104,256,000 boisseaux. Les rendements par acre d'avoine et d'orge ont été plus faibles en 1941 qu'en 1940, mais les emblavures plus considérables en 1941 ont aidé à maintenir la production des deux récoltes.

La production du seigle d'automne est évaluée à 10,644,000 boisseaux, faisant un total de 13,902,000 boisseaux, ce qui est à peu près la même quantité que la récolte de 1940 qui était de 13,994,000 boisseaux. La production de graine de lin qui était 3,049,000 boisseaux en 1940 est passée à 7,362,000 boisseaux en 1941, pour l'extraction de l'huile.

Les minéraux dans la nutrition

Tous les herbivores ont un appétit très prononcé pour le sel. On attribue ce fait à la quantité considérable de potassium qu'ils absorbent dans leurs fourrages et qu'il leur faut éliminer de leur organisme. La présence du sel serait nécessaire à cette élimination.

La vache perd de sa vitalité et son poil devient rude, si elle est privée de sel pendant quelques semaines. Quand elle y a libre accès, elle consomme environ une once par jour. Le sel peut être incorporé à la nourriture à raison d'une par 100 lbs de concentrés ou bien être laissé continuellement à la disposition de l'animal. La pratique de la servir chaque semaine ou toutes les deux semaines n'est pas recommandable.

La vache en production utilise des quantités considérables de calcium et de phosphore pour la sécrétion de son lait. Aussi, il n'est pas rare d'observer chez certains sujets les indices d'une carence de minéraux, tels que le fait de manger du linge, de la terre, de mâcher des os, de lécher des lambris ou les poteaux blanchis. Ces animaux bénéficent généralement d'un supplément minéral.

Il est rare cependant qu'une vache alimentée au bon foin de trèfle manque de chaux, à moins qu'il s'agisse d'une très forte laitière. Même les foins de graminées, contiennent beaucoup plus de chaux que l'acide phosphorique. La partie phosphatée de l'alimentation est donc la plus exposée à faire défaut dans la ration des bovins. Il est vrai que les concentrés azotés, tels que le son et le pain de lin, associés aux grains de ferme complèteraient la ration sous ce rapport, s'ils étaient servis proportionellement à la production individuelle de chaque vache. Mais les cultivateurs qui servent une ration équilibrée à leur troupeau sont encore le petit nombre. C'est pourquoi nous conseillons d'inclure dans chaque 100 lbs de concentrés destinés aux vaches laitières: 1 lb de sel, 1 lb de poudre d'os et 1 lb de carbonate de chaux finement moulu ou encore le mélange recommandé à la fin de cette brochure. Quand on sert peu ou pas de moulée, il est bon de mettre ce mélange à la portée des animaux.

Le squelette d'une vache qui vient de terminer une bonne lactation est déminéralisé, d'où la nécessité d'une période de repos d'au moins deux mois pour permettre à la bête de reconstituer ses réserves avant d'entreprendre une nouvelle lactation.

Comment saigner et préparer les volailles

La préparation des volailles

On ne saurait trop insister sur la bonne préparation des volailles. Voici les conditions techniques posées par les règlements fédéraux sous les "Types modèles canadiens pour les volailles habillées":—

Voici quelle est la méthode réglementaire pour la préparation des volailles pour la vente:—

Il faut que les volailles aient été privées de nourriture pendant une longueur de temps suffisante pour que le jabot et les intestins soient vides et que, pendant ce temps, elles aient accès à de l'eau propre pour boire.

Il faut aussi qu'elles soient bien saignées pour qu'il ne reste pas de sang dans les extrémités; non vidées et pourtant la tête et les pattes; plumées, à sec, ou après l'immersion dans l'eau, ou après cirage, et toutes les plumes, enlevées, à l'exception de quelques plumes laissées autour de la tête si on le désire; bien refroidies, ayant les pattes propres et l'anus bien lavé, tout le sang enlevé de la bouche et le jabot vide. Le jabot devra être enlevé s'il contient de la nourriture, de préférence par le derrière du cou. L'enlèvement malpropre du jabot fait baisser la qualité de l'oiseau d'au moins une catégorie. Il est préférable que la tête soit enveloppée.

Si la tête et les pattes des oiseaux sont enlevées, ou si les oiseaux ont été trempés dans de l'eau bouillante ou très chaude, ou s'ils ont été vidés, une indication à cet effet devra paraître sur l'extrémité de la caisse, à côté des indications du poids et de la catégorie.

Abatage et saignée

Le meilleur moyen de tuer une poule est de la saigner par la bouche, puis de percer la cervelle. On saigne en tranchant la veine jugulaire dans la bouche. Après avoir tranché la veine et dès que l'oiseau saigne abondamment, on perce la cervelle. On le fait en insérant la lame du couteau dans le sillon de la voûte de la bouche. Ce n'est que par la pratique que l'on apprend a bien faire cette opération. Il y a pour cela des couteaux spéciaux, mais l'on peut employer n'importe quel couteau pointu, pourvu que la lame ne soit pas trop grosse.

Pour que la saignée et la plumaison puissent se faire plus commodément, on suspend l'oiseau à bonne hauteur en se servant pour cela d'un court morceau de forte corde, portant à un bout un bouton de bois, de cuir ou de métal et une boucle à l'autre bout pour la suspendre à un clou. L'extrémité portant le bouton est pasée autour des pattes de l'oiseau et entre les pattes et la corde, pour tenir fermement.

Comment enlever les plumes

La plumaison à sec est le moyen le plus pratique de préparer les volailles sur la fermé. Il est facile, et lorsqu'il est bien effectué, l'oiseau présente une belle apparence. Les plumeurs expérimentés peuvent enlever toutes les plumes d'un oiseau en quarante à quatre-vingt-dix secondes, et il suffit d'un peu de pratique pour arriver à plumer un oiseau complètement en une minute à une minute et demie.

Dans la plumaison à sec les experts suivent un système bien arrêté. Tandis que la main gauche empêche l'oiseau de remuer en fixant les ailes au dos, la main droite, en trois mouvements, enlève les plumes des ailes et de la queue; on enlève ensuite les plumes du corps en partant de la poitrine, à partir des hanches et en descendant, puis les plumes du dos, du cou et des ailes et en dernier lieu les plumes des jambes.

La facilité avec laquelle les plumes s'enlèvent dépend directement du soin que l'on a mis à bien percer la cervelle et le centre nerveux, immédiatement derrière la cervelle. Lorsque cette opération est bien faite, les muscles des cellules de la peau qui retiennent les plumes se relâchent et les plumes tombent presque littéralement. Après que toutes les plumes sont enlevées et avant que l'oiseau soit suspendu sur le râtelier de refroidissement, il faut avoir soin de voir à ce que l'extrémité inférieure des intestins ne contienne pas d'excréments. On le fait en appliquant une pression sur l'abdomen à partir d'un point à trois ou quatre pouces de la queue, en poussant vers l'anus.

Le premier refroidissement est important

Lorsque l'oiseau est plumé, il faut le suspendre sur un râtelier de refroidissement.

Ce refroidissement préalable est une précaution des plus importantes dans la préparation des volailles habillées pour le marché. Après que les volailles sont habillées (ou troussées), on les tient dans un hangar ou une chambre commode, à une température d'environ 32 degrés F. pendant au moins vingt-quatre heures, et de préférence quarante-huit heures.

L'oiseau doit avoir perdu toute la chaleur du corps avant d'être emballé ou expédié au marché, mais il ne faut pas qu'il gèle. On prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne gèle pas avant d'être livré au marchand de gros.

Le refroidissement du lait

Tout le monde aujourd'hui sait que l'aigrissement du lait est causé par certains germes ou bactéries qui se multiplient avec une grande rapidité si le lait reste chaud. Quand on doit conserver le lait quelque temps avant de le pasteuriser ou de le boire, il est donc nécessaire de le refroidir, et ce refroidissement doit être poussé jusqu'à 50° Fahr. ou moins.

Trois choses sont nécessaires pour produire du lait de choix: (1) Maintenir les vaches en bonne santé, (2) Traire dans des conditions de stricte propreté, afin de tenir le nombre des bactéries au minimum, (3) Bien refroidir le lait pour enrayer la végétation des quelques bactéries qui peuvent s'y être introduites. Il y a eu malheureusement une tendance à exagérer l'importance du refroidissement par comparaison aux autres précautions; le refroidissement est sans doute très important, mais il ne peut suppléer au manque de propreté.

Quand le refroidissement doit se faire

Pour prévenir la végétation bactérienne qui fait surir, il faut refroidir le lait **immédiatement après qu'il est sorti de la vache.** C'est là une précaution dont on ne saisit pas toujours bien l'importance. Le lait refroidi sans retard se conserve doux beaucoup plus longtemps que celui dont le refroidissement est retardé d'une heure ou deux. Quand le lait doit être expédié au loin sans protection suffisante contre la chaleur, ce refroidissement immédiat peut suffire pour qu'il soit accepté au lieu d'être rejeté à la fabrique.

Modes de refroidissement

Considérations générales. — Le lait se refroidit plus ou moins vite suivant la rapidité avec laquelle la chaleur qu'il renferme est passée à un objet qui l'absorbe. Il y a en effet des matériaux qui absorbent la chaleur beaucoup plus vite que d'autres. L'air, par exemple, absorbe la chaleur très lentement; si on laissait une canistre de lait chaud dans une chambre froide où la température de l'air est au point de congélation, ce n'est guère qu'au bout de 12 heures que la température du lait serait descendue à 50° F. Ceci explique pourquoi ceux qui essaient de refroider le lait en hiver en mettant les canistres dans un banc de neige ou en les exposant à la température extérieure obtiennent si souvent de pauvres résultats.

L'eau absorbe la chaleur beaucoup plus rapidement que l'air elle refroidit le lait 20 fois plus vite que l'air. Comme le lait cède sa chaleur à l'eau qui l'entoure, plus il y a d'eau et plus la température de cette eau est basse, plus le lait est refroidi rapidement. En outre, le refroidissement se fait beaucoup plus vite quand le lait ou l'eau ou les deux sont tenus en mouvement. Tout le monde sait qu'il est utile de remuer ou de "brasser" le lait; ce que l'on sait moins, c'est que l'on peut obtenir d'aussi bons résultats en remuant l'eau. Notons aussi qu'en remuant le lait, on court le risque d'y ajouter des bactéries quand les agitateurs dont on se sert ne sont pas parfaitement lavés et stérilisés. Le meilleur moyen est donc de remuer l'eau au moyen d'une hélice actionnée par un petit moulin à vent ou un moteur électrique.

Il existe plusieurs moyens de refroidir le lait. Ceux qui sont bons pour le lait à fromage qui n'est conservé qu'une nuit et n'a pas besoin d'être refroidi plus bas que 60 ou 65° F., ne suffisent pas pour le lait destiné à un marché qui exige une faible numération bactérienne. Les systèmes de refroidissement suivants satisfont aux conditions les plus rigoureuses pourvu que le lait soit produit dans de bonnes conditions de propreté.

(A suivre)

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Je t'écrivais, la semaine dernière, que le fermier doit faire des sacrifices durant la guerre, et ne pas abandonner des produits agricoles durement obtenus par le passé, sous prétexte que la main-d'oeuvre se fait rare. Je t'écrirai aujourd'hui sur un autre devoir qui lui incombe: celui de prendre grand soin de ses instruments de travail.

La guerre moderne en est une de matériel. Pour assurer le transport de ce matériel vital, la Grande-Bretagne, ses dominions et ses alliés encerclent l'Europe d'un blocus aussi étanche que possible, tandis que de leur côté les puissances de l'Axe entourent le Royaume-Uni d'une chaîne de mort, dont les anneaux amovibles sont constitués d'avions géants et de submersibles sournois.

Le premier, le plus important des produits, mon cher Prosper, est celui de ton métier: la nourriture. L'acier, le cuivre, l'aluminium ou le caoutchouc possèdent des substituts; mais la nourriture n'en a point. Nous l'avons, ou nous ne l'avons pas. Avec elle, tout est possible. Sans elle, les tanks et les avions deviennent incapables de gagner la guerre. Pour obtenir la victoire, il faut que malgré tous les obstacles les vivres affluent chez les nôtres défendant la civilisation en première ligne.

Aujourd'hui, c'est aux fermiers d'Amérique que l'on demande une grande partie de la nourriture capable d'alimenter des millions d'hommes. On a besoin de quatre-vingt pour cent de notre production normale de fromage, de soixante-dix pour cent de nos pourceaux, de quantités énormes de blé, de farine, de fruits et de légumes secs, de lait en conserve, d'oeufs, etc. Mais aujourd'hui aussi, plus que jamais, les instruments de travail en bonne condition sont nécessaires à une production aussi intense.

Car, comme je te le disais la semaine dernière, le nombre d'hommes sur les fermes diminue à mesure qu'ils sentent la nécessité de s'enrôler pour nous protéger, tandis qu'augmente le besoin de produits agricoles. Il faut donc que cette main-d'oeuvre soit remplacée, autant que possible, par des instruments aratoires perfectionnés.

Mais nous avons aussi besoin de métal pour fabriquer des canons, des avions et des navires. C'est pourquoi tu dois, mon vieux Prosper, prendre grand soin des outils que tu possèdes dans le moment.

On dit qu'en temps de paix, les épées vont à l'enclume, afin qu'elles soient transmuées en socs de charrues; mais durant l'année terrible de 1941, les historiens noteront que ce fût l'acier des socs qui se métamorphosa en instruments de tuerie. Evidemment, tu ne dois pas prendre ma métamorphose à la lettre: nous avons encore assez de métal pour subvenir à nos besoins domestiques. Mais il faut considérer l'économie en tout comme notre premier principe, en cette époque de guerre.

Il est désormais nécessaire de faire mentir cet écrivain européen qui traitait le Canada de "pays du gaspillage". Ne gaspillons plus rien, Prosper; encore moins les outils précieux servant à nous nourrir.

Bien à toi,

DAMASE.

Vente de boeufs de boucherie

Les arrivages de boeufs de boucherie en 1941 ont été un peu inférieurs à ceux de 1940, dit le dernier numéro du Bulletin sur la situation agricole. Pendant les 33 premières semaines de 1941, les arrivages aux marchés et aux salaisons se chiffraient au total par 666,481 têtes contre 638,229 pendant la période correspondante de 1940. Par contre, les ventes de veaux ont été un peu moins fortes en 1941, ce qui indiquerait que l'on renforcit les troupeaux. Les expéditions de boeufs d'engrais de l'Ouest sur l'Est ont été beaucoup moins fortes en 1941 qu'en 1940 et il n'y a aucune indication d'un changement dans la situation. Le manque d'aliments dans l'Est du Canada est sans doute une des causes de cette diminution, de même que la hausse de prix sur les animaux d'engrais. Les expéditions de boeufs d'engrais sur les points de campagne ont été aussi beaucoup plus faibles en 1941 que pendant la période correspondante de 1940.

SOYONS FIERS!

(Suite de la page 9)

conviction que vous souffrez d'un complexe d'infériorité. Vous n'êtes pas assez fiers de votre culture française." Pourquoi faut-il que des étrangers nous fassent ainsi la leçon? N'avons-nous pas d'arguments assez forts pour nous inciter à rester nous-mêmes? N'est-ce pas ainsi que nous contribuerons à la grandeur de notre pays?

Sir John A. MacDonald disait en 1865: "Les délégués de **toutes les provinces** ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération"; et en 1890: "Il n'y a ici ni vainqueur ni vaincus... Nous avons maintenant une constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets britanniques sont à l'heure actuelle dans une condition d'absolue égalité, jouissent de droits égaux en tout domaine: langue, religion, propriété, droits personnels." Remarquons que les droits de la langue sont sur le même pied que le droit à la propriété, à la vie. Donc nous avons un Etat à double culture; le bien commun demande que cette double culture soit conservée: française pour nous, anglaise pour les Anglais. Ainsi le Canada retirera plus de profit par l'apport plus parfait de chaque culture. L'Etat est composé de familles, les familles d'individus; plus l'individu sera parfait, plus parfaits seront la famille et l'Etat. Où se trouve la perfection de l'individu? Dans sa culture propre portée au plus haut point: car un être est parfait quand il a tout ce qu'il lui faut **selon sa nature**: un cheval ne serait pas plus parfait s'il avait deux ailes, parce que sa nature n'exige pas d'ailes; mais ce serait une imperfection pour lui de n'avoir que deux pattes. Pour un citoyen de nationalité française, sa nature demande que sa culture soit française; l'hérédité en effet imprime en nous des marques distinctes, notre lignée nous donne un caractère propre. Donc être mi-anglais, mi-français, c'est se diminuer et diminuer notre apport à notre pays. Cela ne veut pas dire qu'on ne doive pas apprendre l'anglais: culture française ne signifie pas étudier seulement du français. Les Français ont une culture française: qui le niera? Pourtant ils apprennent toutes sortes de matières: latin, grec, anglais, espagnol, mathématiques, sciences; mais ils le font d'après leurs méthodes et leur mentalité françaises; voilà ce qu'on entend par culture française.

Restons donc nous-mêmes; n'essayons pas d'imiter les autres au risque de nous défigurer; soyons fiers d'être ce que Dieu nous a faits; ainsi nous rendrons plus de services à la patrie canadienne. Souvenons-nous toujours, en conclusion, des paroles de Son Eminence le Cardinal Villeneuve: "Plus donc, dans les limites de l'ordre, l'élément canadien-français s'affirmera lui-même, plus il entrera vraiment dans l'esprit du pacte fédératif et répondra à l'obligation de justice qui en est résultée... Autrement l'abdication par mollesse et indifférence ferait de nous de mauvais Canadiens tout court."

F. FAURE, S.J.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Septembre	Lundi 29	Mardi 30	Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4
BLE						
Nord No 1	73½	73⅞	74¼	76⅝	77⅜	76⅞
Nord No 2	70¾	71	71⅝	73⅛	74⅛	74
Nord No 3	68⅝	69⅛	69¾	72⅛	73⅛	72⅝
No 4	67⅜	67⅞	68¼	70⅝	71⅝	70⅞
No 5	66⅛	66⅝	66¾	68⅞	69⅞	69⅝
No 6	65⅛	65⅜	65⅝	67⅞	68⅞	68⅝
Fourrage	59⅝	59⅞	60¼	62⅝	63⅜	62⅞
Sur voie net	72⅝	72⅞	73¼	75⅝	76⅝	75⅞
No 1 Durum	74⅛	74⅜	74⅝	77⅜	78⅞	78⅝
No 2 Durum	74⅛	74⅜	74⅝	77⅝	78⅞	78⅝
No 3 Durum	73⅝	73⅞	74¼	76⅞	78⅜	77⅞
Inf. Nord 1	71½	71⅞	72¼	74⅝	75⅝	74⅞
Inf. Nord 2	68⅜	68⅝	68⅞	71	72	71⅛
Inf. Nord 3	66⅛	66⅝	67¼	69⅝	70⅝	70⅛
Charbonneux 1	69	69⅜	69¾	71⅞	72⅞	72⅝
Charbonneux 2	66¾	67	67⅜	69½	70½	70
Charbonneux 3	64⅝	65⅛	65¾	68⅛	69⅛	68⅝
Rej. Nord 1	68	68⅜	68¾	70⅞	70⅝	69⅞
Rej. Nord 2	66¼	66½	66⅞	69	70	69½
Rej. Nord 3	64⅛	64⅝	65¼	67⅝	68⅝	68⅛
AVOINE						
C.W. No 2	50	50⅝	50⅞	50¼	48⅞	48⅝
C.W. No 3	47	47⅝	47⅜	46½	45⅛	44⅞
Fourrage No 1	44¾	45⅜	45⅝	44¾	43⅝	43⅛
Fourrage No 2	42¾	43⅜	43⅜	42¾	41⅝	41⅛
Fourrage No 3	41½	42⅛	42⅜	41½	40⅛	39⅞
Sur voie net	47⅞	48½	48¾	48⅛	47¼	47
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	61½	61	62¼	62¼	61	60¼
C.W., 3, 6 rangs	58¼	58	59⅜	59⅜	58½	57⅜
Fourrage No 1	56¼	56	57⅜	57⅞	56⅝	55⅞
Fourrage No 2	56	55¾	57½	57½	56¼	55½
Fourrage No 3	55¾	55½	57¼	57¼	56	55¼
Sur voie net	59¼	59	60¾	61⅛	59⅛	58⅜
LIN						
C.W. No 1	156¾	158	158¼	158⅜	157½	158
C.W. No 2	152¼	153½	153¼	154½	153¼	153¾
C.W. No 3	136¼	137½	137	138¼	137	137½
C.W. No 4	131¼	132½	132	133¼	132	132½
Sur voie net	155¼	156½	156	157¼	156	156½
SEIGLE						
C.W. No 2	62½	63⅜	63	63⅝	62⅞	62¼
C.W. No 3	57¾	58⅝	58¼	58⅞	58⅛	57½
C.W. 2 rej.	54¾	55⅝	55¼	55⅞	55⅛	54½
C.W. No 4	57¾	58⅝	58¼	58⅞	58⅛	57½
Ergot	53¾	54⅝	54¼	54⅞	54⅛	53½
Sur voie net	61¼	62⅛	61¾	62⅜	61⅝	61

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Octobre	73⅝	73⅞	74¼	76⅝	77⅝	76⅞
Décembre	74¾	75⅛	75⅝	77⅝	78¾	78⅛
Mai	78¾	79	79½	81⅝	82⅝	81⅞
AVOINE						
Octobre	48½	49⅛	49⅜	48¾	47⅞	47⅝
Décembre	46⅝	46⅝	47¼	47	46¼	46⅛
Mai	45¼	45¼	46	45⅝	45⅛	44⅞
ORGE						
Octobre	60¼	60	61⅝	61⅝	60½	59⅝
Décembre	58⅞	58⅝	60½	60⅞	59⅛	58⅝
Mai	58⅝	58⅝	60¼	60¼	59⅛	58⅝
LIN						
Octobre	156¼	157½	157	158¼	157	157½
Décembre	155	156½	155	155½	153¼	154¼
Mai	153¾	154½	152	153	151⅝	152
SEIGLE						
Octobre	62¼	63⅛	62¾	63⅝	62⅝	62
Décembre	62½	63¼	63⅛	63⅝	62¾	62⅝
Mai	64⅛	65¼	65⅝	65⅛	64⅞	64¼

Les prix comptants du blé sont l'échange de base des options

Notre Feuilleton

Roman inédit

LE FEU SOUS LA CENDRE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

par Marie de Wailly

NUMERO 15

En parlant, il a frappé dans ses mains et des esclaves entrent en bon ordre dans la salle, attendant un ordre du maître.

A demi folle de douleur, Clotilde a cru apercevoir un mouvement de pitié chez l'un des hommes qui se tiennent debout derrière Mohamed Abia. Et ce mouvement a existé, sans doute, puisque son compagnon lui a vivement posé la main sur le bras. La malheureuse femme tend ses mains tremblantes vers ces chefs silencieux et elle s'écrie:

— Laisserez-vous accomplir ce crime, vous que je devine chargés d'ans et de vertus? Que dirai-je au mari de ma fille quand il viendra me demander sa femme? Par pitié...

Elle ne peut continuer, deux esclaves l'emportent convulsée et hurlante. Fanchon veut s'élancer pour la défendre, mais Zeineb s'accroche à ses jambes et l'immobilise pendant que la voix de Mlle Nolay clame, désespérée:

— Fanchon... Oh! Fanchon... Bertrand... Pardon.

CHAPITRE XX

Les Arabes passent au galop sur leurs chevaux bais aux selles hautes richement incrustées d'or et d'argent. La tête droite, le visage fier, les yeux brillants d'un superbe orgueil, les pieds solidement posés sur leurs larges étriers sur lesquels, parfois, ils se dressent en brandissant les fusils qu'ils déchargent, ce sont vraiment de magnifiques cavaliers.

C'est au dehors du douar, dans une plaine de sable, que Mohamed Abia donne une brillante fantasia pour charmer le regard de Fanchon, sa belle captive.

Richement vêtue, le visage voilé, nul ne peut voir que les mains de la jeune femme ne sont pas libres et que ses chevilles sont entravées. Certes, ses liens sont légers, mais ils sont solides, et Zeineb lui a dit qu'à son premier appel, un poignard disparaîtrait dans le coeur de Clotilde.

La jeune Arabe se tient auprès de Mlle Nolay, ligotée et gardée à vue. De grosses larmes coulent incessamment sur les joues de Clotilde et son regard plein de douleur ne peut quitter Fanchon qu'elle voit assise auprès de Mohamed Abia.

La voix de Zeineb déclare, joyeuse:

— Quand la gazelle est prise au piège, elle ne se débat pas.

Fanchon ressemble à l'oiseau. Droite sur son siège, digne et calme, elle ne s'épuise pas en une vaine révolte, mais elle espère encore l'impossible miracle.

Jamais peut-être sa pensée ne s'est tournée avec autant de ferveur vers son mari. Elle ne l'accuse pas, mais, au contraire, elle pense qu'il l'a beaucoup aimée et qu'elle a mal défendu son bonheur. Elle a été faible, presque lâche et, aujourd'hui, elle va mourir, car elle ne pourra accepter d'être la femme de Mohamed Abia.

Est-ce l'Arabe qui la fera mettre à mort, ne pouvant vaincre sa volonté?... Est-ce elle qui se condamnera pour demeurer fidèle à son cher amour, elle l'ignore; mais si un prodige ne la rend pas à Bertrand, elle mourra. Elle le sait et c'est pourquoi elle demeure si calme. Une seule tristesse en elle: la douleur de Clotilde; elle voudrait communiquer à sa marraine—qui fut si coupable et demeure si chère—sa résignation et sa conviction d'échapper à Mohamed Abia.

Face à Clotilde, mais libres, Mme Tristan-Remouard et son petit-fils sont assis sur une natte, et la vieille dame se plaint selon son habitude:

— J'étouffe de chaleur... Pas d'ombre et pas de poudre de riz; pas le moindre ventilateur: j'ai toujours dit que ces gens étaient des sauvages... Cette petite Fanchon ne pourrait-elle faciliter les choses. Elle a l'extraordinaire chance que le bicot soit amoureux de sa beauté fadasse, et elle fait des manières. Son Bertrand ne pense plus à elle et, puisqu'elle n'en parle jamais, c'est qu'elle l'a oublié. L'annulation de son mariage serait facile à obtenir et, dès à présent, elle peut permettre au bicot de l'épouser. Dans le fond, ce sauvage peut avoir des délicatesses; d'ailleurs, il n'a qu'à garder Fanchon prisonnière jusqu'au moment des épousailles. Après tout, cette petite ne serait pas malheureuse. Je sais que ce n'est pas drôle d'être la femme d'un "pain d'épice", mais ce l'est encore beaucoup moins pour moi et Hugues de cuire en plein soleil comme nous le faisons depuis deux heures. Et ce que nous pouvons avaler de poussière! Que Clotilde se montre un peu plus sociable et moins mélodramatique; que Fanchon ait la moindre prévenance à mon égard et je suis certaine que le bicot nous fera regagner Meknès avec une bonne escorte; mais ces femmes ne pensent qu'à elles; elles sont d'un égoïsme révoltant. Bon, voilà qu'ils ont fini leur cavalcade, les femmes dansent.

Les superbes guerriers sont partis dans un galop furieux en déchargeant leurs armes une dernière fois et les plus jeunes, les plus jolies des danseuses et des chanteuses de Mohamed Abia viennent s'incliner devant leur Seigneur. Pendant que les premières dansent avec une grâce un peu barbare, les secondes chantent d'une voix nostalgique. Peu à peu, danseuses et chanteuses se mêlent au jeu d'une sorte de comédie naïve: "Une jeune Arabe aime un pacha, mais les femmes de sa tribu ne sauraient tolérer cette offense faite au chef respecté et la jeune fille doit mourir; elle accepte et son sacrifice est un suprême don d'amour à celui à qui ne le connaîtra jamais."

Sans comprendre les chants qui accompagnent la musique, celle-ci est si juste de gestes et de jeux de physionomie, et l'amoureuse quittant un soir les siens, pour se rendre dans le désert où rugit le lion, joue avec tant d'ardeur, de vérité et de douleur, que les Français ne peuvent se défendre d'un sentiment d'admiration; même Mme Tristan-Remouard qui murmure: "Si ces bicots voulaient faire du cinéma, Hollywood leur construirait un pont d'or."

Maintenant, il ne reste plus que Mohamed Abia, les quatre Touareg, les prisonniers, Zeineb et, à distance, une ligne d'une vingtaine d'Arabes armés.

Des négrillonnes presques nues apportent le réchaud et le samovar qui ronfle déjà à gros bouillons, les plateaux d'argent où, à côté des gobelets de cristal à filets d'or, se dressent les pyramides de pestila, pâte légère et croustillante, fourrée de hachis de pigeons, de petits gâteaux indigestes et sucrés au miel, de glands, de jujubes, de dattes fraîches et de citrons doux. Mais, seuls, Mohamed Abia, Mme Tristan-Remouard et Hugues font honneur au repas. Zeineb accepte seulement un gobelet de thé à la menthe qu'elle boit lentement avec un claquement doux des lèvres et en faisant scintiller les diamants de ses doigts. Clotilde et Fanchon ont refusé d'un geste que les quatre Touareg ont répété.

Quand les négrillonnes emportent les plateaux vides de leur contenu, elles laissent le samovar bouillant sur son réchaud d'argent.

— Et maintenant, ô roumie, tu vas savoir ce que le fils de l'Islam fera de toi, prononce lentement Mohamed Abia en se tournant vers Fanchon.

Puis il continue:

— Après le jour brûlant, quand le soleil est descendu se rafraîchir dans les neiges de l'Atlas, que les parfums des fleurs rendent l'air plus doux, que le rugissement du lion retentit et que le cri du chacal implore l'hyène repue, Allah parle à l'oreille des chefs, et Mohamed Abia est un chef. Durant la nuit écoulée, je n'ai pas dormi; longtemps, j'ai regardé les étoiles semblables à des visages de houris entre de grands et beaux voiles bleus; alors, des voix se sont fait entendre à mon oreille et je leur obéis en ce moment. Femme, qui te dis la mère de ma belle captive, réponds-moi la première.

Il élève la voix pour ajouter:

— Tout prisonnier doit être sans liens devant le maître.

Aussitôt, deux des Arabes armés se précipitent et libèrent Clotilde dont le premier mouvement est de se porter vers Fanchon; mais elle trouve devant elle le poignard de Zeineb et elle s'arrête sur place, en baissant le front.

— Femme, reprend l'Arabe, ton coeur est-il pur de toute pensée de mensonge. Par Allah, répondras-tu la vérité?

— Mentir serait indigne de toi et de moi, Seigneur: je te dirai la vérité.

— La houri qui est assise auprès de moi, est-elle ta fille?

— Je ne l'ai pas mise au monde, mais je l'ai tenue dans mes bras quand ses yeux s'entr'ouvraient à la lumière.

— Tu l'aimes?

— Plus que ma vie et cependant je l'ai mal aimée, je l'ai aimée pour moi et non pour elle, puisque je l'ai enlevée à l'amour de son mari.

— Cet homme t'avait offensée?

— Non, Seigneur, mais il était le fils du meilleur ami de mon ennemi; cet ennemi avait élevé le fils de son ami mort.

— Comme tu avais élevé celle que tu nommes ta fille.

— Oui.

— Que t'avait fait ton ennemi pour que ton coeur soit plein de fiel?

— C'est l'histoire de ma vie que tu me demandes.

— Parle.

— Cet homme était mon mari; mais le jour même de mon mariage, j'appris qu'il ne m'aimait pas, acceptant que je sois sa femme pour avoir mon argent . . . mes douros.

— Continue, je comprends. Et toi, tu l'aimais?

— De toute mon âme. J'avais grandi avec la pensée qu'il serait mon mari; je croyais à sa tendresse; mais j'étais riche et il ne l'était pas; il devait de l'argent aux usuriers. Les usuriers sont ceux . . .

— Je sais. Continue.

— C'était pour payer ses dettes qu'il m'avait épousée.

— C'est le jour de ton mariage que tu as appris cela?

— Oui, Seigneur.

— Qui te dit la vérité?

Clotilde a un regard éloquent vers Mme Tristan-Remouard qui a pris un air absent et paraît se complaire dans l'examen des feux que lancent les diamants de ses bagues.

Mohamed Abia a suivi la direction du regard de Mlle Nolay. Il demande lentement:

— Te souviens-tu de ses paroles?

— Comme si elles étaient d'hier, car elles furent prononcées au tournant de ma vie; elles ont sifflé à mes oreilles pendant les heures du jour et, la nuit, elles se changeaient en plomb pour me frapper le coeur.

— Dis-les donc, telles que tu les as entendues pour la première fois.

Un instant, Clotilde ferme les paupières; elle a pâli et ses lèvres frémissent; enfin, elle articule lentement d'une voix sourde: "Ma pauvre enfant, je reçois à l'instant une communication que ma conscience me fait un devoir de vous révéler. Pendant ce mois qu'il vient de passer à Paris, on a vu Georges à plusieurs reprises, pour ne pas dire chaque jour, sortir avec une jeune femme qu'il entourait des plus tendres prévenances; il la conduisait au bois, au théâtre. D'autre part, il a signé pour plus de deux cent mille francs de billets chez un usurier du nom de Welhoff; celui-ci n'a consenti à ce très gros prêt que parce qu'il avait en garantie le testament de feu votre oncle. Ce n'est pas vous que Georges épouse: c'est la fortune qui lui vient par vous."

— Et tu as cru?

— J'ai cru, poursuit Mlle Nolay avec un effort douloureux; j'ai cru, car il me fut donné une photographie sur laquelle je vis mon mari donner le bras à une jeune femme; penché vers elle, il la regardait avec une grande tendresse et elle lui souriait avec amour. J'eus entre les mains une photographie d'un reçu de deux cent trente mille francs signé Georges Forest de la Pacaudière.

Clotilde respire avec effort. Mohamed Abia ne l'interroge plus; mais il semble que le secret, trop longtemps conservé comme un ver rongeur dans le coeur de la pauvre femme doit jaillir entièrement, et elle continue:

— J'aimais Georges de toutes les forces de mon être et peut-être que si j'avais pu lui parler immédiatement, surtout si . . . celle qui me brisait le coeur m'avait confié la photographie de la femme et celle du reçu, j'aurais pu le confondre . . . et peut-être aussi lui pardonner. Mais lorsque je me trouvai seule avec mon mari, j'étais sans arme, et ma colère, mon indignation trop longtemps endiguées jaillirent comme des laves brûlantes. Je criai à l'infâme que je n'ignorais rien de son triste caractère et que j'avais appris à le juger à sa mince valeur. Saisi, il voulut m'interrompre par des protestations d'amour, mais je le repoussai en lui criant qu'il me faisait horreur et que je lui abandonnais la moitié de ma fortune pour prix de ma liberté. "Vous êtes folle, me dit-il grossièrement, car cette fortune . . ." Il s'arrêta avec un ricanement que j'entends encore; puis, brusquement: "Vous me croyez vil et méprisable, reprit-il. Soit! je ne me défends pas, n'ayant pas à me défendre; dès demain, je verrai mon notaire pour régler nos affaires telles que vous le désirez; mais vous allez sur-le-champ me signer un papier attestant que vous m'abandonnez la moitié de la fortune de votre oncle, soit dix-huit cent mille francs." C'est avec dégoût que je signais la pièce qui m'était demandée. Comprends-tu, poursuit Clotilde avec un accent déchirant et tendant ses mains tremblantes vers Mohamed Abia, comprends-tu ma colère en voyant le protégé de cet homme—qui m'avait fait tant souffrir et que je méprisais—devenir le mari de ma fille adoptive. Cependant, je te le jure, j'aurais pardonné à un amour sincère; j'aurais accueilli à bras ouverts un coeur sans calcul, mais j'ai retrouvé la main de Georges dans la comédie qui me fut jouée par ma fille et par l'homme qu'elle aimait. Ce n'était pas assez d'avoir brisé ma vie et de m'avoir dépouillée de la moitié de la fortune des Forest de la Pacaudière, c'était toute cette fortune qu'il fallait à Georges et à laquelle il parvenait par ce mariage.

— Et cela, c'est ton amie qui te le fit encore comprendre demande finement le chef arabe.

— Elle me le dit, en effet. Mais, qu'avais-je besoin de ses paroles! Est-ce que je ne retrouvais pas la manière de Georges, à dix-huit ans d'intervalle.

Mohamed Abia se tait. Sur sa face grave, une émotion s'est posée.

Un Targui dit lentement:

— Femme tu as été trompée: Georges t'aimait. Je l'ai connu; il était mon ami et son coeur était plein de ton image.

— C'est pourquoi il était tout amour auprès d'une autre.

Clotilde jette ce cri de sa constante douleur sans remarquer l'invraisemblance d'une amitié entre son mari et le Targui qui répond lentement:

— Il n'aimait que toi; il n'a jamais aimé que toi.

— Mensonge!

— La photographie qui t'a été montrée était celle d'une femme qu'il chérissait, c'est vrai . . .

— Tu l'avoues . . .

— Parce qu'elle était l'épouse, heureuse alors, de son meilleur ami disparu peu après dans un raid d'avion. Elle, la pauvre femme, devait mourir de sa trop grande douleur.

— Mensonge!... s'écrie Clotilde avec égarement. Mensonge... Cette vérité serait trop horrible!...

— C'est la vérité, cependant. Cette femme et cet homme avaient un enfant; à leur mort, Georges l'adopta.

— Mensonge!... répète encore Clotilde. D'ailleurs, comment peux-tu affirmer?

— Parce que cet homme et cette femme étaient les seuls amis de Georges à Paris et qu'à l'époque où il s'y trouvait, entre la mort de son oncle et son mariage avec toi, il n'est sorti qu'avec cette jeune femme dont le mari était en Normandie.

— Tout cela est fou... Tout cela est faux... Et l'argent... Et l'usurier?...

— Welhoff n'était pas un usurier, mais un banquier. Les billets signés,—car Georges ne pouvait toucher sa part d'héritage qu'après son mariage,—les billets signés étaient un prêt, la dime de son bonheur, que Georges faisait à son ami Lambessac qui montait une usine d'aviation en Normandie.

Un instant, Clotilde paraît accablée; elle chancelle comme l'arbre qui va tomber sous la hache du bûcheron. Zeineb, demeurée auprès d'elle, entend les battements désordonnés de son coeur. Cependant, la pauvre femme ne veut pas encore se rendre à l'évidence, car le malheur de sa vie lui apparaîtrait plus grand et plus terrible qu'elle ne l'a jamais vu. La lutte suprême qu'elle soutient contre la vérité, qui l'éblouit déjà, est la peur horrible d'une souffrance nouvelle et sans remède.

— Je ne le crois pas, s'écrie-t-elle avec violence; en m'épousant, Georges ne songeait qu'à s'emparer de ma fortune.

— Quelle fortune?

— Celle que notre oncle me donnait.

— Georges t'aimait plus que tu ne le croyais, reprend lentement la voix masculine qui faiblit un peu. Quand le baron Forest de la Pacaudière fut sur le point d'écrire son testament, il fit connaître à son neveu son intention d'en faire son héritier universel et celui que tu accuses de calcul supplia le vieillard de mettre ton nom à la place du sien. "Je veux, dit-il, que ce soit librement que Clotilde mette sa main dans la mienne." Le baron accepta. Il fit cependant un second testament pour le cas où tu refuserais de t'unir à son neveu. Et si ce second testament, écrit le lendemain du premier, est seul valable, tu ne connus jamais que celui qui faisait de toi une riche héritière, et de Georges un homme presque pauvre.

C'est presque un râle qui sort des lèvres de Mlle Nolay:

— Quelles étaient les véritables intentions de notre oncle?

L'homme se recueille un instant; puis il déclare:

— Tu pourras aller prendre connaissance de cette pièce chez le notaire du testateur; mais je crois pouvoir t'en dire l'intention, sinon les termes: "Le baron de la Pacaudière donnait tous ses biens meubles et immeubles à son neveu Georges. Comme il savait que Georges t'aimait, il te léguait seulement quelques bijoux de famille, voulait que tu doives ta fortune à l'homme qui t'épouserait. Cependant, il était prévu que tu pourrais refuser l'union projetée; alors Georges demeurait l'unique héritier du baron, à la seule condition de te remettre une somme de cinq cent mille francs, nette de tous droits et charges."

— Des preuves?

— Des photographies sur lesquelles Georges est, non seulement avec la mère de Bertrand, mais aussi avec son père; le testament demeuré chez le notaire. Mais, peut-être aussi ma parole, Clotilde...

Mlle Nolay se demande si elle rêve. Devant elle, une métamorphose s'opère. Les quatre Touareg ont rejeté les lithams noirs qui recouvraient leur visage, les mèches et leurs nattes de cheveux tressés.

Frémissante d'espoir et de douleur, la jeune femme voit des visages connus; c'est Georges, son mari; Bertrand Lambessac, l'époux de Fanchon; André Gernaray, Marie-Laure Guérin.

Les mains tendues, n'osant croire ce qu'elle voit, elle entend le grand cri d'amour de Fanchon.

— Bertrand!... mon Bertrand!...

Elle voit la jeune femme se dresser, et tomber à demi évanouie sur le coeur de celui qui dit, riant et pleurant, en désignant la chaîne qui lie les poignets de la prisonnière:

— Ma captive, ma belle et si chère captive...

— Ton esclave, toujours, mon Bertrand.

— Esclave sans chaîne, dit Mohamed Abia en délivrant la jeune femme.

— Clotilde, me croiras-tu?... demande Georges en s'approchant. Tu verras le testament; tu verras les photos...

— Rien!... je ne veux rien voir, s'écrie Mlle Nolay en tombant à genoux. Tout ce que j'implore, c'est ton pardon pour ma folie.

— Chère femme, n'as-tu pas mon amour?

FIN

Liturgie de la semaine

Le Très Saint Rosaire

En action de grâces de la décisive victoire remportée à Lépante par la flotte chrétienne sur la flotte turque, le premier dimanche d'octobre 1571, le saint pape Pie V institua une fête annuelle sous le titre de sainte Marie de la Victoire; mais peu après, le pape Grégoire XIII changea le nom de cette fête en celui de Notre-Dame-du-Rosaire. Le Rosaire avait été institué par saint Dominique au commencement du XIIIe siècle. Par le zèle des papes, et aussi par les fruits abondants qu'il produisait dans l'Eglise, il devenait de plus en plus populaire. Au XVe siècle, le bienheureux Alain de La Roche, dominicain, fut suscité par Marie pour raviver cette dévotion si excellente. Plus tard, dans les premières années du XVIIIe siècle, parut un homme extraordinaire appelé à bon droit le Dominique des temps modernes, et qui fut le grand propagateur, l'apôtre de la dévotion au saint Rosaire: c'est le bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort.

● Le zèle de Grignion de Montfort

Depuis saint Dominique, il n'y a pas eu d'homme plus zélé que ce grand missionnaire pour l'établissement de la confrérie du Rosaire: il l'érigeait dans tous les lieux où elle ne l'était pas: c'est le moyen qu'il jugeait le plus puissant pour établir le règne de Dieu dans les âmes. Il composa lui-même une méthode de réciter le Rosaire, qui est restée la meilleure entre toutes, la plus facile à retenir, la plus instructive et la plus pieuse. Par son Rosaire quotidien, Montfort convertissait les plus grands pécheurs et les faisait persévérer dans la grâce et la ferveur de leur conversion; il pouvait dire: "Personne ne m'a résisté une fois que j'ai pu lui mettre la main au collet avec mon Rosaire!" Son oeuvre a continué après lui; c'est le Rosaire à la main que la Vendée, en 1793, a défendu ses foyers et ses autels; c'est aussi le Rosaire ou le chapelet à la main que les populations chrétiennes paraissent dans toutes les cérémonies religieuses.—La dévotion du saint Rosaire prend aujourd'hui des développements immenses, universels, grâce à l'appel quinze fois éloquemment renouvelé par le pape Léon XIII.

Motifs populaires

89

Cette couverture pour la voiture de bébé, ainsi que le petit gilet sont faciles à crocheter, et sont un cadeau idéal pour le nouveau-né.

No 89 contient tous les renseignements pour confectionner la couverture et le gilet.

NOTA — Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ________ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ________

Grandeur ________

NOM ________________

ADRESSE ________________



Vient de paraître

"Quand la conscience parle" . . .

Tract, par Gérard PETIT

Dans le choix d'un bon conjoint, l'embarras et l'inquiétude harcellent parfois les jeunes. Ils demeurent perplexes. Il est vrai qu'on le serait à moins. Le mariage, en effet, liera pour la vie leur destinée à celle de l'autre. L'amour peut rendre aveugle sur les dispositions d'un prétendant. Il existe cependant une puissance qui permet de prévoir ce que sera plus tard la personne aimée. La conscience est le juge de chaque individu. Une conscience droite est un gage d'amour, une certitude de fidélité.

Ce tract bien compris sera pour tous les lecteurs le départ d'une ère de progrès intérieur. Il lui faut un franc succès.

L'abonnement aux 12 tracts qui paraissent mensuellement depuis janvier dans la collection "Face au Mariage" coûte $1.00. Le numéro—10 sous. S'adresser aux Editions Fides, Centrale de la J.E.C., 430 est, rue Sherbrooke, Montréal. Tél. BElair 1026.

REFUGIES DEPOUILLES

ANKARA, Turquie — Pour la première fois on a vu ici des vrais réfugiés allemands dépouillés de tout. Ces Allemands se sont plaints que les Russes, à chaque poste d'inspection, leur enlevaient un peu plus de ce qu'ils possédaient.



Au Sacré-Coeur

La paroisse du Sacré-Coeur vient de perdre un de ses bons paroissiens dans la personne de M. Paul Villeneuve. Il fut victime d'un accident de chasse, le mercredi 1er octobre, à Ste-Rose-du-Lac.

Le fusil qu'il alla prendre dans la voiture, se déchargea sur lui et il tomba par terre. Son beau-frère, M. Houde, vint à son secours, mais ce ne fut que pour assister à ses derniers moments. Se sentant blessé mortellement, M. Villeneuve récita immédiatement son acte de contrition à haute voix, et il expira en récitant cet acte qu' il avait recommencé pour la deuxième fois. Ce bel exemple de foi est bien de nature à consoler la famille éprouvée.



M. Paul Villeneuve était âgé de trente-deux ans. Il était le fils de M. Philias Villeneuve et de Marie Lemieux, de notre paroisse. Il fit ses études à l'Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg, ou il se distingua toujours par sa piété et sa conduite irréprochable. En 1929, il fut employé comme mécanicien dans les usines du Canadien Pacifique. En 1931, il fut transféré dans les bureaux de cette même Compagnie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Annette Houde et deux jeunes enfants, Jean, 3 ans et Gérard, 5 mois; son père, sa mère, deux frères, Philippe, d'Edmonton, Jean-Emile, et sa soeur, Juliette, de Winnipeg.

Le Révérend Père J.-O. Plourde, O.M.I., et quelques jeunes gens du Club du Sacré-Coeur représentèrent la paroisse aux funérailles qui eurent lieu dans l'église de Ste-Rose-du-Lac, le samedi 4 octobre.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

La famille P. Villeneuve désire remercier les paroissiens du Sacré-Coeur et ceux de Ste-Rose-du-Lac, en particulier les familles Houde et Adam, qui ont été d'une grande bienveillance à son égard.

La Croix-Rouge au Sacré-Coeur

Les dames de la paroisse du Sacré-Coeur, qui ont bien voulu donner leur nom à Mme Audet pour faire du travail pour la Croix Rouge, sont priées de prendre note que le jour de la distribution des articles a été changé du jeudi au mercredi. Toutes celles qui à date ne sont pas venues chercher des articles sont priées de le faire sans retard. La Croix Rouge est une organisation qui mérite l'encouragement de toutes.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération eut lieu mercredi dernier le 1er octobre, à la maison Notre-Dame, 210, rue Masson.

A cette assemblée, les membres apprirent avec peine le décès de l'une de leurs co-fondatrices, Mme J.-Ernest Cyr. Un vote de sympathies fut proposé à l'adresse des petits-enfants de Mme Cyr et une lettre de sympathies leur fut transmise.

Précédant l'assemblée anuelle, l'Exécutif se réunit dans cette même salle.

• • •

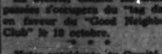
Une partie de cartes sera donnée au profit des oeuvres de la Fédération, dans la salle des Scouts, rue Aulneau, le mercredi 8 octobre, à 2 h. 30. On y jouera le Whist et le Bridge. Des prix nombreux seront distribués aux gagnantes. Venez, mesdames, passer une bonne après-midi, tout en aidant aux bonnes oeuvres.

Maria COSSETTE,
Secrétaire.

Société des Canadiennes Françaises du Manitoba

Les membres sont priés de ne pas oublier la réunion mensuelle qui se tiendra à la salle Waldorf le mercredi 15 octobre, à deux heures précises et sera suivie à 3 h. d'une partie de cartes à laquelle sont invitées toutes vos amies. De jolis prix seront offerts et le thé sera servi.

Les dames sont priées d'apporter leurs cartes et crayon.



La société, comme les années passées s'occupera du "tag day" en faveur du "Good Neighbors Club" le 18 octobre.

• • •

Notre présidente du Comité de la Croix Rouge remercie de tout coeur les personnes qui ont fait du travail pendant les mois de juillet et d'août. Plus de 30 morceaux de tricot et couture lui ont été remis.

G. PROVOST, secrétaire.
Tel. 21940 — 689 rue Maryland.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Commandez maintenant vos arbres et arbustes fruitiers. Vous aurez un meilleur choix et vous bénéficierez d'un escompte de 10%. Demandez notre liste de prix. **Maison St-Joseph, Otterburne, Man.** 23C

ON DEMANDE personne d'expérience pour ouvrage de maison, homme seul. Position permanente si personne est suffisamment qualifiée. S'adresser à **J.-O. Gagné, Boite 945, Flin Flon, Man.** 23P

A LOUER—Maison dans village. S'adresser à Joseph Therrien, Lorette, Man. 23P

A VENDRE—12 acres de belle terre neuve, un mille du village, sur chemin gravelé, près du Hydro. Idéal pour garder volailles, abeilles ou animaux à fourrure. $350.00 comptant. S'adresser à Robert Hamonic, St-Adolphe, Man.

La France Libre

La preuve d'un profond mécontentement, tant en France occupée qu'en zone libre, est apportée quotidiennement dans les milliers de messages d'encouragement qui arrivent aux quartiers généraux des forces françaises libres à Londres et à Brazzaville. Voici une lettre signée par un capitaine de réserve et datée de Lyon, qui exprime vigoureusement la détermination de tous les Français de débarrasser la France de la tyrannie Nazie:

Mon Général,

Je regrette amèrement d'être dans l'impossibilité de vous rejoindre et cependant, je ferais volontiers le sacrifice de ma vie si cela pouvait servir à la libération de la France et contribuer à la victoire finale de nos armes.

Nous sommes reconnaissants envers M. Churchill et le président Roosevelt et dites-vous que dans le Nord où résident encore nos braves parents, mes compatriotes se réjouissent malgré les risques, lorsque la R.A.F. harcèle avec succès nos vainqueurs provisoires.

Nous avons surestimé les Allemands, mon Général; à armes égales, ils ne valent pas les Français et leur moralité est malgré tout, inférieure à la nôtre. Ils volent et assassinent naturellement et pour l'argent ils peuvent tous, à peu l'exception près, être achetés.

Ces constatations sont symptômatiques et à l'heure du règlement que vous leur préparez, la partie sera moins dure que certains le supposent. Ils fléchissent moralement; aussi par la voix de la France Libre, dites-leur que, pour un Français fusillé, vous en exécuterez 10—20 à l'heure.

Les murs de Paris portent en ce moment une affiche annonçant la condamnation et l'exécution de l'ingénieur Boisseargent, coupable de voies de fait contre un militaire allemand. Cela veut dire que si vous êtes malmené par un de ces sauvages, vous n'avez pas le droit de défense, et combien légitime.

Les gens souffrent depuis trois semaines de la faim et du froid, mais sachez que tout cela ils le supportent stoïquement, parce que nous avons confiance en votre victoire et celle de nos amis anglais.

La résistance passive sévit en grand et les traîtres Laval, Déat, Flandin et consorts sont jugés définitivement par l'opinion unanime. Leur compte est réglé et l'esprit de vengeance est légitime lorsque la trahison est aussi flagrante et calculée. Mon général, je vous prie d'accepter l'hommage de ma foi et de mon entier dévouement. Je ne souhaite qu'une chose: SERVIR, même dans des conditions périlleuses.

Mon salut fraternel aux camarades qui servent sous vos ordres et Vive la France, Vive l'Angleterre.

203 ECOLE NAZIES EN ARGENTINE

BUENOS-AIRES. — Le comité Taborda, enquêtent sur les activités subversives en Argentine, a affirmé que toutes les écoles allemandes du pays étaient contrôlées et financées par le gouvernement du Reich. "Il y a 203 écoles allemandes dont nous connaissons l'existence et il y en a probablement d'autres clandestines," dit Juan Solari, secrétaire du comité. A Buenos-Aires seulement, il y a huit écoles allemandes avec 2,607 étudiants.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DES DAMES

LaFlèche	3	1	678
Chaput	2	2	598
Aubin	2	2	579
Côté	1	3	549

Haute partie: Mme Mercier, 214.

Hautes 3 parties: Mme Aubin, 579.

LIGUE DE DIX QUILLES

Western Paint	5	1	799
Can. Publishers	5	1	763
Club du S.-C.	3	3	829
Ch. de Colomb	3	3	750
Roblin Hôtel	2	4	744
Cercle Ouvrier	2	4	862
Soc. St-J.-Baptiste	2	4	731
Les Canadiens	1	5	815

Haute partie: E. Fry, 226.

Hautes 3 parties: E. Fry, 607.

Haute partie d'équipe: Cercle Ouvrier, 938.

Hautes 3 parties d'équipe: Cercle Ouvrier, 2625.

Nous regrettons d'avoir oublié, la semaine dernière, de mentionner que M. A. Côté, notre Président, avait aussi fait la haute partie de 214.

RADIO-OUEST française

CBK, Watrous, Sask.

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 8 au 15 octobre 1941.

N.B. — Toute identification horaire se rapporte au fuseau dit "des montagnes".

Dimanche 12 octobre

8 h. 30 soir: L'Heure Dominicale sera diffusée d'Ottawa. A la direction du choeur, le R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. Accompagnateur, M. Paul Larose.

Programme:
Adoramus te, Christe ... Palestrina
Da pacem, Domine ... Paul Larose
Oremus pro Pontifice ... Mgr L. Refice
A ton autel, petite reine ... Chan. C. Boyer
Le choeur

"Mgr Plessis, défenseur de l'Eglise". Causerie du R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., directeur de l'Ecole Missionnaire des RR. PP. Oblats de M. I., Cap-de-la-Madeleine.

Salve Regina ... 16e siècle
O salutaris Hostia ... André Sala
Inveni David servum meum ... Stehle
Fleurissez, fleurs du Rosaire ... Charles Bordes
Le choeur.

Chronique de l'actualité religieuse par M. Charles Gauthier, rédacteur en chef du Droit, d'Ottawa.

Princeps gloriosissime ... Palestrina
Ave Maria ... Mélodie du XIe s.
Suavi jugo tuo ... Alfred Bernier, S.J.
Gloire à toi, O Très Saint Père ... R. Terry
Le choeur.

• • •

Mercredi 8 octobre:

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: "Un Homme et son péché", radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 59. L'ami Séraphin Poudrier rumine de mauvais desseins contre Mothée Cabana et "la belle Bartine" d'Alexis. Il maintient que la terre qu'occupe Mothée a été vendue à son père par un "squatteur", qui n'étant pas propriétaire, n'avait pas le droit de vendre la propriété du gouvernement. Ce "squatteur" serait le père d'Alexis Labranche. La situation se complique! (CBK)

4 h. soir: Programme de Musique légère (Montréal).

4 h. 45 soir: récital, Jules Jacob, ténor de Montréal. Voici son programme: "Nell", de Fauré; "Roses d'Ispahan", de Fauré; "La Rose blanche", O'Brien; "But Thou Didst Not Leave", de Handel et "Le Printemps", de Rachmaninoff. Accompagnateur Oscar O'Brien.

Jeudi 9 octobre:

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: "Eux et nous", revue d'actualité (CBK).

4 h. soir: Programme de Musique légère (Montréal).

Vendredi 10 octobre:

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: "Un Homme et son péché", radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 60. Le père Ovide est remarié, cette fois à une jeunesse de 48 ans qui a nom, Imelda. Séraphin Poudrier visite le nouveau ménage et accepte une invitation à souper. Une invitation ça ne se refuse pas, surtout pour Séraphin.

Vendredi 10 octobre:

4 h. soir: Programme de Musique légère (CBK).

6 h. soir: "Sérénade pour Cordes" (Montréal).

Samedi 11 octobre:

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: "La Chanson française", un programme de disques de Toscani et de Grandini. Voici le programme: "Le Chevalier blanc", de Borel-Clerc; "Près du chêne", de Borel-Clerc; "La Maison Normande", de Desportes et "Mes deux ménétriers", de Lucien Durand.

7 h. 30 soir: Don Turner et son orchestre de la Terrasse Normandie de l'hôtel Mont-Royal à Montréal.

Dimanche 12 octobre:

8 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

10 h. 30 matin: "Musique de chambre" (Montréal).

8 h. 30 soir: "L'Heure Dominicale" (CBK).

Lundi 13 octobre:

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: "Un Homme et son péché", radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 61. Donalda reçoit des nouvelles de son petit frère "Ti-Mousse" qui est dans la misère à Montréal. "Ti-Mousse" voudrait revenir au pays mais malheureusement n'a pas l'argent nécessaire pour faire le trajet. Donalda demande à Séraphin l'argent nécessaire pour faire venir son petit frère, mais Séraphin refuse.

6 h. 30 soir: "Le Rendez-vous musical", orchestre sous la direction d'Alan McIver; soliste, Joseph-Victor Laderoute (Montréal).

Mardi 14 octobre:

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: "Entretiens familiers" (CBK).

4 h. 45 soir: récital, Lionel Daunais, baryton (Montréal).

Déraillement d'un rapide du Pacifique Canadien

MASKINONGE, P. Q. — Trois hommes sont morts et 41 personnes ont été blessées dans un accident survenu à l'un des trains les plus rapides du Canada, le Viger, qui fait le trajet entre Montréal et Québec.

La moitié des huit wagons dont se composait le Viger ont déraillé près d'ici. Le train allait à une allure de 75 milles à l'heure et s'aventura sur un rail fendu, près de cet endroit, situé à environ 76 milles à l'est de Montréal.

Les autorités du Canadien-Pacifique disent que l'accident a été causé par une fissure transversale dans un rail, fissure cachée audessous de la surface du rail.

La locomotive et les quatre premiers wagons passèrent le rail défectueux. Le cinquième dérailla et endommagea la voie ferroviaire.

Le wagon-restaurant, qui venait ensuite, se sépara des autres et tomba sens dessus dessous dans la rivière Maskinongé. Deux wagons-salons s'arrêtèrent sur le bord de la rivière, et le dernier wagon du train demeura sur la voie.

Plusieurs heures après l'accident le wagon-restaurant prit feu, probablement à cause des charbons chauds éparpillés parmi les débris. Le feu dura toute la nuit, après avoir menacé pendant un certain temps le pont de chemin de fer sur la rivière. Personne n'était dans le wagon quand le feu commença.

Le serre-frein J.-A. Couture, de Montréal, a été tué instantanément. Parmi les blessés se trouvent plusieurs hommes en vue qui étaient allés à Montréal pour assister aux funérailles de Sir Herbert Holt et du sénateur Lorne Webster. Seulement une demi-douzaine de ceux qui sont aux hôpitaux ont des blessures considérées comme graves.

Le plus grièvement blessé est le juge A.-R. Hall, de la cour du Banc du Roi de Montréal, qui a le crâne fracturé. Son état est décrit comme très grave par les autorités de l'hôpital.

L'hon. Maurice Dupré

L'hon. M. Dupré, conseiller privé et ancien ministre dans le cabinet Bennett, est décédé dans la nuit, des suites de l'accident.

PRODUCTION NORMALE A GLACE BAY

OTTAWA — Le ministre fédéral du Travail, M. Norman McLarty, a dit avoir été informé que les mineurs avaient cessé leur programme de ralentissement de la production dans les mines de charbon du Cap-Breton. "Les ouvriers ont repris la production normale", a-t-il dit.

M. MORGENTHAU ECHAPPE A UN ACCIDENT

NEW-YORK—Le secrétaire de la trésorerie américaine, M. Morgenthau, a échapé à un grave accident. L'avion qui le portait a effleuré les cimes des arbres. Heureusement, le pilote a réussi à atterrir sans accident. M. Morgenthau n'a nullement paru ému de l'accident.

SIR WILLIAM HEARST DECEDE A TORONTO

TORONTO — Sir William Hearst, premier ministre de l'Ontario durant la guerre de 1914, est décédé à Toronto à l'âge de 77 ans. C'est durant son administration comme premier ministre qu'il présenta la loi de prohibition des liqueurs en Ontario.

ON NE POURRA PLUS IMPORTER DU JAPON

OTTAWA — Le gouvernement canadien vient d'interdire les importations venant du Japon, du Mandchoukouo et de l'empire nippon.